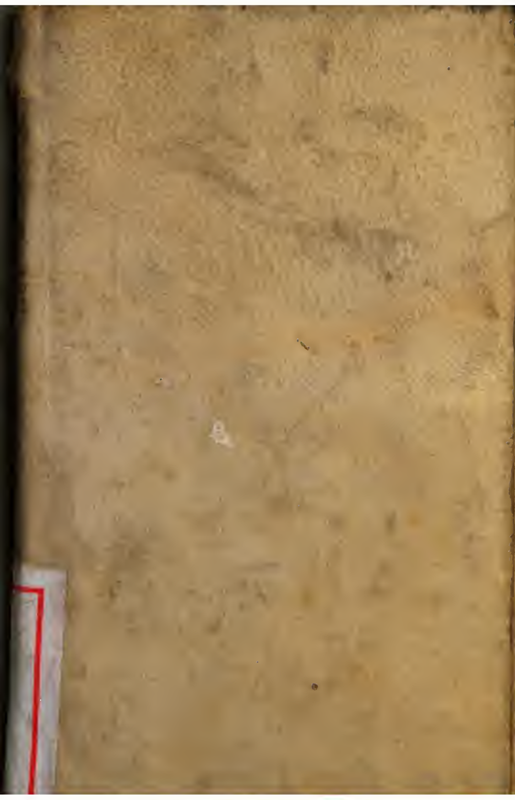


HISTOIRE
DE
LA RIVALITÉ
DE LA FRANCE
ET DE L'ESPAGNE.

Ego hoc laboris præmium petam, uti me à conspectu malorum, quæ nostra tot per annos vidit ætas, tantisper certè dum prisca illa totâ mente repeto, avertam.

TITE-LIVE, præfat.

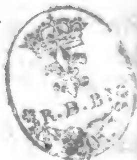
Détourner un moment mes regards des maux de mon pays et de mon siècle, est le fruit le plus doux que j'espère de mon travail.

HISTOIRE
DE
LA RIVALITÉ
DE LA FRANCE
ET DE L'ESPAGNE,

Contenant l'Histoire de la Rivalité, 1°. des Maisons de France et d'Aragon, 2°. des Maisons de France et d'Autriche;

Par G. H. GAILLARD, ci-devant l'un des quarante de l'Académie françoise, et doyen de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.

TOME SIXIÈME.



A PARIS,
Chez LAVILLETTE et Compagnie, Libraires, rue Saint-André-des-Arcs, n°. 46.

1801.



HISTOIRE

DE LA

RIVALITÉ DE LA FRANCE

ET DE L'ESPAGNE.

SUITE

DU LIVRE QUATRIÈME.

CHAPITRE SEPTIÈME.

Henri IV, en France ;
Et encore Philippe II, en Espagne.

HENRI IV, en montant sur le trône, avoit à conquérir tout son royaume, et, qui pis est, à ménager tous les partis : il étoit censé être en paix avec l'Espagne ; mais la ligue s'étoit mise sous la protection du roi d'Espagne, qui, en conséquence, concevoit les plus hautes

espérances. Henri, chef du parti protestant en France, avoit pour alliés naturels l'Angleterre toute protestante, les princes protestans d'Allemagne, et les Pays-Bas qui le devenoient. Les princes protestans d'Allemagne, surtout le prince Palatin Casimir, faisoient ce qu'ils pouvoient, ou plutôt Casimir, amant maltraité de la reine d'Angleterre, Elisabeth, faisoit tout ce qu'elle vouloit. Les Pays-Bas avoient besoin de secours, et ne pouvoient guère en fournir; il y avoit cependant quelques troupes hollandoises dans ce qui composoit la très-petite armée de Henri IV. Il étoit arrivé bien des révolutions dans les Pays-Bas; en 1582, le prince d'Orange, Guillaume, fut assassiné chez lui en sortant de table, par un Espagnol nommé Jauréguy, sur lequel on trouva des lettres qui firent connoître qu'il avoit agi à l'instigation de l'Espagne. Le prince d'Orange ne mourut point de

sa blessure, mais il ne put échapper aux émissaires de l'Espagne; deux ans après (le 10 juin 1584) un Franc-Comtois, sujet du roi d'Espagne, nommé Balthasar Gérard, acheva ce que Jauréguy avoit commencé. Le roi d'Espagne, à la nouvelle de ce meurtre, s'écria : *Que le coup n'a-t-il été porté douze ans plutôt, pour l'intérêt de la religion et pour le mien !*

Si Philippe employoit dans les Pays-Bas des assassins pour servir la cause catholique, il mettoit des héros à la tête des armées qu'il y envoyoit. Quoique jaloux de la gloire que don Juan son frère n'avoit cessé d'acquérir, à la bataille navale de Lépante, contre les Turcs, et sur terre, soit en Espagne, soit en Afrique, contre les Maures; quoiqu'il lui eût refusé plusieurs nobles récompenses qu'avoit demandé don Juan, qui paroissoit n'avoir guère moins d'ambition que de valeur, il avoit osé lui confier le gouvernement des Pays-

Bas. Don Juan, que sa générosité naturelle portoit à la clémence, avoit d'abord essayé toutes les voies de conciliation et de douceur; mais voyant qu'il ne faisoit qu'augmenter l'audace et l'orgueil des Flamands, il leur fit la guerre avec ses talens et ses succès ordinaires; mais il étoit dangereux de trop bien servir Philippe II. Don Juan mourut jeune, en 1578, regretté des soldats comme un père, et de toute l'Espagne comme un modèle : on a cru que Philippe l'avoit fait empoisonner, dans la crainte qu'il ne parvînt à épouser la reine Elisabeth, avec laquelle il avoit des correspondances, et qui ne pouvoit pas mieux choisir, si elle vouloit un héros. Il est certain du moins que Philippe fit assassiner en Espagne Escovédo, le secrétaire et le confident intime de don Juan, qui s'en servoit dans sa correspondance avec Elisabeth. Les Machiavélistes se croient bien habiles parce qu'ils com-

mettent des crimes qu'ils espèrent cacher, et je vois qu'ils finissent presque toujours par être convaincus de leurs crimes réels, et par être soupçonnés de ceux même qu'ils n'ont peut-être pas commis.

A don Juan d'Autriche succéda un autre héros que l'auteur de la Henriade déclaré avoir passé sous silence, à dessein, parce qu'il étoit trop grand et qu'il auroit éclipsé le héros du poëme; nous le verrons en effet avoir, sur Henri IV même, des avantages assez éclatans : c'est le prince de Parme, Alexandre Farnèse, fils d'Octavio et de Marguerite d'Autriche, et neveu, par sa mère, de Philippe II et de don Juan d'Autriche. Il pousse encore plus loin que don Juan ses succès dans les Pays-Bas; il prend Bruxelles, Malines, Dendermonde, Gand, Anvers, Nimègue : les Etats ne pouvant plus lui résister, avoient offert, en 1584, leur souverai-

neté à Henri III, qui n'avoit osé l'accepter; en 1585, ils se mirent sous la protection de la reine Elisabeth, qui, par sa conduite adroite, prudente et pleine de grandeur, étoit devenue l'arbitre de l'Europe, dont Philippe II n'étoit que le fléau. Tout le monde sait qu'on appeloit ce dernier le *Démon du midi*, et qu'on demandoit d'être délivré *ab incursu et Dæmonio meridiano.*

L'Espagne étoit l'ennemie commune de la France et de l'Angleterre. Henri IV avoit dans la reine Elisabeth une alliée utile : leur intérêt général étoit de se réunir contre Philippe II, et de combattre la ligue et l'Espagne; mais quant à l'ordre à mettre dans les opérations, soit par rapport au temps, soit par rapport aux lieux, il y avoit quelquefois de la différence, et même de l'opposition entre les intérêts particuliers d'Elisabeth et de Henri : en effet, l'intérêt de Henri étoit de soumettre d'abord sa

capitale, et de pousser ses ennemis, du centre du royaume vers la frontière ; celui d'Elisabeth, au contraire, étoit que l'on commençât par chasser les ligueurs et les Espagnols des provinces maritimes, voisines de l'Angleterre, d'où ils pouvoient faire des descentes dans cette île, entr'autres, de la Normandie, dont ils possédoient une partie, et de la Bretagne, dont le duc de Mercœur, prince lorrain, beau-frère de Henri III, s'étoit emparé avec le secours des Espagnols. Aussi, dans tous les traités que Elisabeth faisoit avec Henri IV, elle avoit grand soin d'exiger que la première opération fût de purger ces provinces des troupes espagnoles qui s'y étoient établies ; aussi, la première démarche où Henri IV se trouva forcé, à la mort de son prédécesseur, fut de lever le siége de Paris et de passer en Normandie, pour s'approcher des secours qu'il attendoit d'Angleterre. Ce fut alors

qu'il gagna la bataille d'Arques, le 20 septembre 1589, et il la gagna sans les Anglois, qui n'arrivèrent qu'après la bataille. Avec leurs secours, et le titre de vainqueur de Mayenne, il se crut assez fort pour reparoître devant Paris; il força quelques faubourgs; mais, content d'avoir alarmé cette capitale, et d'avoir vu l'effroi de ses habitans, du haut des clochers de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés, il rentre dans la Normandie, pour satisfaire aux vœux et aux instances d'Elisabeth. Après quelques légères expéditions dans cette province, les Anglois repassèrent dans leur île, et ce fut encore sans leur secours que Henri IV remporta, le 14 mars 1590, la victoire d'Ivry. Henri, deux fois vainqueur sans le secours des Anglois, arrivés après la bataille d'Arques et repartis avant celle d'Ivry, reparut encore devant la capitale, et cette seconde fois sans les Anglois; l'arrivée du prince de

Parme, que Philippe avoit fait passer des Pays-Bas en France, pour secourir la ligue, le força de se retirer : il alla offrir la bataille au duc de Parme, qui, sachant être vainqueur sans combats, eut la prudence et le talent de l'éviter: « Je suis venu, dit-il, pour délivrer » Paris; je vais déboucher la Marne et » la Seine, en prenant Lagny et Corbeil, » et par-là rendre à Paris l'abondance » des vivres : tâchez de m'en empêcher, » si vous pouvez. »

Henri sollicita de nouveaux secours d'Angleterre, et comme il falloit toujours présenter à Elisabeth un objet d'utilité qui fût pour elle, il proposa le siége de Rouen.

Elisabeth envoya, pour cette expédition spécialement, quatre mille hommes commandés par le comte d'Essex; et, suivant toujours le projet de chasser les Espagnols des provinces de France, opposées aux côtes de l'Angleterre ou

voisines des Pays-Bas, elle envoya d'autres corps de troupes en Bretagne et en Picardie.

Henri, toujours dépendant, et des amis, et des ennemis, et des personnes, et des événemens, ne pouvoit répondre d'aucune de ses opérations; le comte d'Essex, à son arrivée, le trouva occupé d'expéditions plus pressées que le siége de Rouen : mais Elisabeth, contente d'avoir un prétexte de se refuser aux instances perpétuelles de Henri, pour de nouveaux secours, se plaignit amèrement de son manque de foi, et menaça de rappeler les Anglois; Henri, effrayé de cette menace, se hâta d'investir Rouen, et les Anglois lui furent très-utiles à ce siége : le duc de Sully leur rend même le témoignage qu'il n'y avoit qu'eux alors qui servissent de bonne foi Henri IV. Elisabeth, qui aimoit à se plaindre de ses alliés, et qui cherchoit toujours un prétexte de leur

refuser des secours, reprocha encore à Henri IV de ménager peu ses Anglois, et de leur donner la préférence pour les occasions périlleuses : elle leur faisoit injure; c'étoit eux qui s'exposoient volontairement pour sa gloire et pour la leur.

Mais ce redoutable rival de Henri IV, le duc de Parme, vient faire lever le siége de Rouen, comme il avoit fait lever le siége de Paris. Henri marche à sa rencontre, et est repoussé à cette téméraire attaque d'Aumale, qu'il n'appela jamais que l'*erreur d'Aumale*, et qui est la seule occasion où il fut blessé; content cependant de la retraite qu'il avoit faite à la vue du vainqueur, il lui envoya demander ce qu'il en pensoit, car le suffrage d'un tel ennemi étoit ce qui pouvoit le plus le flatter : *Cette retraite est belle*, dit le duc de Parme, *mais je ne me mettrai jamais dans un lieu d'où je sois contraint de me retirer.* C'étoit trop

promettre; il évita tous les piéges qui lui furent tendus, échappa aux embuscades, fit sa jonction avec le duc de Mayenne et le jeune duc de Guise, fils du *Balafré*, fit lever le siége de Rouen, remplit son objet, et quoique Henri IV eût abandonné la campagne et distribué ses troupes dans différentes villes de Normandie, Farnèse restoit prudemment retranché sous le canon de Rouen; entraîné enfin, contre son avis, par le duc de Mayenne, à faire le siége de Caudebec, place qui serroit de trop près Rouen, il est surpris et serré par Henri qui avoit pris ses mesures pour rassembler son armée en un clin d'œil : le duc de Parme, déjà blessé dans un petit combat livré près de Caudebec, alloit être forcé le lendemain dans son camp; ce lendemain, au point du jour, on le voit marchant en bon ordre et à l'abri de tout danger, de l'autre côté de la rivière, qu'il avoit passée sur un pont

de bateaux formé pendant la nuit et détruit après son passage. La postérité doute encore lequel acquit plus de gloire, ou de Henri, en surprenant Farnèse à Caudebec, ou de Farnèse, en échappant alors à Henri. Le duc de Parme, à son tour, envoya demander à Henri ce qu'il pensoit de cette retraite ; Henri répondit en vrai gascon : « Je ne me connois point en retraites » forcées ; celle d'Aumale étoit volon» taire ». Au reste, il ne tint pas à lui que la retraite du duc de Parme ne fût troublée ; il vouloit aller passer la Seine au Pont-de-l'Arche ou à Vernon, et poursuivre vivement l'ennemi [illegible] divisions trop ordinaires de son armée empêchèrent l'exécution de ce projet, ainsi que de beaucoup d'autres projets utiles. On laissa le duc de Parme se retirer tranquillement dans les Pays-Bas, où il mourut cette année 1592, des suites de sa blessure reçue devant Cau-

debec. On a encore accusé la jalousie espagnole d'avoir envenimé sa blessure par du poison.

Henri IV ne put entrer dans Paris et dans Rouen que par la voie des négociations et des traités, et ces traités, il fallut que son abjuration les préparât et les facilitât. « *Monsieur mon ami*, lui » disoit son fou, nommé Chicot, *tout* » *ce que tu fais ne te serviras de rien, si* » *tu ne te fais, ou contrefais catholique.* Cette abjuration refroidit encore le zèle déjà un peu froid d'Élisabeth; les succès de Henri IV la refroidirent encore davantage. A mesure que ce prince conquéroit son royaume et s'affermissoit sur son trône, il échappoit à la protection d'Élisabeth et sortoit de sa dépendance.

Les États de la ligue se tinrent à Paris en 1593, sous les auspices de Rome et du roi d'Espagne. Il s'agissoit d'élire un roi. Philippe II, qui, depuis

longtemps, espéroit d'envahir ou de démembrer la France, et qui disoit hardiment: *ma ville de Paris, ma ville d'Orléans*, ne prétendoit pas à moins qu'à faire abolir la loi salique, la plus utile de toutes les lois, et il demandoit la couronne de France pour l'Infante Isabelle-Claire-Eugénie, sa fille chérie; le duc de Mayenne la demandoit pour lui-même; le duc de Guise son neveu la réclamoit comme l'aîné de sa branche, et comme fils de l'auteur de la ligue; le duc de Lorraine la réclamoit aussi comme le chef de la maison et comme beau-frère des derniers rois Valois: ce sont ces États que *la Satyre Menippée* couvre de ridicule; et le ridicule faisoit encore de l'effet alors. On ne put convenir de rien, et la même année l'abjuration de Henri IV décida la question en sa faveur.

Vers le même temps, François Savary, seigneur de Brèves, ambassadeur à

Constantinople, y rendoit à Henri IV des services qui font époque dans l'histoire des négociations de la France avec la Porte, et qui l'ont distingué parmi les plus habiles négociateurs de la nation françoise. Le grand seigneur, Amurat III, à la sollicitation de de Brèves, commença par faire une diversion utile à Henri IV, en tenant l'Espagne en échec, en menaçant d'envahir la Sicile ou d'attaquer la branche allemande d'Autriche du côté de la Hongrie, ce qui tendoit toujours à affoiblir les efforts de la maison d'Autriche contre la France.

De Brèves fit plus; il engagea encore Amurat à étendre son influence jusques dans l'intérieur de la France : Amurat écrivit, en 1593, aux Marseillois, une lettre fort curieuse, pour les engager à se soumettre à Henri IV, ne leur promettant qu'à ce prix la protection de la Porte contre les pirateries des barba-

resques. « Non-seulement, dit-il, vous
» avez refusé d'obéir à votre roi, mais
» encore vous vous êtes unis avec ses
» ennemis et les nôtres. Voilà pourquoi
» les Levantins et d'autres corsaires ont
» pris vos vaisseaux partout où ils les
» trouvoient et fait esclaves ceux qui
» les montoient. Nous vous invitons, ou
» plutôt nous vous enjoignons. . d'in-
» cliner vos chefs, et de rendre obéis-
» sance au magnanime entre les grands,
» et très-puissant seigneur Henri, roi
» de Navarre, à présent empereur de
» France, comme vous avez fait aux
» autres empereurs ses prédécesseurs;
» et si vous persistez dans votre sinistre
» obstination, nous vous déclarons que
» vos vaisseaux et leurs cargaisons se-
» ront confisqués, et les hommes faits
» esclaves dans tous nos États, et sur
» mer. Cependant, votre très-heureux
» empereur, cherchant à vous attirer
» notre bienveillance, nous a souvent

» écrit en votre faveur, nous demandant qu'il ne fût apporté aucun empêchement ni aucun trouble à votre commerce, et que nous vous fissions jouir paisiblement de notre protection. »

Quand on ne reconnoîtroit pas l'influence favorable du comte de Brèves à cette attention délicate de faire valoir aux Marseillois ces généreuses sollicitations d'un roi méconnu par eux, on ne pourroit toujours pas en douter, puisqu'Amurat ajoute ensuite formellement :

« C'est à la prière de l'Ambassadeur de France....... que nous avons donné à nos capigis, nos très-hauts et très-sublimes commandemens, en vertu desquels, si vous vous soumettez à votre très-heureux empereur, ils feront mettre en liberté les esclaves de votre nation, et vous feront rendre vos biens sur toute la côte de Bar-

» barie et dans les autres lieux de notre » Empire. »

Un autre fruit, beaucoup plus important encore de cette ambassade du comte de Brèves à Constantinople, est le fameux traité conclu onze ans après (en 1604), entre Henri le Grand et le sultan Achmet ou Amat Ier. De Brèves y fit ou confirmer ou rétablir tous les avantages que les traités précédens assuroient aux François, à l'exclusion de toute autre nation, et y fit ajouter une multitude d'avantages nouveaux.

L'article 27 de ce traité assure au roi de France la préséance sur l'Espagne, et sur toute autre Puissance. Voici comment il est conçu :

« Et pour autant qu'icelui empereur
» de France est, entre tous les rois et
» princes chrétiens, le plus noble et de
» la plus haute famille, et le plus par-
» fait ami que nos aïeux aient acq[illegible]
» entre les rois et princes de la croyance

» de Jésus..... nous voulons et com-
» mandons que son ambassadeur qui
» réside à notre heureuse Porte, aït la
» préséance sur l'ambassadeur d'Es-
» pagne et sur ceux des autres rois et
» princes, soit en notre Divan public,
» ou autres lieux où ils se pourront
» rencontrer.»

De Brèves avoit eu le courage de prendre la préséance même sur l'ambassadeur de l'Empereur (Rodolphe). Il rapporte les raisons de cette conduite, dont on peut d'abord être étonné. Ces raisons sont :

1°. Que tous les princes autrichiens, l'empereur Rodolphe et Philippe III à leur tête, ne reconnoissant point Henri IV pour roi de France, et fomentant en France la ligue, dont l'objet étoit d'empêcher qu'il ne fût reconnu, de Brèves ne croyoit pas non plus devoir les reconnoître ;

2°. Que l'empereur n'a d'ambassa-

deur à la Porte qu'à titre de roi de Hongrie, de sorte que céder la préséance à cet ambassadeur, ç'auroit été mettre la couronne de France au-dessous de celle de Hongrie.

De Brèves procura la liberté à une foule d'esclaves chrétiens de toute nation, dont quelques-uns même étoient dans des circonstances, où un juste ressentiment de la part des Turcs sembloit les menacer d'une captivité éternelle. De Brèves devoit cet ascendant sur les sultans et leurs ministres à son goût pour les langues orientales, surtout à la connoissance et à l'usage de la langue turque, qui lui étoit très-familière. De-là mille facilités pour les affaires, mille voies de communication, mille moyens de persuasion, qu'on ne peut avoir quand on ne traite qu'avec le secours d'un interprète.

Les Barbaresques sont des sujets de la Porte très-indociles et très-peu sou-

mis; ce qu'il y avoit de plus important, étoit de faire un traité avec le dey et la milice de Tunis, sans quoi toutes les défenses de la Porte ne les auroient pas empêchés d'exercer leurs brigandages ordinaires contre les vaisseaux françois, comme contre tous les autres. Ce traité fut conclu, et la France délivrée pour l'avenir de leurs pirateries.

Cependant Elisabeth voyoit toujours avec inquiétude la Bretagne entre les mains du duc de Mercœur, des ligueurs et des Espagnols; elle craignoit que l'Espagne, qui avoit toujours plus que la France tourné ses vues et ses efforts du côté de la mer, étant en possession des ports de cette province, ne voulût y fonder une marine rivale de la marine angloise, et qui, serrant de près l'Angleterre dans ses ports, eût pu gêner son commerce. Elle engageoit toujours Henri IV à réduire avant tout cette province; elle l'en chargeoit ex-

pressément dans tous les traités qu'elle faisoit avec lui : mais il eut longtemps des affaires plus pressées ; les Espagnols lui en suscitoient dans toutes les provinces de son royaume ; jusques-là ils n'avoient été qu'auxiliaires de la ligue, ils devinrent bientôt ennemis directs. Au commencement de l'année 1595, Henri leur déclara la guerre, et comptant peut-être un peu trop sur l'intérêt qu'auroit Elisabeth d'arrêter leurs progrès en Picardie, où le comte de Fuentes étoit entré avec des forces considérables, il s'engagea dans la Bourgogne, où les progrès de la ligue demandoient sa présence. Il y fut vainqueur au combat de Fontaine-Françoise (le 5 juin) : il réduisit sous son obéissance cette province toute entière et quelques provinces voisines ; il obligea le duc de Mayenne de lui demander une trève ; mais les Espagnols prirent leur revanche en Picardie ; d'Humières fut tué

devant la ville de Ham, au moment où il nitroduisoit les François dans cette place; le comte de Fuentes s'empara du Catelet, de la Capelle, de Dourlens et de Cambrai; l'amiral de Villars-Brancas, qui avoit remis Rouen à Henri IV, fut tué de sang-froid devant Dourlens, et les Espagnols passèrent au fil de l'épée dans cette place jusqu'aux femmes et aux enfans.

Un reste de ressentiment de ce que Henri IV ne s'occupoit pas encore en personne de la Bretagne, empêcha Elisabeth de le secourir assez promptement pour prévenir ces pertes. Les Espagnols avoient en effet justifié en partie les craintes de cette reine; des vaisseaux équipés dans les ports de la Bretagne, étoient venus faire une descente en Angleterre, et les troupes de débarquement avoient brûlé quelques villages dans le comté de Cornouailles. Le maréchal d'Aumont, que Henri IV avoit

avoit laissé en Bretagne pour y entretenir la guerre, avoit été blessé à mort devant le bourg de Comper.

Sur tous ces événemens, la reine d'Angleterre dépêche à Henri IV Roger Willems ou Williams, dont l'instruction contenoit des plaintes de le voir toujours *tant engagé ès quartiers eslongnés.*

Le roi, de son côté, lui envoie l'ambassadeur Loménie, avec une lettre dans laquelle il lui annonce que Williams l'a rencontré sur la grande route de Lyon à Paris, accourant au secours de Cambrai, qui n'étoit point encore rendu, mais qui étoit vivement pressé par les Espagnols; il déclare que son voyage en Bourgogne avoit été absolument nécessaire; il s'applaudit des succès qu'il vient d'y avoir; il croit par ces succès avoir bien servi la cause commune, et il ne tient pas à lui qu'Elisabeth ne lui en sache gré.

Elisabeth lui reproche avec assez d'amertume dans l'instruction de Williams, que jamais les ennemis n'ont été plus puissans dans les provinces auxquelles le voisinage lui fait prendre le plus d'intérêt; elle lui redemande le sang de ses sujets; elle lui demande du moins où en est le prix, puisque de nouvelles instances pour de nouveaux secours se succèdent sans cesse; elle craint de lasser la patience de ses sujets; elle veut garder pour la défense de ses Etats menacés les troupes qu'elle se reproche d'avoir trop souvent et trop légèrement accordées au roi de France pour conquérir les siens; elle ne veut plus que ses sujets aient à se plaindre qu'on prodigue leur sang pour des intérêts étrangers, tandis qu'on néglige les vrais intérêts de la nation; « car; » dit-elle, quoique nous ne parlions » point comme ung prince qui est con-» traint de rendre compte à ses subjects,

» toutefois, puisque tout prince et le » roi même rapporte la plus grande » part de ses actions à la considération » du contentement de ses subjects, nous » qui ne sommes inférieurs à aucun » prince en la possession des cœurs et » volontés de nos subjects, ne pouvons » mépriser ces pensers. »

Ce témoignage que se rend Elisabeth de n'être inférieure à aucun prince dans la possession des cœurs est très-remarquable, non seulement parce que c'est un sentiment vertueux et respectable dans une souveraine, mais encore parce qu'il est vrai, et que ce desir de plaire à sa nation fut en effet le sentiment qui domina dans son ame et qui régla toute sa conduite. On voit encore par le même discours qu'elle se piquoit d'être aussi absolue qu'aucun souverain de l'Europe, et elle l'étoit en effet par ce desir et cet art de plaire.

Henri IV répond en prince qui doit

des remercîmens pour le passé et qui se dispose à faire des demandes pour l'avenir ; c'est non seulement un roi qui parle de politique à une souveraine, c'est encore un homme galant qui parle à une femme ; il met dans ses dépêches un ton plus affectueux que le ton ordinaire de la politique ; il s'alarme du refroidissement qu'il croit remarquer dans l'amitié d'Elisabeth, et le refus qu'elle a fait à ses instances, d'un secours dont il avoit un extrême besoin, paroît l'affliger moins par le tort que ce refus a fait à ses affaires, que parce qu'il est la preuve du refroidissement dont il se plaint. « J'ai jugé quelque diminution » de vos favorables offices d'amitié, » accoutumés en mon endroit ; en quoi » je ne puis reconnoître si peu d'alté- » ration, que je n'en reçoive un ex- » trême regret et déplaisir, n'y ayant » rien en ce monde que je desire da- » vantage que la conservation de vos

» bonnes graces et bienveillance, qui
» me sont si chères, que je rechercherai
» de les conserver par tous les moyens
» et bons offices qui seront en ma puis-
» sance. Il faut aussi, madame, que je
» vous confesse que je ne manquerois
» de jalousie, si votre bonne volonté
» en mon endroit n'étoit réciproque;
» l'inclination nous conduit à cette
» correspondance, etc. »

Quant à sa conduite, il la justifie, en disant qu'il a fait ce qu'il a pu; que, s'il n'a *pas entièrement nettoyé les provinces les plus proches* de l'Angleterre, il a fait au moins une partie de cet ouvrage; qu'il a soumis la Normandie, laquelle est une de ces provinces; qu'il avoit espéré en faire autant de la Bretagne, « *si, après les conquêtes et heureux*
» *succès qu'en fit monsieur le maréchal*
» *d'Aumont l'année dernière en la Basse-*
» *Bretaigne, ladite dame n'eût révoqué ses*
» *forces, qui fut cause d'arrêter le cours*

» du progrès que prenoient les affaires de » sa majesté audit pays;» en conséquence il demande qu'elle y renvoie ces mêmes forces qu'elle en a rappelées.

Il demande aussi du secours pour la Picardie, où il se proposoit de reprendre tout ce que les Espagnols y avoient pris cette année (1595) à la faveur de son éloignement.

Mais, à l'égard de cette province, l'instruction de Williams finissoit par une proposition, qui étoit le grand objet de la politique d'Elisabèth et le vrai motif de l'envoi de Williams en France. Elisabeth regrettoit toujours Calais, perdu sous le règne de sa sœur; elle vouloit rendre à l'Angleterre ou cette clef de la France ou telle autre qui seroit également à sa bienséance; elle ne donnoit point ses secours, elle les vendoit. Lorsqu'au commencement des guerres civiles de France, sous le règne de Charles IX, les protestans

avoient imploré l'appui de l'Angleterre, Elisabeth s'étoit fait remettre par eux le Havre-de-Grace, et n'avoit voulu qu'à ce prix les aider à défendre le reste de la Normandie. Le traité conclu entre les catholiques et les huguenots devant Orléans, en 1563, portoit que les Anglois évacueroient le Havre et retourneroient dans leur île; mais il falloit les y faire consentir : on fit proposer à Elisabeth de restituer le Havre, et on offrit de lui rendre Calais; elle répondit qu'il ne pouvoit y avoir de compensation entre une place telle que le Havre et une retraite de pêcheurs telle que Calais; qu'il étoit d'ailleurs plus simple que chacun gardât ce qu'il avoit. On lui déclara la guerre, on assiégea le Havre : catholiques, protestans, tous s'empressèrent à l'envi de chasser l'ennemi commun. Les protestans montroient même plus d'ardeur, parce qu'ils avoient à effacer le crime

de l'avoir introduit. Le Havre fut repris ; Elisabeth se repentit alors d'avoir refusé Calais. En 1595, elle crut l'occasion favorable pour le redemander, en mettant ce prix aux secours qu'elle consentoit d'accorder à Henri IV pour la défense de la Picardie contre les Espagnols.

Sur cette proposition, Henri ne répond pas un seul mot dans sa lettre à Elisabeth ; mais dans l'instruction de Loménie, il quitte le ton affectueux et galant pour répondre assez sèchement et avec une sorte d'indignation : *Qu'il ne se peut persuader qu'il soit tombé dans l'esprit d'Elisabeth de demander ladite ville de Calais, et qu'il n'aura pas moins de soin de la conserver que les autres places de son royaume.* En un mot, il lui demande de nouveaux secours mais il veut qu'elle les lui accorde en considération seulement de l'intérêt commun, qu'il croit devoir être assez puissant sur son ame,

et sans aucunes vues d'intérêt particulier, qui ne feroient que relâcher des nœuds qu'il importe de resserrer. Il lui fait entendre que, comptant sur ces secours et sur son zèle pour la cause commune, il s'est refusé à des propositions de paix et d'alliance, où les intérêts de l'Angleterre n'étoient pas assez ménagés.

On voit par une autre lettre de Henri IV à la reine Elisabeth, qui fut portée par Williams à son retour en Angleterre, que la reine trouvoit mauvais qu'il eût accordé une trève au duc de Mayenne, et qu'il traitât avec lui et avec d'autres ligueurs qui vouloient rentrer sous son obéissance. « J'ai donné » charge au sieur Williams, dit-il, de » vous déclarer .... les raisons qui me » disposent à ouvrir les bras au duc de » Mayenne, et autres mes sujets qui » recherchent ma bonne grace, et ont » volonté de revenir à mon service. »

Loménie, outre ses instructions et sa lettre de créance, portoit avec lui différentes lettres du roi, adressées au comte d'Essex, au grand trésorier et au grand amiral d'Angleterre, pour les prier d'appuyer ses demandes auprès de la reine. Le comte d'Essex étoit dans les intérêts de la France; mais comme la négociation ne laissoit pas de devenir délicate, au moyen du refus que faisoit le roi de satisfaire Elisabeth sur l'article de Calais, on voit par une autre lettre du comte d'Essex à l'ambassadeur Loménie, qu'il ne veut traiter avec lui que mystérieusement et par l'entremise d'un tiers, *pour éviter*, dit-il, *les jalousies de notre cour.* Loménie, parti de Paris le 7 octobre pour l'Angleterre, quitta Londres le 23 du même mois, sans avoir rien obtenu. Différentes lettres qui lui furent adressées à Douvres par la Fontaine, chargé des affaires de France en Angleterre, dans

l'espérance que les vents contraires auroient pu l'y retenir quelque temps, font voir que la cour d'Angleterre fut en effet fort agitée et fort irrésolue au sujet des propositions de Henri IV; tantôt le comte d'Essex l'emportoit en faveur de la France, tantôt le parti contraire triomphoit. Enfin, la négociation de Loménie n'eut pour lors aucun effet; mais elle en prépara une autre, qui eut plus de succès, et dans le cours de laquelle il fut lui-même renvoyé plus d'une fois en Angleterre, pour seconder les nouveaux négociateurs et presser le secours qu'ils sollicitoient. En 1595, l'Angleterre avoit vu avec assez d'indifférence les Espagnols s'emparer de la Capelle, du Catelet, de Cambrai, même de Dourlens; cette partie de la Picardie étoit méditerranée et trop éloignée de l'Angleterre, pour l'intéresser beaucoup; mais, en 1596, les Espagnols, sous la conduite de l'archi-

duc Albert d'Autriche, étant venus faire le siége de Calais, Elisabeth sentit que l'honneur et l'intérêt ne lui permettoient pas de laisser ainsi ses ennemis s'emparer des possessions que les Anglois avoient eues si longtemps en France, possessions d'ailleurs qui, plus voisines qu'aucune autre de l'Angleterre, fournissoient des moyens faciles d'insulter cette île, et qui, par leur situation entre l'Angleterre et les Pays-Bas, étoient propres à troubler le commerce, alors très-actif et très-utile entre ces deux puissances. Henri IV, de son côté, sentit les nouveaux droits que ses besoins, ses malheurs et surtout les justes alarmes de l'Angleterre, lui donnoient à ces secours qu'Elisabeth lui avoit refusés l'année précédente; il envoya donc en Angleterre, pour les solliciter de nouveau et en accélérer la marche, ce même Sancy qui avoit ramené d'utiles secours de Suisse, et au-

quel il joignit bientôt le maréchal de Bouillon. Sancy trouva, en arrivant, l'Angleterre agitée et incertaine; il y avoit à Douvres des troupes toutes prêtes à s'embarquer : tantôt on donnoit l'ordre pour l'embarquement, tantôt on le révoquoit; on faisoit à la hâte des levées dans Londres, et on les licencioit; on craignoit d'arriver trop tard pour secourir Calais, et on attendoit qu'il fût pris. Il le fut, et le bruit courut dans Londres que tout étoit pris, et ville et citadelle; en conséquence, l'indignation fut grande et le cri public violent contre les François; on leur reprochoit d'avoir négligé tout ce qui étoit nécessaire pour la conservation d'une place si importante. Plus on se plaignoit d'eux, moins on étoit disposé à les secourir; mais eux, ne pouvoient-ils pas rétorquer ce reproche, et se plaindre des Anglois, qui ne les avoient pas aidés à défendre cette place?

Sancy, qui n'avoit aucunes nouvelles concernant Calais, prit sur lui (à ce que porte une relation de son ambassade, mais qui n'est pas de lui) de publier *qu'il avoit nouvelles certaines que la citadelle tenoit encore, et avoit promis au roi d'attendre le secours de l'Angleterre ;* ce qui produisit pour le moment l'effet de faire donner l'ordre d'embarquer les troupes. « Sur le soir du même jour » (samedi 20 avril) arriva le sieur de » Champeron, qui avoit laissé le roi, » le jeudi, à Saint-Valery, et apporta » la capitulation de la citadelle de Ca- » lais, qui estoit une trève de six jours, » pendant laquelle il ne se feroit aucun » acte d'hostilité de part ni d'autre; de » sorte que ce que le dit seigneur de » Sancy avoit asseuré sans en avoir ad- » vis, se trouva vrai: l'on en advertit » la royne, et renvoya-l'on le dit sieur » de Champeron le lendemain matin, » pour porter advis au roi que le secours » marchoit ».

Ce mensonge hardi, adroit et heureux, est une de ces ruses dont un négociateur s'applaudit en pareil cas, et nous sommes étonnés que Sancy lui-même n'en parle pas dans un mémoire qu'il présenta sous la régence de Marie de Médicis, pour être remboursé d'avances qu'il avoit faites pour le Gouvernement. Ce mémoire, où il prend le ton d'un ministre déchu de son ancienne faveur, renonçant aux récompenses et se bornant à demander justice, et où par conséquent il exagère plutôt que de diminuer, encore moins d'oublier jusqu'au moindre service qu'il a pu rendre, est imprimé dans le troisième tome des mémoires d'État à la suite de ceux de Villeroi; il contient des détails assez curieux sur l'ambassade de Sancy en Angleterre et sur la négociation dont il s'agit, mais il n'y est rien dit du fait dont on lui fait honneur dans la relation.

Le secours ne put arriver à temps ; la politique angloise fit passer la vivacité françoise par un long circuit de délais, de reproches, de refus, de menaces et de promesses. La reine ne portoit que des paroles de paix et d'amitié, mais ses ministres se chargeoient de faire naître des difficultés que la reine paroissoit toujours s'empresser à lever, mais qu'elle ne levoit pas toutes. Tous ces incidens sont très-bien exposés dans la relation dont il s'agit : les progrès de la négociation y sont marqués jour par jour. L'auteur de cette relation est un homme qui assistoit à toutes les délibérations, et que les deux négociateurs s'étoient associé, prévoyant « que ledit seigneur de Sancy pourroit être » contraint de partir avant que le traité » fût achevé et qu'alors il pourroit soulager ledit seigneur de Bouillon ; » c'étoit le fameux Guillaume du Vair, qui fut depuis évêque de Lisieux, deux

fois garde des sceaux sous le règne de Louis XIII, et mourut en 1621 revêtu de cette dignité; il étoit alors conseiller d'Etat, et les deux ambassadeurs le qualifient : *serviteur confident du roi.*

Il y a une autre différence assez marquée entre le récit de du Vair et celui de Sancy sur une autre circonstance de la négociation; celle de Loménie avoit manqué par le refus qu'avoit fait Henri IV de céder Calais à Elisabeth, en 1596. Cette reine voyant Calais assiégé par les Espagnols, conçut de nouvelles espérances; elle crut qu'on ne pourroit se dispenser de lui abandonner cette place quand les Anglois offriroient, ou de la défendre tandis qu'elle n'étoit encore qu'attaquée, où de la reprendre si elle étoit prise par les Espagnols : Élisabeth ne parla et ne fit parler de rien à Sancy, lorsqu'il pressa auprès du conseil le départ du secours; on promit d'ordonner ce départ, et la reine envoya visiter

Sancy par Sidney. C'étoit toujours le samedi, 20 avril : la nuit suivante, elle fait partir ce même Sidney pour la France. Sancy, instruit le lendemain matin par ses amis, du départ de Sidney, *estimoit que ce n'estoit que pour advertir le roi du secours, et faire entendre à sa majesté que le dit secours estoit préparé avant la venue du dit sieur de Sancy, afin que le roi en sût plus de gré à la dite dame.* C'étoit sans doute ce qu'elle vouloit que Sancy pût croire, s'il apprenoit le départ précipité de Sidney ; elle vouloit que Henri, en recevant par Sidney la proposition d'abandonner Calais à l'Angleterre, fût encore incertain d'obtenir le secours qu'il demandoit, afin que cette incertitude même le déterminât. Le lendemain dimanche, 21, Sancy eut audience de la reine ; elle ne lui parla point de Sidney, mais elle lui dit négligemment un mot sur Calais : *lorsque j'avois desiré*, lui dit-elle, *d'avoir cette*

place, ce n'étoit que pour la conserver, voyant bien que le roi étant empesché ailleurs, la pourroit laisser perdre.

Le roi reçut fort mal la proposition de Sidney; il lui tourna le dos en disant: qu'il aimoit autant *être mordu par un lion que par une lionne*, et dépouillé par ses ennemis que par ses alliés. Le mercredi, 24, Sancy reparut devant la reine, pour presser le départ du secours. Sidney étoit revenu avec la réponse du roi, qui est la lettre qu'on va voir; nous la rapportons en preuve de ce mélange de ton ferme et de ton affectueux, de refus courageux et de supplications tendres, de reproches et de remercîmens, de politique et de galanterie, qui nous paroît caractériser cette correspondance de Henri IV avec Elisabeth, et dont on a déjà vu plus haut des exemples. D'ailleurs, cette lettre est la seule des pièces relatives à cette négociation, qui ne soit pas imprimée à la

fin du recueil des œuvres de Guillaume du Vair. Nous la tirons des manuscrits de Brienne, vol. 37, *in*-fol.:

« Madame, j'ai reçu votre lettre par » le sieur de Sidney, et entendu de lui » la proposition qu'il dit avoir eu charge » de me faire de votre part, que j'ai » trouvée si peu convenable à la sincé- » rité de cette parfaite affection que j'ai » toujours trouvée en votre bonté, que » je crois plutost qu'elle ait été persua- » dée par ceux qui ne savent pas quel est » l'intérieur de votre ame, que non pas » qu'elle soit née et conçue en icelle, » qui a toujours été envers moi trop » candide et favorable pour vouloir » maintenant gâter une vertu que vous » avez mise en si grande perfection, » qui est l'intégrité de votre amitié, qui » n'a jusques ici, même en ce qui a été » de mon particulier, reçu comparai- » son ni exemple.

» Permettez-moi donc, madame,

» que, quoi que m'ait dit le sieur de
» Sidney, je sois jusques ici incrédule
» que vous vouliez mesurer votre ami-
» tié à l'utilité qui vous en peut revenir,
» même en cette occasion, qui est si
» importante et pressante, qu'elle ne
» comporte point le temps qu'il fau-
» droit pour délibérer sur une propo-
» sition de telle conséquence. Les né-
» cessités, madame, sont les preuves
» (ou épreuves) des bonnes ou feintes
» affections! Je m'assure que la vôtre
» se justifiera en cette occasion, telle
» qu'elle a toujours été; je le pense
» ainsi mériter, madame, par l'ardeur
» du zèle que j'ai à votre service, et
» contentement pour lequel nul ne por-
» tera jamais sa vie plus librement que
» moi, qui vous prie croire qu'ainsi que
» je reconnois que je suis ce que je suis,
» principalement par vous, que je suis
» et serai éternellement et entièrement
» pour vous et pour votre service;

» vous suppliant très-humblement que
» cette occasion, que je suis venu re-
» chercher sous l'espérance de votre
» protection, ne m'échappe point faute
» d'icelle, avec honte pour moi et quel-
» que note en votre amitié, que vous
» ne doutez point que tout le monde
» ne regarde en cet accident, plus qu'en
» nul autre qui se soit jamais offert, et
» ai eu agréable que le sieur de Sancy,
» que j'ai près de vous, s'explique da-
» vantaige sur les particularités de cette
» affaire, à quoi me remettant; je fini-
» rai en vous baisant bien humblement
» les belles et heureuses mains qui tien-
» nent les clefs de ma bonne ou mau-
» vaise fortune : je ne la desirerai ja-
» mais meilleure que d'être toujours
» reconnu, madame, etc. . . . . . . »

Sancy trouva la reine *fort malcontente et résolue de ne point faire passer le secours, sinon à condition que l'on lui bailleroit Calais.* Sancy envoya Saint-Aubin son

frère faire part au roi de cette résolution, et l'après-dînée il écrivit à la reine, *la suppliant*, selon le récit et les termes de du Vair, *de hâter le secours et se réserver, lorsque son armée seroit passée à Bologne, de demander au roi ce qu'elle desiroit.*

Ç'auroit pu être une adresse d'ambassadeur, de tâcher de persuader à la reine que Henri IV, généreux et reconnoissant comme il l'étoit, pourroit, en voyant arriver le secours demandé, accorder librement et volontairement ce qu'il croyoit de son honneur de refuser, quand on l'exigeoit de lui impérieusement, et sous peine d'être privé d'un secours nécessaire; mais Sancy ne se vante point du tout de cette adresse, et il parle au contraire d'une contestation qu'il eut avec la reine sur la proposition concernant Calais, et dans laquelle il se vante de lui avoir dit des vérités fortes; or, le récit de du Vair exclut toute

idée d'une contestation entre la reine et Sancy.

« Je dis à la reine d'Angleterre, dit » Sancy, qu'il étoit plus expédient pour » le roi que l'Espagnol prînt Calais par » force, que si le roi le lui quittoit » pour les raisons susdites, et adjoutai » que si les Espagnols le prenoient, » nous espérions le reprendre sur eux, » et si nous le lui avions quitté, nous » ne saurions par quel moyen le lui re- » demander, et quand nous le vou- » drions, nous l'offenserions, et au lieu » d'un ennemi, nous en aurions deux. » Elle ne me sut dire autre chose, sinon » qu'elle ne croyoit pas que le roi eût » donné charge de lui faire telle ré- » ponse, ce que je lui advouai, parce » que le roi n'eût jamais pensé qu'elle » lui dût, en son affliction, faire une » telle demande. »

Si l'on veut savoir à présent qui mérite le plus de foi, de la relation de du Vair

Vair ou du mémoire de Sancy, c'est le mémoire de Sancy, et du Vair lui-même en fournit la preuve. A la suite de sa relation, il rapporte la lettre que Sancy écrivit à la reine le jour même, et ce qu'on y trouve est parfaitement conforme à ce qu'il se vante d'avoir dit :

« Madame, pour ne vous point abu-
» ser, je vous dirai franchement que le
» roi mon maître ne se pourra persua-
» der que cette proposition parte de
» votre volonté ; il connoît trop votre
» bonté et votre sincérité, laquelle il a
» trop éprouvée, pour croire que vous
» vouliez tirer profit de sa nécessité,
» aux dépens de son honneur. Madame,
» ce n'est point méconnoissance des
» faveurs que vous lui avez faites, et
» sais qu'il n'y a rien au monde en sa
» puissance, que vous ne deviez espé-
» rer de sa générosité ; mais aussi est-il
» trop courageux, pour se laisser ran-
» ger par la nécessité à chose indigne

» de sa magnanimité...... Que si les » mauvaises fortunes le forçoient à en- » durer quelque injure, il la supporte- » roit bien plus patiemment de ses en- » nemis qu'il ne le feroit de ses amis; » et pour ce, madame, je vous supplie » et conjure, au nom de Dieu, de ne » vous plus arrêter à telles propositions » entièrement hors de propos à cette » heure ».

Pendant tous ces débats, la citadelle de Calais fut emportée d'assaut par les Espagnols, le vendredi 26 avril; le gouverneur (Vidossan) fut tué sur la brèche. Ardres fut pris aussi quelque temps après; mais ces désastres même contribuèrent au succès de la négociation de Bouillon et de Sancy, et le dimanche 26 mai, ils conclurent un traité de ligue offensive et défensive entre la France et l'Angleterre, contre l'Espagne. L'armement d'Angleterre, commandé par le comte d'Essex, n'ayant pu arri-

ver assez tôt pour sauver Calais et Ardres, servit du moins à enlever Cadix aux Espagnols. Ainsi, tandis que les Espagnols acquéroient en France une clef qui avoit été longtemps entre les mains des Anglois, les Anglois acquéroient en Espagne une clef encore plus importante; mais ils ne la gardèrent pas; Cadix fut abandonnée et pillée.

En 1597, seize soldats espagnols surprirent la ville d'Amiens par ce stratagême, assez fin puisqu'il réussit, de répandre, comme par maladresse, quantité de noix sur le pavé, pour amuser la garnison pendant qu'on s'emparoit des portes. A cette nouvelle, Henri IV accourut avec toute la noblesse et toutes les forces du royaume, et reprit Amiens, malgré l'archiduc Albert, qui s'avança pour lui en faire lever le siége; mais, ni une nouvelle calamité, telle que la surprise d'Amiens, presqu'aux portes

de Paris, ni les pressantes instances de Henri IV dans ce moment, n'avoient pu arracher à Elisabeth qu'un corps de quatre mille hommes : non seulement elle ne fournissoit à son allié que des secours peu proportionnés à ses besoins, mais encore elle ne trouvoit pas bon que d'autres y suppléassent. Les Pays-Bas ayant fourni à Henri IV une somme d'argent, dans cette guerre contre l'Espagne, Elisabeth s'empressa de leur redemander celui qu'elle leur avoit prêté en différentes occasions, et qui, selon les traités, ne devoit être rendu qu'après la fin de la guerre : « Quand on est » en état, leur dit-elle, de prêter de » l'argent, on doit être en état de payer » ses dettes, et on doit commencer par » là ». Elle aimoit à tenir ainsi ses alliés dans la dépendance.

Cette reprise d'Amiens fut le dernier exploit considérable de cette guerre. La paix de Vervins fut conclue le 2 mai

1598, entre la France et l'Espagne. On se rendit de part et d'autre tout ce qu'on s'étoit pris. A quoi donc avoit servi cette guerre qui, de l'aveu de Philippe II, lui avoit coûté plus de cent millions de ducats, sans compter le sang des hommes, puisqu'on ne le compte pas?

Henri IV, après tant de travaux, de dangers, de fatigues, se devoit la paix à lui-même, il la devoit à ses sujets, et il ne devoit peut-être à ses alliés que ce qu'il voulut faire pour eux, c'est-à-dire de se rendre médiateur entr'eux et l'Espagne; mais il falloit que le temps et les événemens assurassent l'indépendance des Provinces-Unies et disposassent par degrés l'orgueil de l'Espagne à pardonner à des rebelles, devenus trop puissans pour être punis, et à reconnoître cette souveraineté nouvelle formée à ses dépens. La guerre continua donc entre l'Espagne et les Pays-Bas.

La reine Elisabeth parut fort mécon-

tente de la paix et ne voulut point y entrer. La politique lui suggéroit quelquefois de ces feintes colères; cette fois elle ne vouloit qu'affecter un plus grand zèle pour l'alliance des Pays-Bas, afin de rester seule chargée de leur protection. Elle s'attacha donc à perpétuer cette guerre, en fournissant aux Etats-Unis des secours assez forts pour les empêcher de succomber, assez foibles pour les empêcher de triompher. Henri IV leur fut plus utile par les secours secrets qu'il ne cessa de leur fournir, sans rompre ouvertement avec l'Espagne et sans troubler la paix.

Elisabeth qui faisoit à Henri IV des reproches si amers sur cette paix à laquelle elle l'avoit forcé par la rareté, la lenteur et l'insuffisance de ses secours, en tiroit cependant un grand avantage. Les Espagnols évacuoient la France, et l'Angleterre n'avoit plus à redouter leur voisinage. Le duc de Mercœur leur allié,

fit alors son traité avec Henri IV, et lui remit la Bretagne. Sa fille unique, en épousant César, Monsieur, fils de Henri et de Gabrielle d'Etrées, et qui fut fait duc de Vendôme, porta les grands biens de sa maison dans cette maison naissante de Vendôme.

Un avantage inestimable de la paix de Vervins pour la France, fut qu'elle coupa la racine des guerres civiles et de ces guerres de religion, qui, préparées aussi en France par la persécution sous François Ier., sous Henri II et surtout sous François II, nées sous Charles IX, continuées sous Henri III, s'étoient étendues au-delà de la France et avoient embrasé une grande partie de l'Europe.

L'Espagne crut être sans ennemis, lorsqu'elle ne fut plus en guerre avec la France. Il étoit temps que Philippe II, s'il vouloit laisser à Philippe III son fils, ses Etats paisibles (sauf cette guerre de Flandre), signât le traité de Vervins.

Il mourut le 13 septembre suivant, et avec lui sembla mourir toute la grandeur de l'Espagne. Il l'avoit soutenue à ce degré d'éclat, de puissance et de prépondérance dans l'Europe où Charles-Quint l'avoit élevée.

Philippe II fut véritablement le rival de Henri IV; il y avoit entre leurs caractères plus d'opposition encore qu'entre leurs intérêts. Cette popularité séduisante de Henri IV, cette affabilité ingénieuse, ce front et ce cœur toujours ouverts, cette sensibilité généreuse qui lui fit nourrir Paris en l'assiégeant, cette simplicité de manières qui prenoit le ton de l'égalité avec tout le monde, de l'amitié, de la familiarité avec ceux qui en étoient dignes, ce goût et ce talent de dire des choses finement obligeantes, cet art qu'il eût fallu acquérir dans sa situation, si la nature ne le lui avoit pas donné, cette *bonhommie* adorable de Henri IV (car ce mot le carac-

térise et semble avoir été fait pour lui), cette bonhommie qui lui faisoit dire au duc de Mayenne, après l'avoir lassé à la promenade : *mon cousin, voilà la seule vengeance que je prendrai de vous;* du duc de Sully et de leur amitié : *il faut qu'on sache qu'entre Sully et moi, c'est à la mort et à la vie, et que je lui servirai de second envers et contre tous;* du second maréchal de Biron : *voici un homme que je présente toujours avec succès à mes amis et à mes ennemis;* à un ambassadeur d'Espagne, qui, accoutumé à la fière étiquète de sa cour, trouvoit que les courtisans françois s'empressoient trop familièrement autour de leur roi et le serroient de trop près : *vous ne voyez rien, ils me serrent bien autrement dans un jour de bataille;* de tout son peuple enfin : *qui s'attaque à mon peuple, s'attaque à moi; je veux que mon peuple soit riche et heureux, et que le moindre pay-*

san ait une poule à mettre dans son pot tous les dimanches :

Ces expressions sont consacrées, ce sont les siennes, et ce sont elles qui ont suggéré à un poète ce vers heureux et caractéristique :

Seul roi de qui le pauvre ait gardé la mémoire.

La reconnoissance offrit longtemps aux regards du peuple l'image du plus populaire des rois, placée sur ce pont qui fut son ouvrage, et que sa popularité eût choisi comme le plus grand passage du peuple de la capitale.

Tout ce qui vient d'être dit forme le plus parfait contraste avec ce Philippe II, si sec, si froid, si fier, si taciturne, en qui tout étoit roide d'orgueil et de dureté; qui mettoit une distance immense entre lui et les hommes; qui ne connoissoit pas d'autre vertu que la gravité, ni d'autre sauve-garde pour le

trône que l'invisibilité; qui croyoit que cet attribut de la Divinité devoit être l'apanage des rois et pouvoit seul leur assurer le respect, et qui, à la honte du genre humain, n'avoit peut-être pas entièrement tort. Ce roi n'avoit jamais ri et vouloit que le rire fût aboli dans ses Etats; il ne le permettoit même pas aux gens du peuple; il le regardoit comme un symptôme de liberté trop fort, comme une sorte de libertinage d'esprit, digne de la sévérité de l'inquisition; un homme du peuple auquel il seroit échappé un éclat de rire en public, auroit été mis en prison comme ayant manqué à la dignité de son être ou à celle de sa grave nation, et surtout comme ayant désobéi au roi. Les ministres, les généraux, les grands officiers, les favoris même de Philippe II, si l'on peut dire qu'il en eut, ne lui parloient qu'à genoux. L'auteur de la Henriade a dit de Louis XII: *Il pardonna*

souvent. Philippe II ne pardonna jamais. Toute offense, quelle qu'elle fût, étoit infailliblement suivie de la peine; « ses » ordres, dit un auteur, étoient comme » les décrets de la fatalité qui doivent » s'exécuter malgré tous les obstacles, » et ces ordres étoient toujours cruels. » Son furieux, mais froid fanatisme eût » vu sans regret périr jusqu'au dernier » des hérétiques, et leurs cris ne l'au- » roient point ému. Des principes ri- » gides, inflexibles, des préjugés aveu- » gles régloient seuls sa conduite; ce » qu'on appelle sentiment étoit étran- » ger à son ame. Ce roi terrible eut pour- » tant des qualités d'un grand roi; il » n'en fut jamais de plus appliqué aux » affaires ni de plus capable de les con- » duire; il connoissoit les hommes et » savoit placer et employer les divers » talens. Il dirigeoit et troubloit tout; » il mettoit l'Europe en feu, du fond de » son cabinet dont il ne sortoit jamais.

» Pendant quarante-deux ans de règne,
» il ne fut pas un seul jour sans guerre;
» car indépendamment de celles qui ap-
» partenoient à notre sujet, il ne cessa
» de combattre les Maures et en Espa-
» gne et en Afrique : mais il ne fit ja-
» mais la guerre en personne, il or-
» donnoit tout et abandonnoit l'exé-
» cution à des mains choisies (1), et
» tandis que son rival, entraîné par la
» gloire, sans cesse au milieu des feux
» et du danger, mettoit dans un ha-
» sard continuel et ses droits et sa vie,
» lui, tranquille dans son palais, comme
» l'Être-Suprême au haut des cieux, dis-
» tribuoit sur la terre les biens et les
» maux, mais surtout les maux, d'après
» des lois dont lui seul avoit le secret.
» Mourant, accablé d'infirmités hon-

(1) Embrasez par nos mains le couchant et l'aurore,
Remplissez l'univers sans sortir du Bosphore.

Mithridate.

» teuses, dégoûtantes, douloureuses, » en proie à toutes les horreurs de la » maladie pédiculaire, il n'abandonna » pas un moment le travail. Supérieur » à la nature comme à la fortune; su- » périeur aux événemens, jamais enflé » par les succès, jamais abbattu par les » revers pendant le cours de sa vie, il » sentit de même sans trouble et sans » effroi la santé l'abandonner et la vie » lui échapper. Mais cette fermeté ne » fut un avantage que pour lui; ses » cruautés, sa dissimulation, sa fausse » politique furent un fléau pour le » genre humain ».

Henri et Philippe furent opposés l'un à l'autre jusques dans leur mort. Philippe, que sa patience dans ses maux faisoit comparer à Job par les catholiques, et que la nature de ces mêmes maux faisoit traiter d'Antiochus et d'Hérode pas les protestans, mourut lentement d'une maladie af-

freuse; Henri IV, en un instant, de deux coups de poignard. Mais cette fin différente des deux rivaux semble offrir à l'esprit une triste conséquence. Henri IV fut aimé et fut assassiné; Philippe II fut craint, par conséquent haï, et il mourut dans son lit. Ne nous pressons pas néanmoins d'en conclure qu'il vaut mieux être craint que d'être aimé. Vespasien, Titus, Trajan, les Antonins moururent dans leur lit, et l'on sait quelle fut la fin tragique de Caligula, de Néron, de Domitien, de Commode. Que conclure de ces exemples opposés? que le plus sûr est au moins d'être aimé, mais que les rapports des causes aux effets nous échappent quelquefois, parce qu'ils sont trop compliqués.

Autant Charles-Quint, toujours en mouvement, avoit multiplié ses voyages, autant Philippe II étoit sédentaire. Don Carlos, grand admira-

teur de son aïeul, mais peu respectueux envers son père, s'étoit permis la plaisanterie d'un livre de papier blanc qu'il avoit intitulé au frontispice : *Les grands et admirables Voyages du roi don Philippe*, et, en tête de chaque page, on lisoit : Voyage de Madrid à l'Escurial, de l'Escurial à Tolède, de Tolède à Madrid, de Madrid à Aranjuez, d'Aranjuez au Pardo, du Pardo à l'Escurial, etc. Cette dangereuse plaisanterie, étant tombée entre les mains de Philippe II, ne contribua pas peu au malheur de don Carlos.

Philippe II, peu de temps avant sa mort, avoit marié sa fille Isabelle-Claire Eugénie, fille de l'infortunée Elisabeth de France, à l'archiduc Albert d'Autriche, et lui avoit donné en dot les Pays-Bas, le Charolois et la Franche-Comté; il avoit aussi arrêté le mariage de Philippe III, son fils et fils d'Anne d'Autriche, avec Margue-

rite d'Autriche, fille de l'archiduc Charles, duc de Stirie, cousin germain de Philippe II.

Philippe II avoit encore marié une autre fille d'Elisabeth de France (l'infante Catherine) à Charles Emanuel, duc de Savoie, fils du vainqueur de Saint-Quentin et du beau-frère du roi de France, Henri II.

Depuis Sixte-Quint, mort en 1590, jusqu'à Clément VIII (Aldobrandin) élu en 1591, trois papes, Urbain VII, Grégoire XIV et Innocent IX n'avoient fait que passer et n'avoient pas eu le temps d'être connus. Ce fut Clément VIII qui réconcilia Henri IV avec l'église, mais il avoit longtemps refusé cette absolution, parce que Henri IV s'étoit fait absoudre en France par des évêques; comme pouvant se passer de l'absolution du pape, et parce qu'en conséquence de l'attentat de Jean Chatel, les jésuites avoient été bannis du

royaume. Pourquoi, disoit-il à ce sujet, punir l'ordre entier du crime d'un particulier. On pouvoit lui répondre que, si le crime étoit de quelques particuliers, la doctrine étoit alors celle de l'ordre entier; et il auroit pu répliquer que cette doctrine étoit alors celle de presque tout le clergé de France, pour ne pas parler des autres Etats catholiques. Les négociations pour l'absolution n'avançoient pas, quoique d'Ossat, depuis cardinal, y employât tous ses talens et toute son activité. Dès 1592, Séraphin, auditeur de Rote, disoit au pape : *très-saint père permettez-moi de vous dire que Clément VII perdit l'Angleterre pour avoir voulu complaire à Charles-Quint, et que Clément VIII perdra la France, s'il continue de chercher à complaire à Philippe II;* car c'étoit surtout ce prince qui mettoit obstacle à l'absolution de Henri.

Le pape se relâcha, enfin jusqu'à con-

sentir à l'absolution, le 17 septembre 1595, mais il voulut qu'elle fût reçue sous une forme qui pouvoit déplaire; il exigea que les ambassadeurs françois se soumissent à recevoir en pleine audience, au nom de leur maître, de légers coups de baguette, ce que les protestans appelèrent *recevoir des coups de bâton par procureur*. Soit que cette cérémonie fût ancienne dans l'église, ou que ce fût une invention nouvelle, on saisissoit sans doute des rapports à-la-fois politiques et mystiques entre cette baguette et l'ancienne *vindecte*, entre l'absolution et la manumission, parce que l'absolution affranchit de la servitude du péché, et rend la liberté chrétienne à ceux qui étoient dans les liens des censures. C'étoit, disoient du Perron et d'Ossat, alors ambassadeurs de Henri IV à Rome, une pratique prescrite en pareil cas par le rituel. « Fal-» loit-il, pour une vaine formalité, sus-

» pendre une affaire de cette impor-
» tance ? ne valoit-il pas mieux ôter,
» par une observation exacte du rituel,
» jusqu'au moindre prétexte de dire que
» le roi n'avoit pas été bien absous ? »

Le procès-verbal de la cérémonie, porte que le pape, à chaque verset du *Miserere*, *verberabat et percutiebat humeros procuratorum, et cujuslibet ipsorum, cum virgâ quam in manu habebat.*

D'Ossat trouve ces expressions bien hyperboliques ? c'est dit-il, une céré-
» monie du pontificat, laquelle nous
» ne sentions non plus que si une
» mouche nous eût passé pardessus nos
» vêtemens; néanmoins, à voir cette
» écriture, vous diriez que nous en
» dûmes demeurer tout épaulés. »

Mais c'est là vouloir donner le change; il ne s'agit pas de la petite douleur que pouvoit faire ou ne pas faire cette baguette dans une cérémonie publique. Sans doute on n'avoit pas envie de

blesser ou de meurtrir les représentans du roi. Il s'agit de savoir si cette cérémonie étoit décente; si ce n'étoit pas soumettre trop servilement le diadême à la tiare; si ce n'étoit pas avilir la majesté royale par une soumission trop humiliante, et fournir des titres ou des prétextes à l'ambition pontificale contre l'indépendance des souverains? En pareil cas, la grande règle est de ne pas faire ce que l'ennemi veut qu'on fasse. Le pape n'auroit pas été si attaché à cette cérémonie, s'il l'eût crue absolument sans conséquence. Pourquoi, pouvoit-on lui dire, tenez-vous tant à une pareille formule? c'est, dites-vous, que c'est un acte de soumission à l'église. Eh bien! la voilà cette soumission, nous vous demandons l'absolution. N'est-ce pas reconnoître qu'un roi, même victorieux, ne peut pas s'en passer, du moins à titre de chrétien et d'enfant de l'église? que pouvez-vous

prétendre et même desirer de plus ?

Il vouloit plus, il vouloit mettre dans l'énoncé de la sentence d'absolution : *nous réhabilitons Henri dans sa royauté ;* il vouloit que, dans la cérémonie du Perron et d'Ossat déposassent aux pieds du pape, la couronne de France, que le pape leur remettroit sur le champ. Jamais le zèle françois ne voulut y consentir ; ç'eut été en effet l'aveu le plus positif du principe ultramontain de la dépendance des couronnes ; et avec un peu plus de fermeté, on eût encore fait supprimer la honteuse ou plutôt la ridicule comédie de la baguette ; on auroit enlevé aux protestans, le petit triomphe ou la petite consolation de voir que le roi ne pouvoit leur échapper qu'à condition de s'avilir.

Ils n'épargnèrent point les plaisanteries à d'Ossat ni surtout à du Perron, ni même à Henri IV.

« Il a fallu, dit d'Aubigné (1), que
» Henri, se prosternant aux pieds du
» pape, ait reçu les gaulades en la per-
» sonne de M. le Convertisseur (du
» Perron) et du cardinal d'Ossat, les-
» quels deux furent couchés sur le ven-
» tre à béchenez comme deux paires de
» maquereaux sur le gril, depuis *Mise-*
» *rere* jusqu'à *vitulos.*

» D'Ossat et du Perron, dit M. l'abbé
» de Longuerue (2), l'échappèrent belle,
» quand on sut en France, la manière
» de l'absolution de Henri IV à coups
» de bâton; le déchaînement fut uni-
» versel, et je ne sais pas ce qui leur se-
» roit arrivé sans M. de Villeroy qui
» étoit un grand papimane. Le chance-
» lier de Chiverni crioit comme un
» aigle : *on s'est tant déchaîné contre*
» *Henri III mon bon maître, qu'a-t-il*

(1) Confession de Sancy, liv. 1er. chap. 1er.
(2) *Longueruana*, partie 1re. pag 155.

» *fait d'approchant ?* Tous les gens de » robe, tous les gens d'épée crioient de » même. Henri IV voyant que l'af- » faire étoit faite, la prit par le bon » côté. »

CHAPITRE HUITIÈME.

Philippe III, en Espagne ;
Et encore Henri IV en France.

Henri IV survécut douze ans à Philippe II, et ne jouit d'un règne paisible que du temps de Philippe III.

Il n'y eut point de rivalité personnelle entre Henri IV et Philippe III, entre un grand roi travaillant avec un utile ministre à fermer toutes les plaies du royaume, à réparer toutes ses pertes, parvenant en peu de temps à ramener les richesses et la prospérité dans ce même Etat si longtemps désolé par les guerres civiles, et un enfant de vingt ans, qui ne prit les rênes du gouvernement

ment que pour les remettre au duc de Lerme, don François de Roxas de Sandoval, marquis de Dénia, qui les remit lui-même à son favori Rodrigue Calderon, fils d'un simple soldat (1). Mais la rivalité subsista entre les deux nations; la paix de Vervins les réduisoit seulement à ne se plus faire la guerre qu'indirectement et pour leurs alliés. Les intérêts religieux avoient alors une grande influence sur les intérêts politiques. Le parti catholique et le parti protestant divisoient toute l'Europe; l'Espagne, avec le pape, étoit à la tête du premier, la France à la tête du second. Henri IV, quoique devenu catholique, se souvenoit toujours d'avoir été longtemps le chef du

---

(1) Il ne faut pas confondre ce Calderon avec le fameux Calderone, le grand poëte tragique de l'Espagne, qui vivoit à-peu-près vers le même temps.

parti protestant et conservoit les mêmes alliés. La Hollande (car c'est sous ce nom qu'il faut désigner désormais les sept provinces détachées de la domination espagnole) étoit sous la protection du roi de France, comme sous celle de la reine d'Angleterre. La maison de Nassau continuoit d'être à la tête de la république naissante. L'assassinat de Guillaume, prince d'Orange, avoit délivré l'Espagne d'un général habile, mais qui fut bientôt remplacé par un plus habile encore. Le duc d'Albe, dans le temps qu'il ravageoit les Pays-Bas, en 1568, avoit arrêté le fils aîné du prince d'Orange à Louvain, où il faisoit ses études, et l'avoit envoyé en Espagne pour y servir d'ôtage. Traité avec douceur par Philippe II, élevé à sa cour, il étoit devenu Espagnol, et fut fidèle toute sa vie à l'Espagne et à la religion catholique.

Mais Maurice, second fils de Guil-

laume, fut le second stathouder de Hollande. Ce fut le plus grand général de son temps; il disoit lui-même sans parler de lui, qu'Ambroise Spinola étoit le second. Il avança, il affermit l'ouvrage commencé par son père; il fit de la Hollande un Etat redoutable aux Espagnols. Notre illustre Turenne, son neveu, fut son élève et fit sous lui ses premières armes. La guerre continue avec plus d'ardeur entre la maison d'Autriche et la maison de Nassau, et celle-ci est secourue par l'Angleterre sur mer et par la France sur terre.

L'infante archiduchesse Isabelle-Claire Eugénie se faisoit aimer et respecter dans ses nouveaux Etats, et en donnoit d'autant plus d'affaires à la nouvelle république. L'archiduc Albert d'Autriche commandoit lui-même ses armées; il gagna et perdit des batailles, dans l'une desquelles il fut grièvement blessé; mais Maurice fut

obligé de lever le siége de Nieuport, et Albert alla commencer, en 1601, ce mémorable siége d'Ostende qui dura trois ans et trois mois, où les Espagnols perdirent quatre-vingt mille hommes et les Hollandois soixante mille, où d'ailleurs presque toute l'Europe prit part; l'Espagne, l'Italie, la Flandre autrichienne étoient réunies pour l'attaque; la France, l'Angleterre, l'Allemagne protestante et la Hollande pour la défense. Avant et pendant ce siége il y eut dans ces parages plusieurs batailles navales. La flotte espagnole étoit commandée par Frédéric Spinola, de cette illustre maison génoise, dont étoit Thomassine Spinola, l'amante de Louis XII (1), et dont plusieurs branches se sont établies dans diverses parties de l'Italie et en Espagne; Frédéric

(1) Voyez le chap. 2 de ce 4e. livre, vers la fin.

Spinola, en 1600, bat les Hollandois et leur enlève dix-huit vaisseaux.

En 1602, il est défait par l'anglois Robert Mansel dans un autre combat naval devant Calais.

Il est tué dans un troisième combat à la vue d'Ostende, le 27 mai 1603.

L'année précédente, Ambroise Spinola son frère, simple négociant, avoit quitté le négoce pour entrer, n'étant déjà plus jeune, dans cette carrière militaire qu'il devoit remplir avec tant d'éclat, en surpassant sur terre la gloire que Frédéric avoit acquise sur mer. C'est par la lecture qu'Ambroise avoit appris le métier de la guerre; il parut d'abord un général consommé; il avoit levé à ses dépens cinq mille hommes, et étoit venu offrir ses services à l'archiduc. Son coup d'essai fut de faire poser les armes à six mille soldats qui s'étoient révoltés contre l'archiduc; et il montra dans cette occasion tant de

supériorité, tant de talent pour le commandement, qu'Albert ne balança pas à lui confier la conduite de l'armée. Son début alors fut de faire lever au prince Maurice le siége de Bois-le-Duc en 1603; et ce fut lui qui eut la gloire de forcer enfin Ostende à capituler, le 20 septembre 1604. Il fut fait généralissime des armées de terre et de mer de l'Espagne dans toute la Flandre.

Semblable à ce grand prince de Parme, Alexandre Farnèse, qui avoit pu dire à Henri IV : « Voici mes pro» jets contre vous, voici même mes » moyens d'exécution, je ne vous » cache rien, et vous n'empêcherez » rien. » Spinola ne cachoit point ses desseins, ou, si l'on veut, il les cachoit d'autant plus habilement qu'il paroissoit les publier avec indiscrétion; il vint à Paris après le siége d'Ostende; le même Henri IV lui demanda, comme un général qui s'entretient de son art

avec un général, quels étoient ses projets pour la campagne suivante, bien persuadé que Spinola, le connoissant pour allié secret de Maurice, lui diroit tout le contraire de ce qu'il se proposoit de faire. Spinola prit le roi au piége que le roi lui tendoit : il dit exactement ce qu'il avoit résolu de faire. Henri et Maurice furent les dupes de leur défiance. *Les autres trompent en mentant*, dit Henri IV; *celui-ci trompe en disant vrai* (1).

La reine Elisabeth étoit morte en 1603. Les Anglois firent la paix avec l'Espagne en 1604, parce qu'ils commençoient à être jaloux des succès des Hollandois sur mer.

En 1606, Spinola déconcerte une entreprise des Hollandois sur Anvers,

(1) Spinola pouvoit dire alors :

Eh bien ! à vos dépens, vous verrez que Sévère
Ne se vante jamais que de ce qu'il peut faire.

il transporte la guerre dans l'Overissel et la Frise, prend Oldensel et Lingen, bat le prince Maurice, est suivi partout de la victoire; mais où il n'est pas, des revers balancent ses succès, Maurice a aussi des avantages sur d'autres que sur lui; la marine hollandoise se fortifie de plus en plus, et se rend redoutable à l'Espagne dans les Indes; enfin, après une longue vicissitude de victoires et de défaites, une trève de douze ans est conclue, le 9 avril 1609, à la Haye, entre l'Espagne et la Hollande, et l'indépendance de la Hollande est reconnue par l'Espagne, le tout par l'entremise de la France; car le foible Jacques I.er, roi d'Angleterre, avoit abandonné à Henri IV la protection de la Hollande..

Si la France avoit secouru la Hollande dans la guerre contre l'Espagne, l'Espagne le lui avoit rendu, si même elle n'en avoit pas donné l'exemple

dans la petite guerre de la France contre Charles Emanuel, duc de Savoie, en 1600. Ce duc, gendre de Philippe II, et attaché aux intérêts de l'Espagne ou plutôt attaché à ses seuls intérêts, et politique non moins inquiet que son beau-père, avoit profité des troubles que celui-ci entretenoit en France pendant la ligue; il avoit envahi le marquisat de Saluces sans autre droit que celui de bienséance. La paix de Vervins le laissant pour ainsi dire à découvert et dénué, au moins en apparence, du secours de l'Espagne, Henri IV lui redemanda son marquisat de Saluces; le duc, après l'avoir fait amuser quelque temps par divers négociateurs qu'il lui envoya, prit le parti de venir lui-même en France, comptant sur les grands talens qu'il avoit pour séduire et sur ses adroites et puissantes largesses envers les ministres du roi, excepté l'inflexible Sully, auquel il fit

inutilement offrir son portrait dans une boîte d'or d'un travail exquis et enrichie de diamans d'un grand prix. Sully tira de la boîte le portrait seulement : « Pour ceci, dit-il, je le garde » comme un monument précieux des » bontés d'un grand prince. Mon ser- » ment de ministre me défend d'accep- » ter le reste. » L'émissaire du duc ayant dit qu'il ne pouvoit pas ainsi séparer les présens de son maître : « En » ce cas remportez donc le tout, dit » Sully. » Puis entrant en matière sur le fond de l'affaire, il déclara, conformément aux intentions de son maître, que le duc n'avoit d'autre parti à prendre que de restituer ce qu'il avoit pris. Le duc étant parti mécontent, en disant que *restitution* étoit un mot barbare, inconnu dans la langue des princes, et Henri IV lui ayant répondu qu'*il falloit passer par là ou par l'épée*, on passa par l'épée ; la guerre de Sa-

voie fut résolue et confiée aux soins du duc de Sully, qui répondoit de la terminer promptement à la satisfaction du roi. A cette nouvelle, le chancelier Pompone de Bellièvre, qui, comme le maréchal d'Aumont, avoit travaillé sous cinq rois, vient trouver Sully : « Eh ! quoi, monsieur, lui dit-il, à peine » sommes-nous parvenus à conclure » cette paix de Vervins, ouvrage si né- » cessaire et si difficile, et vous allez » déjà nous en enlever les fruits ; vous » allez remettre toute l'Europe en feu, » car vous n'ignorez pas qu'attaquer » le duc de Savoie, c'est déclarer de » nouveau la guerre au roi d'Espagne. » » Les gens de votre robe, répondit tran- » quillement Sully, s'alarment aisé- » ment ; c'est sur les timides conseils » de vos semblables que le duc de Sa- » voie fonde l'espérance de conserver » son usurpation, espérance qui le » trompera. Je ne crois point du tout

» que l'Europe, ni même l'Espagne, ren-
» trent en guerre pour appuyer un petit
» prince qui prétend usurper comme
» les grandes puissances, et à qui le roi
» ne redemande que son bien ; au sur-
» plus, le nouveau roi d'Espagne (Phi-
» lippe III) *est un jeune prince qui n'a ni*
» *grand esprit ni grand courage, qui a de*
» *grandes nécessités dans ses États, et qui*
» *est possédé par un favori, qui le mène*
» *par le nez comme il lui plaît, lequel,*
» *de son côté, n'est nullement homme de*
» *guerre, etc.* »

Le roi vint seconder les efforts du duc de Sully dans cette expédition ; en peu de mois on prit Chambéri, Montmélian, Bourg en Bresse, on soumit presque toute la Savoie et toute la Bresse ; le duc de Savoie demanda grâce, on lui accorda la paix, dont les négociateurs et les arbitres furent, d'un côté, le cardinal Aldobrandin, légat et neveu du pape, et de l'autre, le

Huguenot Sully, qu'on avoit auparavant essayé d'exclure de cette négociation, sous prétexte que le représentant du pape ne pouvoit pas traiter avec un hérétique; les canons de l'arsenal, en foudroyant Bourg et Montmélian, avoient levé cet obstacle. Le duc de Savoie à la vérité garda le marquisat de Saluces, mais il céda en dédommagement, du côté de la France, le pays de Gex, la Bresse, le Bugey, le Valromey. Le comte de Fuentes, gouverneur du Milanez pour le roi d'Espagne, ayant à peine eu le temps, pendant cette courte guerre de fournir au duc de Savoie quelques légers secours, fit ce qu'il put pour empêcher ou retarder cette prompte paix; tous ses efforts furent inutiles.

Le pape Clément VIII mourut en 1605.

Dans le chapitre IV de l'introduction, nous avons parlé du droit de

légation perpétuelle et de monarchie spirituelle accordé par le pape Urbain II en 1098 à Roger, roi de Sicile et à ses successeurs, et confirmé en 1744 par Lucius II; nous avons observé que les écrivains dévoués à la cour de Rome s'étoient souvent élevés contre ce droit comme contre un abus. Le savant cardinal Baronius est du nombre de ces écrivains opposés à la *monarchie spirituelle* de Sicile, et, à ce seul titre, l'Espagne, toujours jalouse de ce droit, malgré son dévouement apparent au saint siége, eut le crédit d'empêcher Baronius de succéder à Clément VIII. Le cardinal de Médicis fut élu, prit le nom de Léon XI et disparut; Camille Borghèse le remplaça sous le nom de Paul V. Nous verrons dans la suite de quelle manière il tint la balance entre la France et l'Espagne.

Il paroît que sous Philippe III la politique espagnole fut de hasarder beau-

coup de tentatives en tout genre et de désavouer ses ministres et ses généraux, quand elles ne réussissoient pas ou qu'elles excitoient des réclamations trop fortes. Sans parler encore ici de plusieurs tentatives pareilles, abandonnées dans leur naissance, mais reprises dans la suite et qui produisirent des guerres dont nous parlerons dans leur temps, don Balthasar de Zuniga, qui étoit ambassadeur d'Espagne en France, en 1605, et que nous verrons dans la suite principal ministre en Espagne, entra dans la conspiration de Mérargues, gentilhomme françois, dont l'objet étoit de livrer Marseille aux Espagnols.

Le même Zuniga entra dans une autre conspiration plus funeste encore, qui ne tendoit pas à moins qu'à bouleverser tout en France, en faisant valoir les prétendus droits que la marquise de Verneuil faisoit résulter de promesses

de mariage arrachées à la foiblesse du grand Henri ; en conséquence on vouloit faire déclarer nul le mariage de Henri avec Marie de Médicis, et leurs enfans illégitimes; le comte d'Entraigues et le comte d'Auvergne furent jugés et condamnés, et auroient péri, s'ils n'avoient été l'un le père, l'autre le frère d'une maîtresse qui étoit encore aimée. Henri IV qui respectoit le caractère sacré des ambassadeurs, mais qui savoit les traiter en ennemis lorsqu'ils vouloient l'être et qu'ils oublioient leur ministère de paix, fit arrêter Zuniga (1), Philippe III le désavoua et donna pleine satisfaction à la France.

---

(1) L'ambassadeur d'un roi......
Traître tu ne l'es plus :
Tu n'es qu'un conjuré paré d'un nom sublime,
Que l'impunité seule enhardissoit au crime.
Les vrais ambassadeurs, interprètes des lois,
Sans les déshonorer savent servir leurs rois ;
De la foi des humains discrets dépositaires,
La paix seule est le fruit de leurs saints ministères ;

Tandis que Henri IV rétablissoit tout en France, tout se perdoit en Espagne; les finances, où la sévérité de Philippe II avoit maintenu quelque ordre, se dissipoient au gré des favoris et des ministres; on ne payoit ni les troupes ni les créanciers de l'Etat. Enfin, Philippe III comme s'il eût voulu achever d'épuiser son royaume d'hommes et de richesses, ou plutôt ne sachant les conséquences de rien, rendit en 1609 cet édit, absurde à toute sorte d'égards, qui ordonnoit, sous peine de la vie, à tous les Maures de sortir du royaume dans l'espace de trente jours, et qui leur permettoit cependant de vendre leurs biens-fonds et d'en emporter le prix, pourvu que ce fût en marchandises et non en or ni en argent.

Des souverains du monde ils sont les nœuds sacrés,
Et partout bienfaisans, sont partout révérés.
A ces traits, si tu peux, ose te reconnoître.
Brutus.

Un délai de trente jours pour vendre des immeubles est une pure dérision ; à la vérité ce terme fut porté dans la suite jusqu'à six mois. Personne ne trouva son compte dans cette affaire, ni les Maures, qui, indépendamment des autres malheurs de l'expatriation, étant obligés de vendre leurs biens, les vendirent mal; ni l'Etat, qui perdit leur industrie et les richesses qu'elle leur avoit procurées et une grande partie de l'or et de l'argent qu'on avoit espéré de retenir dans le royaume; ni l'inquisition, qui avoit conseillé cette barbare violence, dans l'espoir de recueillir la dépouille de ces malheureux, et qui ne put l'obtenir; ni la France enfin qui auroit pu, qui auroit dû leur donner un asyle dans ces landes de Bordeaux qu'ils offroient de défricher et de fertiliser, offre qu'il eût fallu leur faire au lieu de la refuser. On leur proposa de professer la religion chré-

tienne; ils s'enfuirent, les uns en Afrique, les autres en Asie.

Le duc d'Aussone fut le seul dans le conseil d'Espagne qui osa s'élever contre l'expulsion des Maures, l'inquisition lui en fit un crime et voulut le perdre.

Il ne restoit plus à ce tribunal de sang que de se rendre redoutable à son roi même, il y parvint; on rapporte que Philippe III, roi sans talens, mais non pas sans humanité, assistant à un *Auto-da-fé*, non par goût, comme Philippe II son père, mais par le devoir qui lui en étoit imposé, ne put retenir ses larmes à cet affreux spectacle et plaignit les malheureuses victimes qu'on immoloit. Le grand inquisiteur osa bien lui dire que par cette compassion criminelle, hérétique, il avoit scandalisé l'assistance chrétienne, et qu'il falloit que ce scandale fût réparé. Il fallut en effet, dit-on, que le roi se fît saigner et qu'une palette de son sang fût jetée

dans les flammes, pour tenir lieu du supplice qu'il avoit mérité, et dont on vouloit bien lui faire grace. Il est à présumer que ni Charles-Quint ni même Philippe II n'eussent reconnu leur fils, à cette humble soumission, et don Carlos l'eût désavoué pour frère.

On sait que Henri IV, qui, depuis long-temps, avoit plus d'un sujet de plainte contre l'Espagne, se disposoit à lui déclarer la guerre, lorsqu'il fut assassiné. L'histoire cependant n'autorise aucun soupçon contre l'Espagne au sujet de cette mort; mais il paroît que ce projet qu'avoit Henri IV, de faire la guerre à l'Espagne toute catholique, étoit un des griefs de Ravaillac contre Henri, et que le desir de prévenir cette guerre entroit dans les motifs de ce fanatique.

Nous avons dit, dans la rivalité de la France et de l'Angleterre (1), tout

(1) Tome X, depuis la page 106 jusqu'à la page 119.

ce que nous avons à dire sur le projet de paix perpétuelle attribué à Henri IV, concerté entre ce prince et la reine Elisabeth, et proposé même depuis au roi Jacques Ier.

Cette guerre, contre la maison d'Autriche, étoit, dit-on, dans les vues de Henri IV, un acheminement à l'exécution de ce grand projet, et comme un préliminaire nécessaire; quoique ce soit en apparence un très-mauvais moyen d'assurer la paix que de commencer par faire la guerre (car qui peut en prévoir l'issue); et quoique le desir de ravoir la princesse de Condé (Montmorenci), que son mari avoit emmenée en Flandre, et mise sous la sauve-garde de la vertueuse Isabelle-Claire Eugénie, pour la dérober aux empressemens du roi, eût peut-être trop de part aux motifs qui lui faisoient entreprendre cette guerre: mais la succession de Clèves et de Juliers, qui s'ou-

vroit alors, et que la maison d'Autriche vouloit ravir aux légitimes héritiers qui imploroient contr'elle l'appui de la France, sembloit rendre cette guerre inévitable.

CHAPITRE NEUVIÈME.

Louis XIII en France;
Et encore Philippe III en Espagne.

Sous la régence de Marie de Médicis, le systême politique change entièrement; on prend d'autres amis et d'autres ennemis. Henri IV alloit faire la guerre à l'Espagne : on va s'allier avec elle; Marie, élevée en Italie dans le respect que la prépondérance de la puissance espagnole inspiroit aux Italiens pour cette puissance, et entretenue dans ces sentimens par les Italiens qu'elle avoit amenés en France, et qui seuls avoient sa confiance, nommément Concini, depuis maréchal d'Ancre, et sa

femme Eléonore Galigaï; Marie ne respiroit que l'alliance de l'Espagne qui, de son côté, proposoit un double mariage entre les deux couronnes. C'étoit l'objet de tous les vœux de Marie; elle en faisoit la principale affaire de sa régence; elle avoit secrètement entamé cette négociation, du vivant du roi son mari, dont elle savoit que les vues y étoient directement opposées, et elle la suivoit avec une sourde opiniâtreté, qui lui a même attiré, de la part d'un auteur, une réflexion sévère, jusqu'à l'injustice; c'est *qu'il falloit qu'elle fût bien assurée de la mort prochaine de Henri IV*, pour oser traverser ainsi ses desseins, blesser ses intérêts et ses inclinations sur un objet de cette importance. Devenue maîtresse des affaires, et libre de disposer de ses enfans à son choix, ce ne fut cependant ni avec trop de précipitation, ni sans restriction, qu'elle suivit le penchant qui l'entraînoit vers l'Es-

pagne. La marche de la politique est lente et circonspecte. Marie voulut avoir l'Espagne pour alliée, mais sans oublier que cette alliée étoit la rivale naturelle de la France. Les intérêts politiques sembloient se régler alors sur les intérêts religieux, et ceux-ci servoient de prétexte aux autres. La grande scission, introduite par Luther et Calvin, partageoit toute l'Europe en catholique et protestante. La maison d'Autriche étoit à la tête du parti catholique; on la regardoit comme un appui absolument nécessaire à la religion romaine, et cette idée, que l'Autriche entretenoit avec soin, étoit très-favorable à son ambition. Par la même raison, toutes les puissances protestantes, l'Angleterre, les Provinces-Unies des Pays-Bas, les princes protestans d'Allemagne se réunissoient contre la maison d'Autriche, et par intérêt de religion et par intérêt politique. La France seule divisoit ces

deux

deux intérêts, et faisoit un personnage équivoque; elle étoit véritablement à la tête du parti protestant, et c'étoit la plus puissante digue qu'on pût opposer à la vaste ambition de l'Autriche; mais elle étoit catholique, et l'intérêt politique étoit le seul qui pût l'armer contre l'Espagne; elle renfermoit dans son sein une puissance protestante, qu'elle avoit résolu d'écraser; elle paroissoit regarder le protestantisme et l'esprit d'indépendance qu'elle y croyoit attaché, comme un poison antimonarchique, dont elle vouloit purger le royaume, et qu'elle vouloit au contraire étendre, et faire provigner chez ses voisins. Elle eut donc la politique contradictoire de persécuter le protestantisme au-dedans, et de le seconder au-dehors. C'est ainsi qu'en avoient usé François I.er, Henri II et ses fils. Henri IV concilia tout en se faisant catholi-

que, et en accordant faveur et protection aux protestans, ses premiers amis et, jusques-là, ses plus zélés sujets. L'édit de Nantes avoit tout pacifié; mais il gênoit l'autorité, et l'autorité, sous Louis XIII, voulut secouer ce joug. Ces dispositions n'étoient pas propres à lui concilier la confiance des protestans étrangers, que les protestans françois appeloient souvent contre lui à leur secours; aussi cette confiance ne fut-elle jamais sans bornes: elle se régloit sur le plus ou le moins d'inquiétude que l'accroissement de la puissance autrichienne pouvoit donner à la France; et de ces principes opposés de discorde et d'union, naissoient quelquefois des combinaisons d'intérêt singulières: par exemple, il y eut des momens où le roi d'Espagne, ce chef de la ligue catholique, fut plus favorable aux protestans françois, que le roi d'Angleterre et les au-

tres protestans étrangers, parce que la guerre que ces protestans françois soutenoient contre leur roi, divisant les forces de la France, et en empêchant la réunion contre la maison d'Autriche, nuisoit à l'intérêt commun de la cause protestante. Les événemens mettront, dans leur jour, ces phénomènes politiques.

Un grand avantage de la ligue catholique sur la ligue protestante, c'étoit la facilité de désunir celle-ci, qui étoit composée de sectes discordantes et ennemies. Ceux de la confession d'Augsbourg, c'est-à-dire les luthériens, haïssoient encore plus les huguenots ou calvinistes que les catholiques, car c'est toujours son plus proche voisin qu'on hait le plus, quand on le hait, parce que c'est celui qui est le plus à portée de nuire. Cependant, comme la religion catholique ou la maison d'Autriche faisoit également la guerre à

toutes ces sectes, elle les obligeoit à se réunir toutes contr'elle.

La première affaire qu'on agita au conseil de la Régence, fut cette guerre de la succession de Clèves et de Juliers, pour laquelle Henri IV s'armoit lorsqu'il fut tué; les traités étoient conclus, les préparatifs faits; il alloit partir pour se mettre à la tête de sa principale armée, et s'opposer à la Maison d'Autriche, qui menaçoit d'engloutir cette succession. Les États qui la composoient étant situés entre les Pays-Bas et l'Allemagne, étoient à la bienséance des diverses branches de la Maison d'Autriche; de la branche espagnole, du côté des Pays-Bas; des branches allemandes, du côté de l'Allemagne, et l'Empereur prétendoit avoir le droit d'en disposer comme de fiefs de l'Empire.

L'empereur Ferdinand I.er, frère de Charles-Quint, et tige commune de toutes les branches allemandes alors

subsistantes, étoit mort en 1564, laissant trois fils :

1°. L'empereur Maximilien II;

2°. Ferdinand, comte de Tirol, marquis de Burgau, dont le fils Charles, marquis de Burgau, mourut sans enfans, en 1618 ;

3°. Charles d'Autriche, archiduc de Gratz, tige particulière de la branche cadette d'Autriche.

Maximilien II mourut en 1576. Ces deux premiers empereurs (Ferdinand I et Maximilien II) furent estimés pour leur modération et leur sagesse. Les protestans même se louoient de l'indulgence de ces princes à leur égard, et si leurs règnes furent moins brillans que celui de Charles-Quint, ils furent plus tranquiles et plus heureux.

Maximilien II laissa cinq fils :

1°. L'empereur Rodolphe;

2°. Le prince Ernest, mort le 20 février 1595;

3°. L'empereur Matthias;

4°. L'archiduc Albert;

5°. L'archiduc Maximilien.

Mais cette génération termina sa branche, et ce fut alors que l'Empire passa dans la branche cadette; comme la couronne de France avoit passé à la branche des Valois, lorsque Philippe le Bel avoit laissé trois fils pour lui succéder; et comme cette même couronne avoit passée des Valois aux Bourbons, lorsque Henri II eut laissé quatre fils; comme si ces générations nombreuses épuisoient les races.

A la mort de Henri IV, c'étoit Rodolphe, l'aîné des quatre fils restant de Maximilien II, qui occupoit, avec beaucoup de foiblesse, le trône impérial.

Charles, archiduc de Gratz, troisième fils de Ferdinand I.er, avoit laissé deux fils dont il sera beaucoup parlé:

1°. Ferdinand, archiduc de Gratz,

en Stirie, qui fut depuis l'empereur Ferdinand II;

2°. L'archiduc Léopold, évêque de Strasbourg et de Passau.

Jean Guillaume, duc de Clèves, de Bergues et de Juliers, étant mort sans enfans, en 1609, il parut une foule de prétendans, dont les principaux étoient le marquis de Brandebourg, électeur; le duc de Neubourg, le duc de Deux-Ponts, l'électeur de Saxe, le marquis de Burgau, qui tous avoient pris des alliances dans la maison de Clèves. Jean Guillaume avoit eu quatre sœurs. Jean Sigismond, électeur de Brandebourg, avoit épousé la fille de l'aînée; Philippe Louis, palatin de Neubourg, de la maison de Bavière, étoit le mari de la seconde sœur, qui prétendoit devoir exclure les enfans de sa sœur aînée, parce que celle-ci étoit morte du vivant de Jean-Guillaume. C'étoit prétendre, contre l'usage presque universel,

et certainement le plus raisonnable, que la représentation ne devoit pas avoir lieu en collatérale, mais au premier dégré; mais enfin les droits de ces deux contendans étant les plus apparens, Henri IV se déclara pour eux, et comme ils étoient tous deux protestans, ils eurent aussi l'appui des États-généraux des Provinces-Unies et de toute la ligue protestante. Ils firent entr'eux un accord par lequel ils mettoient leurs droits en arbitrage, et en attendant la décision, ils joignoient leurs intérêts et leurs forces contre tous ceux qui entreprendroient d'usurper les États de Clèves et de Juliers. Cette transaction, à la prière de Henri IV, fut adoptée par les États assemblés à Dusseldorp, et l'électeur de Brandebourg et le duc de Neubourg s'appelèrent les princes *possédans*, par opposition avec les autres qui n'étoient que *prétendans*.

La troisième sœur avoit épousé le

duc de Deux-Ponts, aussi de la maison de Bavière, et la quatrième le marquis de Burgau de la maison d'Autriche.

Pendant ce temps, l'archiduc Léopold, évêque de Strasbourg et de Passau, mais qui, peu content de ces dignités ecclésiastiques, ambitionnoit une souveraineté séculière, Léopold, muni d'une commission de l'empereur Rodolphe, son cousin, qui lui donnoit l'administration des États contestés, s'empare de la ville de Juliers. On reconnut l'ambition autrichienne, et la ligue protestante se mit en mouvement pour la traverser. *Léopold dans Juliers*, disoit Bongars, *c'est un furet dans une garenne.* La France fit marcher deux armées, dont l'une, que Henri IV devoit commander en personne, s'avançoit par la Champagne, vers les États litigieux; l'autre devoit être conduite en Italie par le Maréchal de Lesdiguières, pour attaquer le Milanez, conjointe-

mentavec le duc de Savoie. L'affaire en étoit là lorsqu'elle fut traitée au conseil de la régente. Comme on savoit que cette princesse ne craignoit rien tant que de rompre avec l'Espagne, et d'irriter le pape, les ministres courtisans proposoient d'abandonner cette guerre de Clèves et de licencier les deux armées; le chancelier de Sillery, quoique flatteur et porté pour l'Espagne, fit une distinction assez raisonnable entre l'armée d'Italie, commandée par un Huguenot (Lesdiguières), (ce qui ne pouvoit manquer d'effaroucher le pape) et destinée à se joindre au duc de Savoie pour entrer dans le Milanez (ce qui étoit violer ouvertement la paix de Vervins et déclarer la guerre à l'Espagne), et l'armée de Champagne destinée uniquement à secourir des alliés que la maison d'Autriche attaquoit sans raison; il proposa donc de contremander l'armée d'Italie et de laisser

agir l'armée de Champagne. Cet avis parut tout concilier, il fut suivi. L'armée de Champagne alla, sous la conduite du maréchal de la Châtre, se joindre au prince d'Orange, Maurice, pour reprendre la ville de Juliers, qui se rendit le 1er. septembre 1610. La maison d'Autriche, obligée de paroître renoncer à son projet d'usurpation contre lequel on s'élevoit de tous côtés, prit le parti de semer la division entre les princes protestans. Parmi diverses constitutions impériales, contraires les unes aux autres, et démenties par les événemens, il y en avoit qui appeloient la maison de Saxe à la succession, à défaut d'enfans mâles dans la maison de Clèves. L'électeur de Saxe étoit de tous les princes protestans d'Allemagne le moins opposé à la maison d'Autriche, et ce bienfait pouvoit l'y attacher. L'empereur Rodolphe, par son droit de suzerain, lui fit donc présent de la succes-

sion de Clèves et de Juliers. Ce fut une constitution impériale de perdue ; il falloit une armée pour la faire valoir et l'empereur n'en donnoit pas. On fit une guerre de plume ; les princes *possédans* et les princes *prétendans* écrivirent pour exposer leurs droits. L'empereur demanda qu'au moins l'électeur de Saxe fût mis en possession conjointement avec l'électeur de Brandebourg et le duc de Neubourg, afin que cette communauté de possession les divisât encore plus sûrement ; et cependant il réclamoit pour lui le sequestre des États litigieux, ce qui parut annoncer que la maison d'Autriche n'abandonnoit pas son projet d'usurpation. Les demandes de l'empereur ayant été rejetées, des médiateurs moins suspects proposèrent aussi d'admettre l'électeur de Saxe à la possession, moyennant une somme d'argent qu'il fourniroit aux princes *possédans*. L'électeur de Bran-

debourg ne s'éloignoit pas de cette idée; mais le duc de Neubourg n'ayant pas voulu y consentir, il n'y eut rien de fait. L'autorité se prête difficilement aux partages, les princes *possédans* se brouillèrent, même sans l'admission de ce tiers; on voulut les réconcilier, et on proposa pour cela un mariage entre les deux maisons, ce qui, par l'événement, acheva de les rendre irréconciliables. Le prince Volfgang, fils du duc de Neubourg, étant venu trouver l'électeur de Brandebourg, pour lui demander sa fille en mariage, et étant accueilli d'avance comme un fils, il arriva qu'au milieu d'un festin, et apparemment dans la chaleur du vin, il échappa au jeune prince un propos dont l'électeur fut tellement offensé, qu'il s'emporta jusqu'à donner un soufflet à Volfgang. Celui-ci ne pouvant se venger de cet affront en chevalier, et voulant s'en venger en politique, abjura le

protestantisme; malgré le chagrin que ce changement de religion et de parti donnoit au duc de Neubourg son père, il épousa la sœur du duc de Bavière, général de la ligue catholique en Allemagne, et se mit entièrement sous la protection de l'empereur et du roi d'Espagne. Dès-lors il y eut guerre ouverte entre les maisons de Brandebourg et de Neubourg. La trève conclue pour douze ans, en 1609, entre l'Espagne et les Provinces-Unies, subsistoit toujours, et ce fut sans vouloir la rompre que les Hollandois se déclarèrent pour l'électeur de Brandebourg, et les Espagnols pour le prince de Neubourg ; en effet, ils démembrèrent, chacun de leur côté, les États litigieux, mais en observant de ne se point faire la guerre les uns aux autres.

La ville d'Aix-la-Chapelle étoit pleine de rroubles depuis 1598. Les catholiques, les protestans y triom-

phoient tour à tour, et selon l'usage, le parti victorieux opprimoit le parti vaincu. L'empereur ayant interposé dans ces divisions son autorité partiale, mit la ville au ban de l'Empire, parce que les protestans, à différentes époques (en 1598 et en 1611), s'y étoient rendus les plus forts. Le fameux Ambroise Spinola, général des troupes espagnoles dans les Pays-Bas, vint, en exécution du décret impérial, soumettre, en 1614, Aix-la-Chapelle, qui étoit hors d'état de lui résister. Ce n'étoit qu'un prétexte pour s'approcher des Etats de Clèves et de Juliers; il y entre, y prend plusieurs villes considérables pour et avec le duc de Neubourg; le prince Maurice de Nassau et Frédéric Henri son frère, comme auxiliaires de l'électeur de Brandebourg, en font autant, de leur côté, sans commettre aucune hostilité directe contre les Espagnols, et ne tentant jamais de

reprendre aucune des places surprises ou réduites par ceux-ci, mais tâchant d'en prendre d'aussi bonnes ou de meilleures et de se faire un partage au moins égal. La France, qui suivoit toujours avec ardeur la négociation de la double alliance avec l'Espagne se refroidit promptement sur cette guerre de Clèves, et cessa d'y prendre part, après la reprise de Juliers.

Henri IV avoit destiné la princesse Elisabeth, l'aînée de ses filles, au prince de Piémont, fils du duc de Savoie. Marie de Médicis la donna au prince d'Espagne, qui fut depuis le roi Philippe IV, et dont la sœur, Anne d'Autriche, épousa Louis XIII. Le traité de ce double mariage fut signé en 1611, à la fin du mois d'avril; le pape et le grand duc de Toscane en avoient été les médiateurs. On convint de le laisser quelque temps secret; la régente vouloit avoir le temps de disposer les

esprits à ce grand changement, soit au-dedans, soit au-dehors du royaume. Au-dehors, il falloit pouvoir rassurer les alliés protestans sur les suites de ce traité. Les contradicteurs les plus obstinés qu'il trouva au-dedans furent les princes du sang, savoir le prince de Condé et le comte de Soissons son oncle. Le prince de Condé, comme nous l'avons dit, avoit quitté la France, du vivant de Henri IV, pour dérober sa femme aux empressemens de ce roi trop amoureux. Après l'avoir laissée à Bruxelles sous la garde de la sage Isabelle-Claire Eugénie, fille de Philippe II et femme de l'archiduc Albert, il s'étoit retiré dans le Milanez : à la nouvelle de la mort de Henri IV les Espagnols voulurent se servir de lui pour troubler la régence de Marie de Médicis; ils l'exhortèrent à réclamer la couronne de France, en faisant déclarer nul le mariage de Henri IV avec cette

princesse, sur le fondement que Marguerite de Valois, première femme de Henri, vivoit encore. Le prince de Condé ne donna point dans ces chimères ; rappelé en France par la régente, il revint y prendre son rang de premier prince du sang, et il crut que ce seul titre lui suffiroit pour y être le maître ; mais Henri IV, depuis son abjuration, l'ayant fait élever dans la religion catholique, il étoit bien déchu de la puissance que le titre de chef du parti protestant avoit donnée à son père et à son aïeul ; il fit des tracasseries plutôt qu'il n'excita des troubles. Lorsque le traité du double mariage fut connu à la cour, il y devint le prétexte de beaucoup d'intrigues ; et il en fallut beaucoup employer aussi pour le faire approuver par ceux des grands dont on croyoit le suffrage nécessaire. Le prince de Condé, le comte de Soissons, s'étoient retirés de la cour, mé-

contens, non pas du traité (auquel Sully et d'autres ministres bien intentionnés résistoient d'ailleurs par respect pour la mémoire de Henri IV, et par des motifs de bien public), mais parce que ce traité avoit été conclu sans leur participation. Ces princes étant revenus à la cour au commencement de 1612, et l'affaire ayant été proposée pour la forme au conseil, les partisans de l'Espagne applaudirent, ils remercièrent la reine d'avoir conclu cet utile traité. Le prince de Condé, pour toute opinion, dit ; *puisque c'est une affaire conclue, il n'étoit pas nécessaire de nous demander notre avis. Vous voyez monsieur*, lui dit le comte de Soissons, *qu'on nous traite ici comme des valets.* La reine, qui ne manquoit pas d'aigreur, alloit répliquer, le chancelier prévint et détourna l'orage en proposant promptement un autre sujet de délibération. Il fut décidé que le dou-

ble mariage seroit publié le 25 mars suivant, et l'opposition que Sully avoit mise à ce traité, ne fit qu'accélérer sa disgrace; il s'étoit élevé avec beaucoup de hauteur contre le ministre Villeroy, accusé, dès le temps de Henri IV, d'intelligences avec la cour de Madrid; il lui avoit soutenu que l'alliance des puissances protestantes étoit beaucoup plus utile à la France que celle du pape et du roi d'Espagne; il parloit en homme d'Etat, on crut qu'il parloit en Huguenot; cependant telle avoit été en France, depuis le temps de Charles-Quint et de François Ier. l'opinion et la conduite de tous les bons politiques, conduite à laquelle il n'y auroit rien à reprendre, si dans le même temps on n'avoit pas persécuté les protestans en France.

Les princes protestans avoient sujet de s'alarmer de cette alliance des deux couronnes rivales, car le traité portoit

ligue défensive entre elles ; le roi d'Espagne avoit même voulu qu'elle fût offensive, mais la régente tint bon sur cet article ; elle donna seulement parole de ne point se mêler des affaires d'Allemagne, où les empereurs autrichiens avoient des desseins fort contraires à la liberté germanique.

Le duc de Mayenne, fils de celui qui avoit été chef de la ligue en France, fut envoyé en Espagne pour demander l'Infante de la part du roi de France, tandis que le duc de Pastrano venoit en France demander madame Elisabeth pour le prince d'Espagne. Les articles furent signés en France le 25 août, en Espagne le 22. On mit, dans l'ordre des signatures, dans tous les détails du cérémonial, comme dans les clauses matrimoniales une grande attention à maintenir l'égalité la plus parfaite entre les deux couronnes. Il y avoit une inégalité essentielle à laquelle il

étoit juste d'obvier. Les Infantes d'Espagne portent dans les maisons où elles s'allient, des droits éventuels au trône, les filles de France n'en portent aucun; on rendit tout égal entr'elles, en faisant renoncer Anne d'Autriche à tous droits héréditaires, comme Elisabeth renonça de son côté aux droits même que la loi salique ne lui enleveroit pas, par exemple, au droit de succéder aux fiefs féminins qui pourroient lui écheoir.

Après la signature des articles, le duc de Mayenne, prenant congé de la nouvelle reine de France, lui demanda ses ordres pour le roi son maître: *assurez-le*, dit l'Infante, *que j'ai une grande impatience de le voir.* La comtesse d'Altamira, sa gouvernante, par une pédanterie, ou réelle ou affectée, lui dit: *eh! madame, que pensera le roi de France, quand monsieur le duc lui dira que vous avez tant d'empressement*

pour le mariage? Vous m'avez appris, répliqua l'Infante, *qu'il faut toujours dire la vérité.*

Cette année 1612 fut nommée *l'année magnifique* ou *l'année des magnificences*, à cause des fêtes et des spectacles donnés à Paris, à Madrid, à Naples, à l'occasion du double mariage. Il y eut à Paris un superbe carrousel à la Place-Royale. Les trésors que Henri IV avoit amassés pour l'exécution de ses grands desseins, et que Sully lui gardoit à l'Arsenal, étoient ainsi dissipés en fêtes inutiles et plus encore en profusions envers des grands mécontens, qu'on croyoit ne pouvoir appaiser qu'à prix d'argent, et qui avoient soin de s'irriter souvent, afin d'être souvent appaisés.

Les princes se retirèrent encore de la cour, résolus de n'y revenir qu'après la majorité du roi et de ne point signer le contrat de mariage. Le comte de Sois-

sons mourut le premier novembre de cette année (1612). Le prince de Condé continue d'être à la tête de toutes les cabales contre la régente. Au commencement de l'an 1614 la guerre civile étoit prête à éclater, les manifestes étoient publiés de part et d'autre; mais avec Marie de Médicis, comme avec Catherine de Médicis, sa grande tante, et en général avec les princes d'Italie, tout tournoit aisément en négociation; on se mit à traiter. Le prince de Condé demandoit trois choses:

1°. La convocation des Etats-généraux;

2°. Qu'il fût sursis au double mariage jusqu'à la délibération des Etats-généraux sur cette matière;

3°. Qu'on désarmât de part et d'autre.

Les Etats-généraux furent accordés et la reine les avoit offerts.

Le sursis au double mariage fut accordé,

cordé, mais seulement jusqu'à la majorité du roi, qui alloit y entrer le 28 septembre de cette année. L'article du désarmement ne pouvoit faire de difficulté.

Outre ces trois articles, qui n'étoient que pour le public, et qui n'étoient véritablement ni le sujet de la guerre, ni l'objet de la paix, le prince de Condé faisoit beaucoup de demandes particulières, tant pour lui que pour les grands de son parti; il ne demandoit pas moins pour lui que des places de sûreté; cet article fut très-débattu, et se réduisit en définitif à lui donner le château d'Amboise, qui ne se trouva pas même, à beaucoup près, aussi fort qu'on l'avoit cru.

Telles furent les principales conditions du traité conclu à Sainte-Menehould, le 15 mai 1614. En exécution de ce traité, les Etats-généraux sont assemblés à Paris (où ils n'auroient ja-

mais dû l'être), le 27 octobre. On sait quelle fut la parfaite inutilité de cette assemblée; le seul tiers-état, il faut l'avouer, y fit en partie son devoir, et ce qu'on aura toujours peine à comprendre, c'est qu'après deux règnes consécutifs, terminés par le régicide, les ordres du clergé et de la noblesse aient refusé d'adopter le fameux article du tiers-état, par lequel celui-ci assuroit la vie des rois et l'indépendance de la couronne, sans même nommer la cour de Rome, ni aucune autre puissance, et en se renfermant dans des généralités qui ne pouvoient offenser personne; on aura peine à croire que la cour même de France ait été plus favorable aux deux ordres qui rejetoient cet article, qu'à celui qui vouloit mettre la vie et l'autorité des rois à l'abri de tout danger; cette conduite ne s'explique que par une dévotion un peu aveugle de la reine et de quelques-uns de ses conseil-

lers, qui poussoient trop loin les ménagemens sur les prétentions même les plus intolérables de la cour de Rome; prétentions que l'Espagne, en paroissant les respecter en général, avoit toujours soin de réprimer en particulier, et que la France au contraire, en faisant profession de leur opposer ses libertés dans la théorie, toléroit trop souvent dans la pratique. Tel étoit alors l'esprit du gouvernement françois, comme il parut dans la fameuse affaire d'Edmond Richer, syndic de Sorbonne, dont le *traité de la puissance ecclésiastique et politique*, à d'autres époques et dans d'autres conjonctures, n'eût paru que l'expression la plus pure de nos maximes, mais qui alors excita les plus grands orages, et fut condamné, en 1612, par des évêques assemblés à Paris. Richer fut déposé du syndicat et emprisonné. Il donna en vain des *déclarations* et des *explications* pour tâcher d'appaiser la

cour de Rome ; rien ne put la satisfaire. Enfin, si l'on en croit divers auteurs, dont l'abbé Racine adopte le récit dans son Histoire ecclésiastique, après que Richer eut passé, à différentes époques, par un long cours de persécutions, le cardinal de Richelieu et le P. Joseph trouvèrent un moyen bien étrange de terminer cette affaire. Le P. Joseph invita Richer à dîner ; après le dîner, il le fit passer dans une chambre, où il lui présenta une rétractation formelle de son livre à signer, en lui disant : *C'est aujourd'hui qu'il faut mourir, ou rétracter votre livre.* Richer résistoit ; deux assassins entrent dans la chambre, un poignard à la main, prennent Richer chacun par un bras, lui appuyant la pointe du poignard, l'un par devant, l'autre par derrière, tandis que le P. Joseph, lui conduisant la main, le forçoit de signer. On ajoute que cette violence, qui s'exerçoit sur Richer, en 1629, accéléra

sa mort, qui arriva en 1630 ou 1631.

On a publié, en 1753, une Histoire du Syndicat d'Edmond Richer, écrite par lui-même.

Il étoit temps enfin d'achever l'affaire du double mariage, si solennellement conclu et publié. Il fut résolu, dans le conseil, que le roi feroit un voyage en Guienne pour aller au-devant de l'Infante, et pour mener madame Elisabeth au prince d'Espagne. Le prince de Condé s'opposa encore au projet de ce voyage : pourquoi, disoit-il, ce grand empressement à marier un roi si jeune et si foible? Objection juste peut-être, mais qu'un prince, si voisin du trône, et qu'on pouvoit même regarder comme l'héritier présomptif, auroit dû laisser faire à d'autres. Le roi insistoit fortement auprès du prince de Condé pour qu'il l'accompagnât au voyage de Guienne : Condé s'échappe encore de la cour; on court après lui,

on négocie, mais on ne s'accorde pas; on en revient aux déclarations, aux manifestes, à tous ces avant-coureurs de la guerre. Le prince de Condé écrit au parlement, à tous les corps; il parvient à mettre dans ses intérêts jusqu'aux réformés qu'il haïssoit, et dont il étoit haï, mais qui étoient encore plus opposés que lui à l'alliance d'Espagne. La guerre se déclare, et c'est sous l'escorte d'une armée, commandée par le duc de Guise, que la reine-mère et le roi arrivèrent à Bordeaux, à travers mille dangers, poursuivis d'assez près par l'armée du prince de Condé, que le maréchal de Laval-Bois-Dauphin avoit été chargé d'occuper et d'arrêter en-deçà de la Loire, et qu'il avoit laissé échapper. Ce fut à travers des dangers encore plus grands, que le même duc de Guise conduisit la princesse Elisabeth à la frontière, et qu'il en ramena l'Infante d'Espagne à Bordeaux. Le roi revint encore de Bor-

deaux jusqu'à Châtelleraud, toujours en bataille, l'armée du duc de Guise couvrant sa marche contre le prince de Condé uni aux Huguenots. La célébration des deux mariages s'étoit faite le même jour, 18 octobre 1615, en France et en Espagne, à Bordeaux et à Burgos. Ce fut surtout dans les circonstances qui précédèrent, accompagnèrent et suivirent cette cérémonie, qu'au lieu de la cordialité et de l'amitié qu'un double mariage devroit inspirer, on vit régner un esprit de défiance, de chicane et de rivalité; l'observation de l'étiquète rivale et jalouse, y fut poussée jusqu'à la superstition et à la puérilité entre le duc de Lerme ou le duc d'Ucéda son fils, chargé de la procuration du roi de France pour épouser l'Infante d'Espagne, et le duc de Guise qui avoit de même épousé la princesse Elisabeth au nom du prince d'Espagne, et qui se trouvèrent ensuite en présence l'un de

l'autre à l'échange des deux princesses ; ce fut à qui auroit l'honneur de n'avoir pas fait le premier pas, et de ne s'être remué qu'après un mouvement, un signe, une ombre d'avance, un commencement de démarche de la part de son adversaire. L'échange des princesses fut fait au milieu de la rivière de Bidassoa, comme s'étoit fait celui de François Ier. et de ses fils, et celui de ces jeunes princes et de leur rançon. Le cardinal de Sourdis, archevêque de Bordeaux, donna la bénédiction dans son Eglise cathédrale, et l'archevêque de Burgos dans la sienne. Le roi d'Espagne avoit mené sa fille à Fontarabie ; mais il n'y reçut point sa bru ; il alla l'attendre à Burgos, parce que le roi de France étoit resté à Bordeaux, et ne s'étoit point avancé jusqu'à la frontière. L'étiquète, qui accompagne la majesté, qui imprime le respect en séparant de la foule et en tenant à distance, a de l'utilité, quoi

qu'en ait dit la philosophie, qui, peut-être, ne le niera plus; mais pour conserver à l'étiquète son utilité, il faut l'empêcher de dégénérer en minuties, souvent ridicules. Il faudroit, par exemple, trouver un moyen de prévenir ces indécens combats à coups de poing ou de coude, que se livrent quelquefois des ambassadeurs qui se disputent un rang, ou les outrages plus sanglans et plus funestes qu'ils se sont faits trop souvent.

L'affaire du double mariage, ainsi consommée pour ainsi dire à la pointe de l'épée, Marie de Médicis eut une raison de plus de ménager l'Espagne et la maison d'Autriche; elle vouloit entretenir la paix dans sa famille.

Le duc de Savoie, à qui la princesse Elisabeth avoit été promise pour le prince de Piémont son fils, témoignoit du mécontentement de ce manque de parole; on l'appaisa aisément en don-

nant au prince de Piémont, au lieu d'Élisabeth, Christine, sa sœur puînée; car les filles de France, ne portant aucun droit dans la maison de leurs maris, il devenoit égal d'épouser une aînée ou une cadette.

On chercha aussi les moyens d'appaiser le prince de Condé; de nouvelles négociations amenèrent enfin, en 1616, le traité de Loudun, où l'on accorda au prince tout ce qu'il demanda. Il vouloit être le maître dans le conseil; et pour cela il demandoit de signer tous les arrêts du conseil, tous les comptes du trésor royal et les résolutions de chaque semaine concernant les finances; ce qui s'appeloit, *avoir la plume*. Le premier mouvement fut de rejeter, avec une espèce d'indignation, une pareille demande; le prudent Villeroi crut qu'on pouvoit l'accorder : *eh bien! dit-il à la reine, le prince aura la plume! qu'avez-vous à craindre, si en même temps vous*

lui tenez le bras? La reine sentit toute la force machiavéliste de cet avis, et résolut de le suivre dans toute son étendue, s'il y avoit lieu. Le prince revint à Paris, où il parut avoir acquis tant de puissance, que le Louvre fut déserté pour l'hôtel de Condé, et que son crédit parut éclipser celui de la reine. Les serviteurs et les favoris de Marie s'en alarmèrent pour elle et pour eux; elle jugea enfin qu'il étoit temps de *retenir ce bras qui tenoit la plume.* Condé fut arrêté le 1er. septembre 1616 dans le Louvre, à la sortie du conseil, et pour ainsi dire au milieu de sa gloire. Thémines qui l'arrêta, en eut le bâton de maréchal de France, qu'il mérita dans la suite par de moins tristes exploits. La reine mère et son confident intime, le maréchal d'Ancre, après avoir frappé ce grand coup, crurent leur autorité bien affermie; la reine put désormais se livrer sans contradiction à son pen-

chant pour l'Espagne, mais on travailloit sourdement à soulever son fils contr'elle.

Lorsque le duc de Luynes, connétable sans avoir tiré l'épée, et garde des sceaux, c'est-à-dire, premier magistrat du royaume, sans avoir étudié les lois, eut fait reléguer Marie de Médicis à Blois, assassiner le maréchal d'Ancre dans le Louvre et condamner sa veuve à la mort par un arrêt inique et honteux, on crut que ce systême de ménagement et d'égards pour l'Espagne alloit changer; mais Luynes préféra la guerre civile contre les huguenots à la guerre contre l'Espagne.

Pendant toutes ces révolutions de la cour de France, il en étoit arrivé aussi de considérables à la cour de Madrid, et heureux encore les peuples qui n'éprouvent que des révolutions de cour! La reine d'Espagne, Marguerite d'Autriche, femme de Philippe III, prin-

cesse aimée de ses sujets, mourut en 1611. Sous un gouvernement foible, la cour est orageuse, et les crimes y sont aisément soupçonnés, parce qu'il est toujours plus aisé de les imaginer que de les commettre. Le duc de Lerme, haï comme mauvais ministre, ou peut-être simplement comme premier ministre, fut disgracié en 1618; ayant été accusé faussement, selon l'opinion la plus commune, d'avoir fait empoisonner la reine par Rodrigue Calderon, son confident et sa créature. Calderon eut cependant la tête tranchée, en 1621, sous le règne suivant; c'étoit alors un fils (Philippe IV) qui croyoit venger sa mère, ou plutôt c'étoit un nouveau ministre (le fameux comte duc d'Olivarès) qui renversoit le ministère précédent; mais comme le pape Paul V avoit fait le duc de Lerme cardinal, afin qu'il favorisât l'établissement de l'inquisition dans le royaume de Naples,

le roi d'Espagne, par respect pour cette dignité, ne voulut pas qu'on examinât la conduite du duc de Lerme, relativement à cette accusation de poison, égard équivoque et malheureux, qui ne sauve que le coupable et qui prive l'innocent de l'avantage de manifester son innocence et de dissiper les soupçons. Telle étoit au reste la différence entre la France et l'Espagne sur le respect pour la personne des ecclésiastiques, que Henri III, quoique zélé catholique, se permit d'ôter la vie à un cardinal factieux, et que Philippe III ni Philippe IV n'osèrent faire le procès à un cardinal soupçonné d'avoir empoisonné la reine; mais cette différence de conduite tient moins au caractère national, qu'au caractère personnel des souverains et qu'aux conjonctures.

Un des plus grands ennemis du duc de Lerme étoit le duc d'Ucéda ou d'Uzéda son fils, qui le remplaça dans le minis-

tère, au temps de sa première disgrace, sous Philippe III, en 1618, mais dont la faveur finit avec la vie du même Philippe III, en 1621. Philippe IV, regardant sans doute le duc de Lerme comme coupable, le dépouilla d'une grande partie de ses biens. Le duc-cardinal mourut en 1625; il étoit trois fois grand d'Espagne, par son duché de Lerme, par son marquisat de Dénia et par le comté de Santa-Gadea. Marie-Anne de Sandoval sa fille, et sœur du duc d'Ucéda, porta dans la maison de Cardonne par son mariage avec Louis Raimond Flock, duc de Cardonne, les biens et les grandesses de sa maison et la charge de grand sénéchal de Castille.

Philippe III relevant de maladie, travailloit dans la chambre du conseil avec ses ministres, on s'aperçut qu'il souffroit beaucoup d'un brasier ardent qui étoit dans la chambre et dont il ne se plaignoit pas; car on observe qu'il ne

se plaignoit jamais de rien. Il semble qu'il n'y avoit qu'à ôter le brasier, mais on ne procédoit pas avec cette simplicité en Espagne; il fallut aller chercher l'officier qui avoit l'intendance du feu; et ne l'ayant pas trouvé, personne n'osa prendre sur soi de le suppléer. Telle étoit, du moins alors, la minutieuse rigueur de l'étiquète. Le roi sortit de cette séance avec une fiévre ardente, qui alla toujours en augmentant, et dont il mourut le 31 mars 1621.

On s'étoit enfin aperçu de l'horrible dépopulation que l'expulsion des Maures, et plus encore la découverte de l'Amérique apportoient au continent de l'Espagne. Ce n'étoit pas pour eux que ces Espagnols si honnêtes, si fidèles, si généreux, mais si paresseux, si orgueilleux, et qui plaçoient l'orgueil dans la paresse, ce n'étoit pas pour eux qu'ils avoient conquis le Nouveau-Monde; toutes les nations faisoient,

sous leurs yeux, le commerce de l'Espagne ; leur paresse les rendoit tributaires de l'activité, de l'industrie de tous leurs voisins, pour les arts les plus nécessaires à la vie ; leur or s'écouloit ainsi autour d'eux et enrichissoit tout le monde à leurs dépens. Ceux d'entre eux que la cupidité arrachoit à leur fière indolence, désertoient leur pays pour se répandre en Asie, en Afrique, surtout en Amérique, et y remonter aux sources de l'or. Une partie même assez considérable des habitans de l'Espagne étoit employée à cette triste et meurtrière exploitation des mines du Mexique et du Pérou. On sentit enfin la nécessité de mettre le travail en honneur, et d'en ranimer le goût en Espagne. Philippe III déclara nobles, et exempta d'aller à la guerre ceux qui s'adonneroient à la culture des terres ; mais il étoit trop tard, on ne change pas ainsi tout-à-coup les idées d'une

nation, et surtout d'une nation paresseuse. Les Espagnols aimèrent mieux ne rien faire et aller à la guerre. C'étoit dans ces deux points qu'on étoit accoutumé dès longtemps à faire consister l'honneur : comment auroit-on allié l'idée de la noblesse avec celle de l'agriculture, avec celle d'un métier; et comment l'auroit-on séparée de la profession des armes? Arrêtez un préjugé dans sa naissance, si vous le pouvez ; quand il aura pris racine, quand le temps, l'habitude et la foule des idées accessoires l'auront fortifié, il sera impossible de l'extirper. C'est ce qui fait voir la profonde stupidité de ces foux qui vouloient adapter *le tutoiement* à notre langue dans tous les cas possibles. Étoit-il au pouvoir de quelqu'un de ne voir dans cette innovation qu'une correction grammaticale, qui rétablissoit les droits respectifs du singulier et du pluriel? N'étoit-on pas d'abord choqué,

malgré soi, ou d'une familiarité basse et déplacée entre des indifférens, ou d'une grossièreté insolente et indécente à l'égard des femmes, des vieillards, de tous ceux à qui l'on sentoit en soi-même que le respect étoit dû? Ces idées, que le temps a si fortement attachées à de certains usages, à de certaines locutions, ne peuvent être détruites que par ce même temps *qui démolit en silence*, sans jamais rien brusquer, ni rien renverser. C'est M. de Voltaire qui avoit fourni à ces ineptes novateurs les raisons qu'ils ont voulu faire valoir en faveur du *tutoiement*; il les avoit rapportées d'après les quakres, mais il s'étoit moqué des quakres et du *tutoiement*, et ne s'étoit pas douté qu'il auroit un jour des lecteurs d'assez peu de sens pour prendre ces folies à la lettre.

CHAPITRE DIXIÈME.

Philippe IV en Espagne;
Et encore Louis XIII en France.

Ces deux rois, doublement beaux-frères, ne furent point rivaux, mais leurs ministres le furent. Olivarès et Richelieu se disputèrent la supériorité respective et l'ascendant sur l'Europe. Philippe IV n'avoit que seize ans lorsqu'il monta sur le trône : c'est l'âge d'être gouverné; il le fut par un jeune homme, c'étoit le moyen de l'être longtemps. Le comte-duc d'Olivarès (Gaspard de Guzman), trop jeune pour prendre encore le titre de premier ministre , le fit prendre à Balthasar de Zuniga son oncle, ce même ambassadeur que nous avons vu entrer dans des cabales et des conspirations en France contre Henri IV (1).

(1) Voyez le chap. 8e. ci-dessus.

Zuniga mourut deux ans après (en 1623) et Olivarès réunit le titre à la puissance.

Philippe III avoit senti le coup que la découverte de l'Amérique avoit porté à l'Espagne, en fortifiant le génie paresseux de la nation, et faisant négliger l'agriculture. Sous Philippe IV on fut frappé de la disette des matières d'or et d'argent qui se faisoit sentir dans ce royaume, possesseur des plus riches mines d'or et d'argent de l'Amérique; on fit des lois somptuaires qui ne permirent les ornemens d'or et d'argent que pour l'usage des églises. On prit en même temps toute sorte de moyens, bons et mauvais, pour favoriser la population, surtout celle des campagnes, et pour ranimer l'agriculture. Chaque nouveau marié fut exempt pour quatre ans, de subsides et de charges publiques; celui qui avoit eu six enfans mâles étoit exempt d'impôts pour toute sa vie. Ces lois n'avoient d'autre inconvénient que

de diminuer la somme des impôts, ou de la répartir sur un moindre nombre de contribuables. Mais on y ajoutoit la permission accordée aux fils de famille de se marier sans le consentement de leurs parens. C'étoit sacrifier le moral au physique, la décence publique, le respect filial aux intérêts de la population. L'art de gouverner ne permet pas de mettre ainsi en opposition l'honnête et l'utile; la politique doit toujours conserver à la morale tous ses droits.

On invitoit les étrangers à venir s'établir en Espagne, on exemptoit de taxes et d'impôts les artisans et les laboureurs. Tout cela étoit fort bien; mais on ne devoit pas défendre à tout Espagnol, sous peine de confiscation, de sortir du royaume avec sa famille et ses biens. Attirer les étrangers et retenir les nationaux, peut être l'objet d'un vœu, mais non pas d'une loi. Une telle loi est :

1°. Immorale à l'égard des étrangers,

comme contraire au premier principe d'équité naturelle, de ne pas faire à autrui ce que nous ne voulons pas qui nous soit fait;

2°. Impolitique, en ce qu'elle avertit les autres nations d'en faire une semblable;

3°. Tyrannique à l'égard des nationaux, qu'elle prive du droit acquis à tout homme, de changer de séjour et de se faire une patrie à son choix.

Ce dernier vice se retrouvoit encore dans la défense faite, sous peine d'une forte amende, à tout habitant des provinces, de se rendre à Madrid ou à Séville, sans y être appelé par des affaires importantes, dont il falloit faire preuve. C'est détruire toute liberté; ce n'est point par ces moyens violens que l'on gouverne les hommes. Tout homme a le droit, qu'il tient de la nature seule, d'aller, de venir, de rentrer, de sortir, à moins que des engagemens librement

contractés, ou des devoirs qu'il s'est imposés lui-même, n'aient mis des bornes à cette liberté; mais l'autorité n'en peut mettre aucunes, sans abus et sans tyrannie. Il y a plus: l'émigration de quelques particuliers ne signifie rien et ne doit pas être remarquée ; mais lorsque l'émigration devient générale, c'est au gouvernement à s'examiner, car il a tort, et l'émigration est le symptôme le plus sûr d'un vice ou secret ou manifeste, mais très-considérable dans l'administration. Eh ! quel homme pourroit se résoudre à quitter son pays, ses parens, ses amis, tous les objets de ses affections, ses habitudes, souvent plus puissantes que les inclinations, tous ces doux souvenirs que l'aspect des lieux chers à notre enfance ranime en nous si puissamment, pour s'isoler parmi des étrangers et des inconnus, si le gouvernement ne lui rendoit sa patrie inhabitable, ou si des circonstances particu-

lières

lières ne lui promettoient un bonheur plus grand et plus sûr dans une terre étrangère ? L'émigration est toujours pour une ame sensible, ou un fléau et une ressource extrême, ou un moyen d'acquérir une fortune, dont on se propose toujours de revenir jouir dans son pays.

Le gouvernement espagnol avoit tort d'avoir offert à la cupidité de ses sujets de trop puissans motifs d'émigration dans les mines du Mexique et du Pérou, et il ne pouvoit pas leur interdire une route de fortune qu'il leur avoit lui-même ouverte. Louis XIV eut tort de vouloir forcer une partie de ses sujets à changer de religion ou de patrie, et de punir en eux l'émigration à laquelle il les avoit forcés.

Remontons au principe en général, et sauf les cas particuliers, l'émigration n'est ni ne peut être un délit, et elle est l'indication certaine d'un grand vice dans le gouvernement.

Quant à la transmigration de la capitale dans les provinces, ou des provinces dans la capitale d'un même Etat, elle ne doit jamais être ni prohibée ni gênée, sous quelque prétexte que ce soit.

Ainsi, en général, les lois du comte-duc d'Olivarès avoient un objet utile, mais les moyens n'étoient pas tous bien choisis; quelques-uns étoient d'un homme d'Etat, d'autres étoient d'un novice en politique.

En France, lorsque tous les petits crédits éphémères et subalternes se furent évanouis devant le crédit énorme du cardinal de Richelieu, on ne tarda pas à entrevoir que ce grand politique reprendroit l'ancien systême françois, de s'opposer à l'ambition autrichienne, et d'abaisser cette grandeur toujours croissante. Aussi, les Espagnols l'accusoient-ils de parler et d'agir en vrai luthérien; car que pouvoit-on être

autre chose que luthérien, quand on n'étoit pas favorable à l'Espagne ? Ils l'appeloient aussi *le cardinal de la Rochelle*, titre qu'il mérita dans un sens entièrement contraire, et comme les deux Scipions méritèrent le surnom d'Africain (1). Il commença donc par écraser le parti protestant en France avant de se déclarer hautement contre l'Espagne, et ce fut alors que l'Espagne, qui prévoyoit ses desseins, voulut seconder sourdement les protestans françois, que les protestans étrangers ne pouvoient ou ne vouloient pas secourir, parce que cette guerre importune retardoit la réunion des forces de la France contre la maison d'Autriche, et favorisoit les succès de celle-ci en Alle-

(1) *Ejus qui domitâ nomen ab Africâ*
Lucratus rediit . . . .
Neque Africano, cui super Carthaginem
. . . . . Virtus sepulcrum condidit.
HORACE.

magne et dans les Pays-Bas. Ce ne fut qu'en 1635 que la guerre fut déclarée entre les deux couronnes ; la paix de Vervins fut censée respectée jusques-là, c'est-à-dire, depuis 1598 jusqu'en 1635. C'est une des plus longues époques de paix entre deux puissances rivales ; on peut la comparer, mais pour la durée seulement, à celle que la modération généreuse de S. Louis procura en 1259 à la France et à l'Angleterre, par la restitution qu'il fit aux Anglois d'une grande partie des confiscations rigoureuses faites sur eux par son père et par son aïeul. Mais d'ailleurs quelle différence ! quelle paix que celle de la France et de l'Espagne ! point d'hostilités directes à la vérité, point d'irruption dans les Etats respectifs, mais cabinets toujours ennemis, guerres indirectes presque continuelles, secours toujours fournis de part et d'autre aux ennemis de la puissance rivale. Telles

furent la guerre renouvelée en 1621 entre l'Espagne et les Pays-Bas, à l'expiration de la trève; la guerre de la Valteline; la guerre de Mantoue; les guerres d'Allemagne.

Guerre des Pays-Bas, depuis 1621 *jusqu'en* 1635.

Cette guerre recommençoit vers le temps de la mort de Philippe III, qui arriva le 31 mars 1621. La trève expiroit le 9 avril. Dès le 23 mars, l'archiduc Albert et l'Infante Isabelle-Claire Eugénie sa femme invitèrent les sept Provinces-Unies formant la république de Hollande, à se réunir aux dix autres, *en un même corps et sous un même chef.* Le 25, les Etats répondirent en alléguant la souveraineté de la république reconnue par le roi d'Espagne et par les archiducs eux-mêmes; en même temps ils envoyèrent en France une ambassade solennelle pour demander

un renouvellement d'alliance. Pendant la durée de la trève, il étoit arrivé des événemens qui avoient dû refroidir la France sur l'alliance et les intérêts de la Hollande. La conduite atroce du gouvernement hollandois et du prince Maurice (qu'il faut ici accuser à regret) dans l'affaire de l'arminianisme et du synode de Dordrecht; le supplice du juste Barnevelt, au mépris des instances réitérées des ambassadeurs françois tant ordinaires qu'extraordinaires en faveur de ce respectable vieillard; l'emprisonnement du sage et savant Grotius, tels étoient les griefs de la France contre une nation que le fanatisme gomariste avoit rendue si injuste envers ses plus grands hommes et ingrate envers ses bienfaiteurs, au point de n'avoir aucun égard à ses plus utiles remontrances, à ses plus instantes prières. La France en demanda d'abord la réparation, et, comme on ne pou-

voit rendre la vie à Barnevelt, elle insista du moins pour qu'on rendît la liberté à Grotius : les Etats-généraux, mal guéris de leurs préjugés gomaristes, résistoient encore ; Marie de Regesberg, femme de Grotius, trancha la difficulté en faisant enlever son mari de sa prison, dans un coffre où l'on mettoit les livres et le linge qu'elle lui envoyoit, et que les gardes, ennuyés de l'ouvrir toujours inutilement, laissèrent passer sans examen. Grotius vint en France, où il fut accueilli avec beaucoup d'honneur ; il honora lui-même son asyle, en y composant à Balagny et à Senlis son fameux traité *du Droit de la Guerre et de la Paix*, qu'il dédia au roi. Ce prince lui donna une pension de mille écus. Grotius fut à la cour de France le plus ardent solliciteur, pour son ingrate patrie, du renouvellement d'alliance desiré, et lorsqu'on s'étonnoit de sa générosité, il citoit l'exemple

d'Aristide et de Phocion. Oui, Athènes a eu des personnages vertueux qui seront toujours l'objet de notre admiration ; mais quelle opinion peut-on prendre d'une république qui savoit si peu les conserver, qui n'a presque jamais eu de général distingué, de citoyen utile par les talens ou par les vertus, qu'elle n'ait ou opprimé ou banni, qui avoit même une loi expresse pour s'en priver, l'odieuse et vile loi de l'ostracisme ?

L'alliance fut renouvelée, et l'on promit aux Hollandois les mêmes secours que Henri IV leur avoit fournis. Le marquis Spinola pour les Espagnols, le prince d'Orange, Maurice, pour les Hollandois, les deux plus grands généraux de leur temps, reparurent en présence l'un de l'autre, non plus comme dans la guerre de Clèves, faisant, pour ainsi dire, une guerre solitaire, se ménageant l'un l'autre, évi-

tant toute hostilité directe, mais s'attaquant de front et déployant l'un contre l'autre toutes les ressources de leur génie. Spinola, ayant trompé Maurice par des manœuvres adroites qui l'engagèrent à dégarnir Juliers, vint mettre le siége devant cette place, que Maurice ne put secourir, et qui capitula le 20 janvier 1622.

Cette même année, Maurice prit sa revanche avec avantage; Spinola ayant encore déguisé habilement sa marche, art dans lequel il excelloit, fondit tout-à-coup sur Berg-op-Zoom. « Le monde » se prépara pour lors à voir un beau » siége, disent les historiens. » On se souvenoit encore de ce fameux siége d'Ostende, achevé en 1604, cinq ans avant la trève, et qui avoit duré trois ans et trois mois, siége le plus long dont on ait mémoire après celui de Troie, siége où il périt tant de part que d'autre cent quarante mille hommes.

Spinola et Maurice y étoient encore opposés l'un à l'autre. Maurice défendoit la place qu'assiégeoit Spinola. Cette tardive et pénible victoire, si chèrement achetée, fut le prix de la constance de Spinola. Le nouveau siége de Berg-op-Zoom fut aussi un des plus mémorables depuis le renouvellement de la guerre; mais Maurice eut la gloire de le faire lever. Spinola vaincu, offrit par une bravade de chevalier la bataille au vainqueur. *Mon objet est rempli*, répondit Maurice.

Par un nouveau traité conclu en 1624, au commencement du ministère du cardinal de Richelieu, la France promit (et elle fournit) de plus grands secours encore aux Provinces-Unies; mais Spinola juroit de se venger avec éclat de l'affront reçu devant Berg-op-Zoom; il vint assiéger Bréda, que le prince Maurice avoit pris sur les Espagnols trente-quatre ans auparavant,

en 1590, par le stratagême d'un bateau de tourbe, rempli de soldats. Le monde dut s'attendre encore à un beau siége. C'étoit un frère naturel du prince Maurice, Justin de Nassau qui commandoit dans Bréda, la garnison étoit nombreuse, la place bien approvisionnée; le prince Maurice, affectionné à sa conquête, trouva le moyen d'y faire entrer encore des renforts et des rafraîchissemens. Spinola voyant qu'on ne pourroit prendre la place que par famine, l'environne de tranchées, élève jusqu'à quarante forts à l'entour, sépare son armée en quatre quartiers, qu'il place à distances égales pour pouvoir avoir l'œil à tout et fermer toutes les avenues. Maurice tente de l'affamer lui-même dans ses retranchemens, en lui coupant les vivres, Spinola fait si bien escorter ses convois qu'on n'ose les attaquer ou qu'on ne l'ose pas impunément. Mau-

rice, averti qu'on a tiré de la ville d'Anvers, un grand nombre de soldats espagnols pour escorter un convoi qui alloit au camp des assiégeans, se garde bien d'attaquer le convoi, il forme un projet plus hardi, celui de surprendre Anvers même pendant la nuit. Le succès tint à un accident imprévu. Le bruit que fit en tombant une échelle renversée du haut des murs, joint au mouvement qu'on entendoit sur la rivière de la part des rameurs qui passoient les soldats hollandois, donna l'éveil aux sentinelles qui eurent bientôt réveillé leurs compagnons. Les soldats hollandois n'eurent que le temps de s'enfuir précipitamment, laissant leurs échelles appliquées aux murs. Maurice alors désespérant de sauver Bréda, en tomba malade de chagrin et ne fit plus que languir jusqu'à sa mort, qui arriva le 23 avril 1625. Il y avoit une grande émulation de gloire entre lui et Spi-

nola, et il seroit difficile de dire de quel côté étoit la supériorité.

Maurice eut pour successeur Frédéric Henri son frère, digne en effet de remplacer et Maurice et Guillaume. Il fit aussi de grands efforts pour sauver Bréda, et ne put y parvenir, malgré des renforts considérables qui lui arrivèrent de France et d'Angleterre, sous la conduite des plus fameux capitaines; Spinola triompha de tout, la capitulation de Bréda fut signée le 22 juin, après dix mois de siége. Frédéric Henri, dans le cours de cette guerre, eut, comme tout général et comme dans toute guerre, et des succès et des revers; mais dans l'une et l'autre fortune, il montra toujours beaucoup de capacité, de talens et de ressources. Il n'eut pas toujours en tête le marquis Spinola, on envoya celui-ci commander en Italie; Spinola passa par la France, où on lui rendit les honneurs

dûs à sa gloire. Il alla voir le siége de la Rochelle qu'on faisoit alors (en 1628), le plus grand événement de la guerre civile contre les protestans sous Louis XIII. On dit qu'il approuva fort la fameuse digue que Richelieu faisoit construire, et que, consulté sur les opérations du siége, il dit que tout se réduisoit à fermer le port et ouvrir la main, c'est-à-dire faire des largesses aux soldats, *abrir la mano y cerrar el puerto*, mais il n'approuva nullement que le roi d'Espagne laissât opprimer les protestans françois qui pouvoient lui être fort utiles en France pour embarrasser et occuper le gouvernement, et l'empêcher de se mêler des affaires de l'Italie, de l'Allemagne et des Pays-Bas. Ses conseils sans doute ne contribuèrent pas peu au traité que fit l'année suivante (1629) le roi d'Espagne avec le duc de Rohan, pour conserver, s'il en étoit encore temps, en France, les

restes du parti protestant, mais il étoit trop tard, la Rochelle étoit soumise.

En 1627, il s'étoit fait un traité secret tout contraire et non moins étonnant entre la France et l'Espagne. Voici quel en étoit l'objet. Richelieu étoit alors tout occupé de son siége de la Rochelle; le duc de Buckingham son rival en politique dans le commandement des armées, son rival en tout et en amour même (car Buckingham étoit homme à bonnes fortunes et Richelieu eût bien voulu l'être, et tous deux, dit-on, aimoient la reine anne d'Autriche), Buckingham alloit secourir la Rochelle. La supériorité des Anglois sur mer, donnoit un grand avantage à Buckingham. Le duc, amiral d'Angleterre, faisoit dévorer bien des affronts au surintendant de la navigation françoise, Richelieu. Les Anglois venoient enlever les vaisseaux françois jusques dans les ports de la Normandie

et des autres provinces maritimes; Richelieu sentit le besoin qu'il avoit, surtout pour son projet contre la Rochelle, du secours de quelques puissances plus exercées à la mer que la France. L'Espagne étoit alors en guerre contre l'Angleterre, la France sembloit prête d'y entrer aussi; c'étoit un motif de plus de traiter avec Olivarès et de se liguer avec l'Espagne pour en obtenir des vaisseaux. Dans le même temps, la France traitoit aussi avec la Hollande pour le même sujet, et obtenoit d'elle une entière neutralité dans la querelle de l'Espagne et de l'Angleterre, et dans celle que la France alloit avoir avec cette même Angleterre, et cependant la Hollande, malgré l'intérêt de religion, fournissoit aussi à la France des vaisseaux contre la Rochelle. L'ambassadeur d'Espagne se plaignit de ce que le roi de France traitoit avec les sujets rebelles de Philippe IV,

tandis qu'il demandoit les secours et l'amitié de ce prince; Richelieu lui ferma la bouche en lui montrant que ce renouvellement d'alliance entre la France et les Provinces-Unies étoit avantageux à l'Espagne par la neutralité où les Pays-Bas s'engageoient. « Laissez faire au temps, ajouta Richelieu, il vous fera connoître que » le roi est disposé à secourir le roi » d'Espagne son beau-frère, contre » tous ses ennemis, sans en excepter » même les Pays-Bas. La Hollande n'ignora pas ces magnifiques promesses, et s'en plaignit aussi à son tour; Richelieu en fut quitte pour lui faire des promesses contraires et qu'il exécuta mieux.

Il parut jusqu'en 1635 flotter ainsi entre l'Espagne et les Pays-Bas, observant toujours de ne pas rompre avec la première, mais fournissant de puissans secours à ces derniers.

A la faveur de ces secours, la guerre s'entretint sur terre avec assez d'égalité entre l'Espagne et la Hollande.

Mais sur mer tout équilibre fut rompu entre ces deux puissances; les succès des Hollandois étonnèrent l'univers; ce fut au milieu de la guerre qu'ils devinrent la première nation commerçante de l'Europe; ils firent les plus importantes conquêtes au Mexique, au Pérou, au Brésil, enlevèrent les flottes marchandes des Espagnols, battirent leurs flottes guerrières; et par un genre de conquête plus heureux encore, leurs navigateurs, le capitaine Charpentier et Pierre de Nuits, découvrent aux Indes orientales de nouvelles terres, auxquelles ils donnent leur nom.

Affaire et guerre de la Valteline.

La maison d'Autriche étoit attentive à tirer parti pour son agrandissement,

des ménagemens peut-être excessifs que la France avoit pour elle. La Valteline, pays fertile qu'arrose l'Adda encore près de sa source, et avant d'entrer dans le lac de Côme, étoit doublement à la bienséance de cette maison, ayant au nord-est le Tirol qui appartenoit à une des branches allemandes d'Autriche, et au sud-ouest le Milanez, appartenant à la branche espagnole; c'étoit par-là que ces deux branches pouvoient se donner la main et s'entre-secourir. « Les » Autrichiens, dit un auteur, vou- » loient faire de la Valteline une espèce » de galerie commode pour faire, se- » lon le besoin, passer des troupes, » d'Allemagne en Italie, et d'Italie en » Allemagne, et par ce moyen asservir » plus facilement l'une et l'autre con- » trée ». Les prétextes ne leur manquoient pas, la Valteline avoit dépendu autrefois du Milanez, les Grisons s'en étoient emparés à la sollicitation de

Jules II, dans le temps où ce violent pontife avoit juré de chasser entièrement les François de l'Italie; mais des droits vicieux dans leur origine, deviennent légitimes par laps de temps et à la faveur des traités; sans cela il n'existeroit pas de droits dans le monde. Les Grisons ayant concouru au rétablissement de Maximilien Sforce sur le trône de Milan, ce prince, par reconnoissance, leur céda la propriété encore incertaine de la Valteline, et cette cession fut confirmée par François Ier. lorsqu'ayant détrôné Maximilien Sforce, il fut reconnu duc de Milan. Il y eut depuis ce temps une alliance assez étroite de la France avec les Grisons comme avec les Suisses; les premiers, par leurs traités avec la France, refusèrent le passage sur leurs terres à toute autre puissance, et ne l'accordèrent qu'à la France, celle de toutes qui en avoit le moins de besoin, car elle avoit

ailleurs ses passages, soit en Allemagne, soit en Italie. Cette alliance fut renouvelée sous Henri IV, pour toute sa vie, pour celle de son fils, et pour huit ans encore après la mort de ce dernier. Cependant l'Espagne commença de risquer quelques tentatives pour se rendre maîtresse de la Valteline; le comte de Fuentes, gouverneur du Milanez, fit construire à l'extrémité de la Valteline, du côté du Milanez, sur le territoire espagnol, un fort auquel on donna son nom. Dès-lors la liberté de l'Italie parut menacée; Henri IV, vouloit contraindre les Espagnols à démolir ce fort, mais voyant les Vénitiens et les Suisses, moins échauffés que lui sur cette innovation qui les menaçoit davantage, il se refroidit lui-même, et ne crut pas devoir s'engager dans une guerre dont tout le profit seroit pour ces insoucians alliés, qui le regarderoient faire sans le seconder. Les Vénitiens pensèrent au-

trement, du temps de Louis XIII. Alarmés des mouvemens que le duc de Féria, pour lors gouverneur du Milanez, excitoit dans la Valteline, ils furent les premiers à représenter avec instances au conseil de France la nécessité de s'opposer au projet que l'Espagne paroissoit avoir formé de joindre la Valteline au Milanez, ou de la mettre au moins dans sa dépendance. Le duc de Féria brouilloit tout en effet dans ce pays, sous le prétexte de la religion. Les Valtelins étoient pour la plupart catholiques, les Grisons, leurs souverains étoient protestans, le duc de Féria soulève et protège les Valtelins contre les Grisons. Le 19 juillet 1620, les Valtelins mécontens se rassemblent, massacrent les ministres et les officiers, protestans ou non, préposés par les Grisons au gouvernement de la Valteline; en même temps des troupes espagnoles pénètrent dans la Valteline, sous pré-

texte d'y maintenir la religion catholique opprimée par les Grisons, et d'autres troupes espagnoles s'avancent sur les frontières des Etats de Venise, prêtes à fondre sur ces Etats, si les Vénitiens paroissent vouloir s'opposer à l'invasion de la Valteline. Pendant tout le temps de l'administration de Marie de Médicis, la France fut plus favorable aux Espagnols qu'aux Grisons, et le duc de Féria eut le loisir de tout disposer pour l'usurpation qu'il méditoit ; mais lorsque, sous le gouvernement, quoique léger et inappliqué du duc de Luynes, les plaintes réunies des Grisons et des Vénitiens vinrent réveiller le ministère françois, on sentit la nécessité de faire rendre justice à d'anciens alliés assez fidèles et souvent utiles, et Bassompierre fut envoyé ambassadeur extraordinaire en Espagne pour demander la restitution de la Valteline. Il partit le 10 février 1621, et arriva le

11 mars à Madrid. Cet aimable et brillant ambassadeur qui parloit avec élégance et avec grace les principales langues de l'Europe, et qui avoit de l'esprit dans toutes, réussit pour son propre compte à Madrid comme à Paris; il réussit aussi dans sa négociation, puisqu'il en rapporta un traité tel que la France le desiroit. Don Balthasar de Zuniga, vieux politique, servant de guide, comme de prête-nom au comte d'Olivarès son neveu (trop jeune, comme nous l'avons dit, pour avoir le titre de premier ministre, et qui ne pouvoit encore être qu'un favori), don Balthasar traita cette affaire de la Valteline avec Bassompierre. C'est une chose plaisante à considérer que la lutte de ce vieux routier, qui promène, qui cherche à égarer le jeune négociateur dans les détours de sa politique, et de Bassompière, qui, n'ayant qu'un mot à dire : *restitution*, y ramène sans cesse son

son adversaire, et déconcerte avec ce mot inflexible tous les artifices du rusé vieillard. La France avoit dans cette affaire des intérêts contraires à ménager ; celui des Grisons ses alliés, qu'il falloit remettre en possession de leur bien, et celui des Valtelins catholiques auxquels il falloit assurer le libre exercice de leur religion. Zuniga, pour tout concilier, disoit-il, proposoit de donner la Valteline au pape, qui en payeroit cinq cent mille écus aux Grisons. Donner la Valteline au pape, c'étoit la laisser aux Espagnols. « Je ne suis pas venu, » répond Bassompierre, pour vendre » la Valteline, mais pour en recevoir » la restitution ». « Eh ! bien, répliqua » Zuniga, autre arrangement. Faisons » de la Valteline un quatorzième canton » Suisse, et qu'il soit catholique ». « Il » n'y a, répondoit à cela Bassompierre, » qu'un arrangement qui puisse me satis- » faire, c'est la restitution pure et simple

» de la Valteline aux Grisons »; et comme il parloit de demander son audience de congé, le lent Espagnol le trouvant trop prompt : « Mon Dieu, lui dit-il, des » propositions ne sont pas des résolu- » tions, écoutez tout, et vous choisi- » rez ce que vous voudrez ». « Pardon- » nez, dit Bassompierre, à un novice, » qui, pour son entrée dans la carrière » des négociations, traite avec les plus » habiles gens du monde, de se renfer- » mer dans les termes de sa commis- » sion ; il craindroit, s'il en sortoit, » de se tromper ou d'être trompé ». Bassompierre, par les intelligences qu'il entretenoit dans le conseil de Madrid, par la connoissance qu'il avoit des affaires, des intérêts et des projets de l'Espagne, avoit vu du premier coup-d'œil quelle seroit l'issue de cette négociation. « Mon affaire, écrivoit-il au » roi, est de rapporter à votre majesté, » un traité tel qu'elle le desire, et j'ose

» lui promettre ce point. L'affaire de
» votre majesté est d'en procurer l'exé-
» cution, et je l'avertis que ces gens-ci
» ne restituent que le plus tard qu'ils
» peuvent, et ne remplissent leurs en-
» gagemens que quand ils ne peuvent
» pas les violer ».

Bassompierre tint parole; le 25 avril 1621, fut signé le traité de Madrid, qui fait époque dans cette affaire de la Valteline et qui sembloit l'avoir terminée. La Valteline devoit être rendue aux Grisons et les affaires de la religion être remises dans l'état où elles avoient été avant les troubles.

Il se passa une année, pendant laquelle tous les couriers qui alloient d'Espagne à Milan, apportoient au duc de Féria les ordres les plus précis d'évacuer la Valteline et de la rendre aux Grisons; cependant rien ne s'exécutoit; il arrive même bientôt un nouvel incident. L'archiduc Léopold, comte de

Tirol, s'empare, en 1622, d'une vallée de la dépendance des Grisons. On réclame le traité de Madrid, qui, ordonnant la restitution d'un pays usurpé, prohibe par une conséquence nécessaire toute usurpation nouvelle, toujours d'ailleurs prohibée de droit. Léopold répond qu'il ne se croit point obligé d'observer un traité où il n'est point intervenu ; le duc de Féria, de son côté, fait naître difficulté sur difficulté. Il demande comme un préalable nécessaire à l'exécution du traité de Madrid, que les cantons suisses catholiques s'en rendent garans pour l'article concernant la religion catholique : mais il ne faisoit cette demande que parce qu'il savoit bien que les Suisses étoient trop prudens pour intervenir si étourdiment entre deux si grandes puissances ; et il prenoit soin lui-même d'entretenir les Suisses dans la répugnance qu'ils montroient à se mêler de cette affaire. A

son instigation, des députés valtelins alloient représenter à la cour d'Espagne, que le traité de Madrid n'avoit pas pourvu assez efficacement à la sûreté de la religion catholique. En même temps il insinuoit aux Grisons que la Valteline ne seroit pas restituée, s'ils n'accordoient au roi d'Espagne la liberté du passage pour ses troupes. Une partie des Grisons, ennuyée de ces longueurs, prend les armes pour chasser les Espagnols des postes qu'ils occupoient; l'entreprise n'ayant pas réussi, ne fit qu'affermir les Espagnols dans leur usurpation. Les intrigues de Féria séduisirent jusqu'aux Grisons même; ils furent amenés d'abord à céder à l'archiduc Léopold plus qu'il ne leur avoit enlevé; ensuite à faire avec le duché de Milan, c'est-à-dire avec l'Espagne, une alliance perpétuelle, qui assuroit aux troupes espagnoles la liberté du passage; enfin à consentir, moyennant vingt-cinq

mille écus par an, que la Valteline devînt un quatorzième canton, sous la protection du roi d'Espagne, qui le rempliroit de garnisons espagnoles; c'est-à-dire qu'ils vendoient la Valteline au roi d'Espagne.

Louis XIII, instruit de ces traités, éclata en menaces contre les Espagnols qui ne s'en alarmèrent pas, le voyant engagé dans une guerre civile contre les protestans françois. D'ailleurs le chancelier de Sillery et le marquis de Puysieux son fils, qui avoient alors le crédit dominant dans le conseil de France, étoient favorables à l'Espagne, et en général le ministère françois sous Louis XIII, jusqu'au temps du cardinal de Richelieu, fut souvent soupçonné d'une partialité intéressée pour cette couronne.

Les Espagnols, alléguant que les choses étoient bien changées depuis le traité de Madrid (elles l'étoient en effet, mais par

leur infidélité), proposoient de remettre toutes les contestations sur la Valteline à l'arbitrage du pape (Grégoire XV, Ludovisio). Puysieux fit donner l'ambassade de Rome au commandeur de Sillery, son oncle, qui se contenta de parler mollement au pape de l'affaire de la Valteline ; et la reine-mère, après sa disgrace (en 1617), sa fuite de Blois (en 1619) et sa réconciliation (en 1620), étant rentrée dans le conseil, on continua plus que jamais de ménager l'Espagne ; mais, en 1622, Louis XIII, visitant les provinces méridionales de son royaume, eut dans Avignon une entrevue avec le duc de Savoie, et à Lyon, avec le prince de Piémont, Victor-Amédée, qui avoit épousé Christine, seconde sœur du roi. L'ambassadeur de Venise fut admis aux conférences, et l'on y jeta les fondemens d'une ligue, qui fut signée à Paris le 7 février 1623, entre le roi de France, le duc de Savoie et la république de

Venise, pour contraindre le roi d'Espagne à restituer la Valteline. On menaçoit d'envoyer en Italie deux généraux, dont le nom seul la faisoit trembler ; le connétable de Lesdiguières, longtemps protestant, et qui n'avoit cessé de l'être que pour devenir connétable, d'ailleurs capitaine toujours habile et toujours heureux, fixé en Dauphiné comme pour être à portée de s'élancer sur l'Italie, qu'il dévoroit du cœur et des yeux ; et le comte Ernest de Mansfeldt, bâtard de cette maison, fléau de l'Allemagne, fléau de toutes les contrées tour-à-tour, laissant partout d'horribles marques de son passage, souvent battu, jamais vaincu, toujours redoutable et plein de ressources (1),

(1) Malheureux quelquefois, mais toujours redouté,
Savant dans les combats, savant dans les retraites,
Plus grand, plus glorieux, plus craint dans ses défaites,

implacable ennemi de la religion catholique et de la puissance autrichienne. Le roi d'Espagne, alarmé de cette ligue et de ces préparatifs menaçans, se hâta de mettre les forts de la Valteline entre les mains du pape. Il comptoit, d'un côté, sur ces ménagemens respectueux que le caractère pontifical est en possession d'inspirer à des Etats et à des princes catholiques ; et de l'autre, sur le dévouement du pape aux intérêts du roi d'Espagne, qui tenant l'Italie par les deux bouts, étoit pour ainsi dire maître de Rome, et qui pouvoit d'ailleurs procurer des établissemens à la famille Ludovisio, soit dans les Deux-Siciles, soit dans le Milanez. Telles furent les raisons qui déterminèrent Grégoire XV à recevoir ce dangereux dépôt pour le

---

Que Dunois ni Gaston ne l'ont jamais été
Dans le cours triomphant de leur prospérité.
Henriade, chant 2.

conserver à l'Espagne; les Sillerys engagèrent Louis XIII à y consentir.

Grégoire XV mourut le 8 juillet 1623. A ce pontificat de deux ans succéda le long pontificat d'Urbain VIII (Barberin), qui fut de vingt-un ans, chose peu commune dans l'histoire des papes. Urbain se trouva chargé de ce dépôt, qu'il n'eût peut-être pas accepté.

En France, les Sillerys étant disgraciés, et le cardinal de Richelieu, entré au conseil, sur les pas et par le crédit de la reine-mère, le ministère commença de prendre un ton plus ferme sur toutes les affaires, nommément sur celle de la Valteline. Le comte de Béthune, qui avoit remplacé le commandeur de Sillery dans l'ambassade de Rome, demandoit hautement l'exécution du traité de Madrid, et pressoit fort le pape d'y concourir. Les Grisons se relevoient des traités que leur foiblesse, leurs discordes et les intrigues du duc de Féria

les avoient forcés de souscrire, contre leurs droits et leurs intérêts, soit en faveur de l'archiduc Léopold, soit en faveur du roi d'Espagne. Le marquis de Cœuvres (d'Etrées) va négocier avec les Suisses et les Grisons, pour ranimer le courage de ceux-ci, et rendre ceux-là favorables à la France. Les Grisons promettent de prendre les armes aussitôt que le marquis de Cœuvres en donnera le signal : la Suisse étoit partagée ; les cantons protestans étoient déclarés pour la France ; les catholiques tenoient pour l'Espagne : mais tel fut le succès des négociations, des harangues et de l'argent de l'ambassadeur françois, que l'affaire bien expliquée et bien entendue, tous les cantons, même catholiques, à la réserve du seul canton de Soleure, consentirent à la levée des gens de guerre, demandée par la France. Ce fut en vain que le roi d'Espagne, qui voyoit l'orage grossir, fit écrire par

la reine Elisabeth de France, sa femme, une lettre fort tendre à Louis XIII, son frère, pour prévenir la rupture entre les deux rois. Louis répondit qu'il ne vouloit point de rupture (et en effet il n'en vouloit point), mais qu'il vouloit faire rendre justice aux Grisons ses alliés; en effet, le marquis de Cœuvres, négociateur et guerrier, se disposoit à reprendre, les armes à la main, les forts de la Valteline; mais, quelques instances que les Vénitiens et le duc de Savoie ne cessassent de faire au roi de France, pour qu'il attaquât le Milanez, de concert avec eux, il se refusa constamment à toute hostilité directe contre le roi d'Espagne. Seulement, le duc de Savoie, le plus inquiet, le plus actif, le plus séduisant des politiques, parvint à engager la France dans une guerre contre Gênes, guerre où les Vénitiens ne voulurent point entrer, parce qu'ils la jugeoient injuste et inutile. Le

duc de Savoie étoit le seul qui desirât cette guerre, parce que, dans les projets d'ambition dont il fut tourmenté, et dont il tourmenta l'Europe toute sa vie, il espéroit s'agrandir aux dépens de cette république : elle étoit alors fort dévouée à l'Espagne; l'attaquer, c'étoit affoiblir le parti espagnol et faire diversion. Enfin, ce n'étoit pas rompre formellement avec l'Espagne.

Ces raisons parurent décider Louis; mais à la manière dont le connétable de Lesdiguières fit cette guerre de Gênes, lui qui savoit si bien réussir quand il le vouloit, on crut voir que la France n'avoit voulu donner qu'une apparence de satisfaction au duc de Savoie, et qu'elle ne se soucioit pas de contribuer à l'agrandissement de ce prince ambitieux et remuant.

L'objet de la France étoit la Valteline : il y avoit entre le marquis de Cœuvres et le marquis de Béthune, une

correspondance intime. Le temps fixé pour la durée du dépôt étant expiré, et la France voulant épargner au pape le chagrin et l'affront de voir reprendre sur lui les forts de la Valteline, qu'il étoit chargé de garder, le marquis de Béthune, par l'avis du marquis de Cœuvres, pressa Urbain de remettre le dépôt à ceux qui le lui avoient confié, c'est-à-dire, aux Espagnols, des mains desquels on étoit résolu de le retirer à main armée. Le pape, à qui le roi d'Espagne faisoit espérer l'investiture de la Valteline, pour un de ses neveux, continue de négocier, et se persuade que ces forts seront toujours respectés, tant qu'ils seront dans sa main. Il ne pouvoit croire qu'on voulût les lui enlever de force. « *Me voudroit-on* » *faire un pareil affront?* » demandoit-il quelquefois. « *Oui*, répondoient les » ministres de France, *Si vous vous l'at-* » *tirez en vous obstinant à garder ce dé-*

» *pôt qui, aux termes des traités, devroit*
» *être remis, et que nous vous avertissons*
» *de remettre. Vous voilà mis en demeure :*
» *n'imputez qu'à vous tout ce qui peut*
» *arriver.* » En effet; le marquis de Cœuvres entre dans la Valteline au mois d'octobre 1624, comme auxiliaire des Grisons, et en reprend tous les forts; le pape crie et se plaint que les clefs et les drapeaux du saint siége n'aient pas été respectés; on le laissa crier : il avoit été averti. Le cardinal de Richelieu repoussa fortement les plaintes du nonce Spada et les reproches du marquis de Mirabel, ambassadeur d'Espagne ; la reine Marie de Médicis elle-même, que Richelieu commençoit à détacher des intérêts de l'Espagne, se déclara pour son fils contre son gendre, dont elle condamna les procédés.

Cette affaire de la Valteline, qui sembloit terminée par ce coup-de-main du marquis de Cœuvres, devint plus que

jamais l'objet de négociations à la cour de Rome, et d'intrigues à la cour de France. Le pape placé entre les Espagnols qui le soupçonnoient de n'avoir pas fait tout ce qu'il auroit pu, pour défendre ces forts, et les François qui n'avoient aucune réparation à lui faire pour ces forts enlevés, le pape envoya en France un nonce extraordinaire qui, de concert avec le nonce ordinaire, Spada, fatigua de plaintes et de remontrances tous les ministres françois, et n'en obtint que des paroles polies et des regrets de ne pouvoir satisfaire le pape dans cette occasion. L'on pouvoit craindre, avec quelque raison, que la querelle de la Valteline n'allumât entre les deux rois une guerre qui mettroit l'Italie en feu. Sous le pape Clément VIII, le cardinal de Médicis avoit été envoyé légat en France, pour ménager la paix de Vervins, entre la France et l'Espagne; sous le même pape, le cardinal

Aldobrandin son neveu avoit aussi été envoyé légat en France, pour la paix du duc de Savoie avec Henri IV. C'est une espèce de point d'honneur pour les papes et pour les légats, que l'objet de leur légation réussisse, soit que le succès leur soit dû, soit qu'il vienne d'ailleurs; en conséquence, on faisoit précéder la légation de négociations, qui applanissant les difficultés, ne laissoient aux légats que l'honneur de conclure et de mettre la dernière main aux traités. Le jeune cardinal François Barberin, neveu du pape, plein d'une présomption puérile, ne regarda pas comme une entreprise au-dessus de ses forces, l'accord des rois de France et d'Espagne sur l'article de la Valteline; il ne vit que l'honneur d'être chargé, à son âge, d'une légation auprès des deux plus puissans monarques et dans les cours les plus brillantes de l'Europe: le danger d'échouer

lui échappa, et le cardinal Magalotti son oncle maternel, lui ayant insinué qu'il seroit à propos que sa légation fût préparée par quelques négociations, Barberin lui répondit : « *Vous ne me* » *connoissez pas encore ; je ne prétends* » *pas aller en cérémonie conclure l'ouvrage* » *d'autrui ; ce sont les difficultés qui m'a-* » *niment, et je ne puis desirer une plus* » *belle occasion de faire connoître au* » *monde mes talens pour la négociation* ». Talens ou non, il ne réussit pas ; après mille tentatives inutiles auprès du roi, des reines, du cardinal de Richelieu, de tous les ministres, il partit de Fontainebleau le 23 septembre 1625, *incognito*, mécontent, refusant les présens accoutumés, et se dérobant aux honneurs qu'on vouloit lui rendre à son départ, comme on les lui avoit rendus à son arrivée.

Il alloit ensuite partir pour l'Espagne, où il avoit été nommé légat, ainsi

qu'en France, dans un seul et même consistoire; mais il fallut, pour ce second voyage, bien d'autres cérémonies. Avoir été en France, avant d'aller en Espagne, pour un même sujet, c'étoit donner à la première sur la seconde, une supériorité que celle-ci prétendoit contester. Il fallut que Barberin retournât à Rome, qu'il s'y tînt un nouveau consistoire, que Barberin y fût nommé légat pour l'Espagne en particulier, et que l'on prétextât un autre sujet que celui pour lequel il étoit venu en France (1). On prit un prétexte, qui évidemment n'en étoit qu'un, celui de tenir, au nom du pape, sur les fonts de baptême, un enfant dont la reine d'Espagne devoit bientôt accoucher; comme si c'étoit là l'objet d'une légation. Au reste, sur l'objet véritable (la

(1) *O curas hominum! ô quantùm est in rebus inane!*
PERS.

Valteline), Barberin n'eut pas plus de succès en Espagne, qu'il n'en avoit eu en France, ou plutôt il n'y trouva rien à faire, parce que la négociation de la Valteline avoit pris un autre cours, et l'on remarqua que sa double et brillante légation s'étoit réduite à dire sa première messe à Fontainebleau, et à tenir un enfant à Madrid.

Dans le cours de cette année, 1625, il étoit arrivé diverses révolutions, relativement à la Valteline. La conquête du marquis de Cœuvres n'avoit pas été entièrement achevée; il restoit à soumettre le fort de Rive, dont les Espagnols étoient encore en possession; ceux-ci, ayant toujours le pied dans le pays, furent bientôt et puissamment secourus: l'italien Serbelloni, le baron allemand Pappenheim, officiers distingués au service de la maison d'Autriche, envoyés avec des forces considérables par le duc de Féria, défendirent vail-

lamment le fort de Rive, puis s'étendant, battirent les troupes françoises, reprirent plusieurs forts; la Valteline entière alloit être perdue pour la France et les Grisons, si les Vénitiens ne s'étoient hâtés d'envoyer un puissant secours sous la conduite du comte de Candale, fils aîné du duc d'Epernon, qui s'étoit mis à leur service: le marquis de Cœuvres, avec cette assistance, battit à son tour les Espagnols, reprit tous les forts dont il s'étoit d'abord rendu maître, et réduisit de nouveau les Espagnols au seul fort de Rive; de sorte qu'à la fin de l'année 1625, les affaires de la Valteline se retrouvoient au même point où elles avoient été auparavant.

Mais les Génois avoient repris tout ce qu'on leur avoit enlevé; les troupes françoises et savoyardes avoient été repoussées jusques dans le Piémont, dont quelques villes étoient même assiégées; le connétable de Lesdiguières qui, con-

tre son ordinaire, et par les raisons que nous avons dites, avoit conduit mollement cette guerre, la termina par une retraite qui fut admirée des gens du métier ; mais c'étoit une retraite.

Les intrigues autrichiennes avoient prévalu dans la Suisse ; on avoit laissé vingt-cinq mille Allemands passer dans le Milanez, et la cabale espagnole l'emportoit. Louis XIII se hâta d'envoyer un ambassadeur extraordinaire en Suisse, le maréchal de Bassompierre, qui, étant colonel des Suisses au service de France, devoit avoir du crédit dans leur pays, et qui, ayant fait faire le traité de Madrid, en prendroit la défense avec plus de zèle. En effet, il prit cette affaire fort à cœur ; mais pendant qu'il négocioit avec les Suisses et Grisons, qu'il les entraînoit par son éloquence personnelle, et par l'éloquence encore supérieure de l'argent répandu à propos, il apprend qu'on a, selon son expression, *châtré*

son ambassade. En effet, c'est toujours un seul et même ambassadeur qui est envoyé auprès des Suisses et des Grisons, et le marquis de Cœuvres venoit de recevoir l'ordre de négocier un accord à l'amiable entre les Valtelins et les Grisons. Bassompierre crut d'abord que le marquis de Cœuvres, qui avoit eu précédemment cette ambassade, mécontent de ce qu'on avoit nommé un autre ambassadeur, vouloit avoir le double honneur d'avoir terminé cette affaire par la guerre et par la paix, et qu'il avoit pris sur lui de tenter cet accommodement dont on lui sauroit gré s'il réussissoit. Bassompierre écrivit à la cour pour être éclairci sur ce point. La réponse fut qu'en effet le marquis de Cœuvres avoit été chargé de cette commission. Le premier mouvement de Bassompierre fut de revenir brusquement en France; mais ayant fait réflexion que le dépit perd infailliblement un courtisan,

il dissimula, et se servit adroitement de son crédit auprès des Grisons, qui refusèrent de traiter avec le marquis de Cœuvres et déclarèrent qu'ils ne reconnoissoient point d'autre ambassadeur de France auprès d'eux, que leur colonel Bassompierre. Alors, Bassompierre, triomphant, écrivit au secrétaire d'État, Phelypeaux d'Herbaut : « *La fortune m'a rendu ce que le roi m'avoit indignement ôté* ». Il y avoit bien dans cette manière de donner le démenti à la cour, et de la braver encore, autant d'audace qu'il y en eût eu à revenir mécontent. Après le succès de cette intrigue hardie, il falloit réussir dans sa négociation : Bassompierre réussit ; il eut à combattre un nonce du pape auprès des cantons catholiques. Le pape, indépendamment de la crainte servile qu'il avoit des Espagnols et de l'espérance non moins servile d'obtenir d'eux la Valteline pour un de ses neveux, se croyoit

croyoit obligé, comme chef de l'Eglise, d'empêcher que cette province ne retombât sous la domination des Grisons hérétiques, et il s'obstinoit d'ailleurs à demander une réparation pour l'affront prétendu qu'on lui avoit fait en lui enlevant les forts de la Valteline. C'est cette cause que le nonce étoit chargé de plaider; Bassompierre le terrassa, et le couvrit de confusion ; il a lui-même rapporté les plaidoyers contradictoires pour rendre sa victoire plus sensible. La décision du corps helvétique fut que la Valteline seroit restituée directement aux Grisons, et non pas au pape, qui demandoit d'en être remis en possession provisoire; que le roi seroit prié de faire et le pape de recevoir une satisfaction convenable pour l'irruption du marquis de Cœuvres, et par cette satisfaction, l'on n'entendoit qu'un simple compliment. Le pape avoit demandé d'être seul arbitre des conditions nécessaires à

la sûreté de la religion catholique dans la Valteline; on lui associe le roi de France pour cet objet.

On refuse passage, non seulement par le pays des Grisons, mais en général par la Suisse, à celui des détenteurs qui ne voudra pas consentir à l'entière restitution de la Valteline, c'est-à-dire, au roi d'Espagne, s'il résiste.

Telle fut la résolution de la diète de Soleure, ouverte le 12, et terminée le 20 janvier 1626. Les Suisses furent, en cette occasion, par le choix même du pape et des rois de France et d'Espagne, les arbitres et les juges des prétentions de ces diverses puissances sur la Valteline. Cette décision de la diète de Soleure, ne contribua pas médiocrement à inspirer à la cour de Madrid le desir de terminer cette affaire.

L'année précédente (1625), le pape, toujours blessé, ou feignant de l'être du peu de respect qu'on avoit eu pour

ses clefs et pour ses enseignes dans l'irruption de la Valteline, avoit levé des troupes et formé une espèce de ligue avec l'archiduc Léopold et le gouverneur de Milan, pour rentrer, par leur secours, dans la Valteline, et y rétablir la religion catholique. On ne savoit trop ce que vouloit dire cette levée de bouclier moitié ridicule, moitié menaçante, et annoncée avec beaucoup de faste; enfin, les politiques crurent avoir découvert que le pape, voyant les négociations pour la restitution de la Valteline fort avancées, et espérant voir bientôt la fin de cette affaire, faisoit marcher lentement des troupes vers ce pays, où elles n'arriveroient point, mais où il vouloit pouvoir dire que, si l'accommodement ne s'étoit pas fait, il alloit venger son affront, et soutenir avec éclat l'honneur du saint siége. En effet, la lenteur, toujours croissante de ses troupes, *les convulsions mortelles*

où l'affaire de la Valteline le jetoit, disoit-il, quand la négociation languissoit, enfin, des demi-aveux échappés par hasard ou à dessein à ses ministres, favorisent assez cette idée.

Ce fut en Espagne que se termina l'affaire de la Valteline, et, jusqu'à un certain point, à la satisfaction de l'Espagne. La France avoit pour elle le duc de Savoie, les Vénitiens, les Grisons, les Suisses, tous ceux qui pouvoient fermer le passage et couper la communication entre l'Allemagne et l'Italie; on jugea qu'elle n'avoit pas tiré tout le parti qu'elle auroit pu de l'état des affaires, et que, dans cette lutte politique, le comte d'Olivarès l'avoit emporté sur le cardinal de Richelieu; on ne savoit pas toutes les raisons qu'avoit le cardinal de desirer la paix, mais Olivarès s'étoit aperçu qu'il la desiroit et en avoit pris avantage. Diverses intrigues à la cour de France servirent encore

l'Espagne dans cette occasion ; le comte de Fargis, de la maison d'Angennes, étoit ambassadeur en Espagne ; la comtesse du Fargis sa femme, dame d'atours de la reine Anne d'Autriche, avoit grande part à la confiance de la reine-mère, dont on connoissoit l'inclination pour l'Espagne, ou du moins le desir d'entretenir la paix entre son fils et son gendre. Le cardinal de Richelieu, qui se souvenoit encore d'avoir été la créature de la reine, ménageoit quelquefois l'Espagne, pour plaire à cette princesse ; mais il avoit un motif secret, bien plus puissant, d'empêcher pour lors la rupture des deux rois : il avoit résolu, à la vérité, d'abaisser la puissance autrichienne, mais il vouloit prendre son temps ; il vouloit commencer par abattre en France le parti protestant, soit pour pouvoir ensuite déployer en liberté au-dehors toutes les forces du royaume, soit pour se

faire d'abord une réputation de zélé catholique et de destructeur de l'hérésie, qu'aucune guerre contre l'Espagne ne pût lui faire perdre quand il seroit temps d'attaquer cette puissance. La comtesse du Fargis avoit aussi, pour favoriser l'Espagne, un autre motif que celui de servir la reine, et ce motif qu'il n'étoit pas encore temps de lui avouer; étoit sa haine pour Richelieu, qu'elle espéroit perdre, ou auquel du moins elle vouloit nuire par l'Espagne, qui regardoit ce ministre comme son ennemi. Les dévots entrèrent aussi dans la cabale, par zèle pour la religion catholique, qu'ils vouloient faire triompher dans la Valteline. Le P. de Bérulle, fondateur de l'Oratoire en France, depuis cardinal, et dès-lors confident intime, et nommé directeur spirituel et temporel de la reine-mère, étoit à leur tête et commençoit à faire ombrage à Richelieu. De la combinaison de ces intérêts

ou conformes ou contraires, il résulta que la reine-mère et Richelieu, de concert, firent dirent à du Fargis de traiter en secret, quoique sans pouvoir avec Olivarès, à ces conditions : que la Valteline seroit rendue aux Grisons, mais que la religion catholique y seroit maintenue et que le passage seroit refusé aux troupes espagnoles : on lui recommanda d'ailleurs de ne point écrire à la cour, de ne la consulter sur rien, et d'envoyer, pour première nouvelle, le traité tout fait et tout signé. On se chargeoit de le faire ratifier, et de faire approuver cette conduite irrégulière, qui seroit blâmée d'abord. Tout se passa suivant cette instruction secrète. Le 16 janvier 1626, le roi, sous les yeux duquel se passoient toutes ces intrigues, sans qu'il les aperçût, fut fort étonné de recevoir un traité sur la Valteline, signé le premier du même mois par du Fargis son ambassadeur, et par

le comte d'Olivarès. Il s'emporte, il tonne, il veut désavouer le traité, dont la connoissance dérobée à ses alliés, alloit le faire accuser d'infidélité à leur égard; il veut révoquer et punir du Fargis, tout le monde, en effet, crie contre ce ministre; la reine-mère et Richelieu crient comme les autres, et laissent jeter le premier feu. Richelieu reprend ensuite l'affaire, par-dessous œuvre, et après être convenu avec le roi que le procédé de du Fargis est inexcusable, il entreprend d'excuser, puis de justifier, puis enfin de faire approuver le traité. Il y parvint, non sans quelque peine, mais le traité une fois agréé, l'auteur fut bientôt excusé à son tour; du Fargis resta en Espagne; on proposa seulement quelques modifications, on demanda quelques éclaircissemens, et on envoya une instruction à du Fargis avec ordre de s'y conformer; mais il reçut en même temps de

la part de la reine-mère et du cardinal de Richelieu l'ordre secret de n'y pas tenir la main avec trop de rigueur et de se contenter de ce qu'il pourroit obtenir. On fit quelques légers changemens au premier traité, et celui qui resta fut signé à Monçon en Arragon, par du Fargis et Olivarès.

Pendant tous ces mouvemens, restés toujours secrets, et cachés avec soin aux alliés de la France en Italie, le prince de Piémont, fils du duc de Savoie et beau-frère de Louis XIII, étoit à Paris, et ne se doutoit de rien : on l'amusoit de vaines espérances, on lui promettoit de puissans renforts qu'il devoit commander comme lieutenant-général du roi en Italie, tandis que le maréchal de Bassompierre iroit avec douze mille Suisses faire une irruption dans le Milanez, ce qui ne seroit toujours point agir hostilement contre l'Espagne, parce que ce seroient des Suisses qui

agiroient, et non pas des François. Cependant, tant de couriers, toujours en mouvement de France en Espagne et d'Espagne en France, donnèrent à penser aux ambassadeurs vénitiens; ils soupçonnèrent quelque traité secret, et Contarini, ambassadeur de Venise à Paris, fit part de ses soupçons au prince de Piémont, qui, de son côté, consulta Bassompiere. Celui-ci regarda la chose comme impossible; il en parla cependant au cardinal, qui lui dit, en lui serrant la main : *soyez sûr qu'il n'en est rien ; ce sont de ces bruits que les Espagnols font courir pour semer la défiance parmi nos alliés.* D'après ce discours, prononcé du ton le plus vrai, le prince de Piémont et le maréchal de Bassompierre rioient ensemble de cette prudence vénitienne, toujours si prompte à s'alarmer et à soupçonner. Le soir même, Louis XIII mande le maréchal de Bassompierre et le maréchal de Cré-

quy dans le cabinet de la reine-mère, et leur fait lire le traité de Monçon. Les deux maréchaux opinent à le rejeter, le roi les renvoie au cardinal; ils comprirent alors qu'il falloit plus écouter que parler, et quand ils eurent tout entendu, ils virent que l'acceptation du traité étoit résolue; *alors*, dit Bassompierre, *je me retire entièrement de l'affaire.*

Voici quels étoient les principaux articles de ce traité de Monçon :

1°. *Les affaires des Grisons et de la Valteline remises dans l'état où elles étoient en 1617.*

Article agréable aux Grisons, qui rentroient en possession de leur bien, et à la France qui conservoit seule la liberté du passage.

2°. *Point d'autre exercice public de religion dans la Valteline que de la religion romaine.*

Article fort désagréable aux Grisons presque tous protestans, et aux cantons

Suisses protestans, et qui n'eut l'assentiment ni des uns ni des autres.

Mais voici bien d'autres atteintes à la souveraineté des Grisons.

3°. *Les Valtelins éliront leurs gouverneurs et leurs magistrats, ou parmi eux ou parmi les Grisons, pourvu qu'ils soient catholiques.*

Les Grisons ni les cantons Suisses protestans ne pouvoient consentir à cet article.

4°. *Les forts enlevés au pape seront remis entre ses mains pour être incontinent démolis.*

Voilà pour la satisfaction demandée par le pape.

Il restoit quelques points à régler ; ils furent réglés ou à l'amiable ou par l'autorité du plus fort. On ne put, par exemple, faire convenir les Grisons et les Valtelins de la somme que ceux-ci fourniroient pour l'entretien des troupes destinées à la garde de leur pays,

les Grisons refusant de donner aucun acte de consentement au traité de Monçon, qui ne leur rendoit le titre de leur souveraineté que pour leur en enlever la réalité. Les deux rois, à raison de leur puissance, décidoient tout en arbitres suprêmes; ils statuèrent que les Valtelins payeroient aux Grisons 25,000 écus par an. Par ce traité de Monçon, la France perdit son crédit auprès des Grisons et des cantons suisses protestans, et sa foi fut décriée parmi ses alliés d'Italie. A la nouvelle de cette défection, le duc de Savoie, frémissant de colère, rappelle le prince de Piémont, et Venise son ambassadeur. Il fallut recourir après eux pour leur offrir de frivoles dédommagemens et de vaines promesses qui, désormais ne pouvoient plus séduire. Il fallut aussi, pour l'exécution du traité de Monçon, rappeler du gouvernement du Milanez le duc Féria, qui, jaloux de soutenir l'ouvrage de son usur-

pation, auroit empêché ou retardé cette exécution par ses artifices ordinaires. Ainsi, ce traité de Monçon ne satisfaisoit ni la France, ni l'Espagne, ni le pape, ni les Suisses, ni les Grisons, ni la Savoie, ni Venise, ni les catholiques, ni les protestans. Le marquis de Cœuvres qui, par sa double conquête de la Valteline, auroit pu procurer un traité plus avantageux à la France, gagna seul à l'affaire de la Valteline; elle lui valut le bâton de maréchal de France; il prit le nom de maréchal d'Etrées.

Succession et guerre de Mantoue et du Montferrat.

C'est encore ici une des guerres que la France faisoit à l'Espagne, sans être en guerre avec elle, et sans cesser d'entretenir la paix de Vervins; ce n'étoit toujours que secourir ses alliés.

Les Gonzagues régnoient à Mantoue depuis le commencement du quator-

zième siècle, d'abord sous le titre de vicaires de l'Empire et de capitaines de Mantoue, puis sous celui de marquis, que l'empereur Sigismond conféra le 22 septembre 1433, à Jean François de Gonzague ; enfin sous celui de ducs, titre que l'empereur Charles-Quint conféra en 1530 à Frédéric de Gonzague, second du nom.

Frédéric épousa, en 1531, Marguerite Paléologue, qui, devenue quelques années après, l'héritière de sa maison, porta dans celle de Gonzague le marquisat de Montferrat, patrimoine de la maison Paléologue. Le Montferrat fut alors disputé à Frédéric par deux concurrens d'autant plus redoutables, qu'ils avoient acquis des droits puissans sur l'empereur Charles-Quint, juge de cette contestation. L'un étoit François, marquis de Saluce, qui, général de l'armée françoise dans le Piémont, en 1536, venoit de trahir les François en

faveur de Charles-Quint; l'autre étoit Charles III, duc de Savoie, qui s'étoit sacrifié pour lui, qui avoit plusieurs fois, pour les intérêts de ce prince, perdu, recouvré, reperdu ses Etats envahis par la France, et dont il finit par être entièrement dépouillé. Le duc de Savoie comptoit, et tout le monde croyoit comme lui, que Charles-Quint saisiroit l'occasion de le dédommager, en lui adjugeant le Montferrat; cependant l'empereur, par son jugement du 3 novembre 1536, l'adjugea au duc de Mantoue, dont les droits lui parurent les meilleurs. Ce jugement eut son exécution; le marquisat de Montferrat resta dans la maison de Gonzague et dans la branche des ducs de Mantoue.

Charles Emanuel, duc de Savoie, surnommé *le Grand*, petit-fils de Charles III, maria, en 1608, Marguerite sa fille aînée à François de Gonzague, duc de Mantoue, arrière petit-fils de ce Fré-

déric II, qui avoit joint le Montferrat au duché de Mantoue.

François de Gonzague étoit neveu de Marie de Médicis, régente en France; Vincent de Gonzague, père de François, ayant épousé Eléonore de Médicis, sœur de Marie, dont il avoit eu, outre François, deux autres fils, savoir : Ferdinand de Gonzague, né en 1587, cardinal et protecteur des affaires de France à Rome, quoique fort jeune encore; et Vincent de Gonzague, né en 1594.

L'année 1612 fut fatale à la maison de Gonzague. Le duc de Mantoue, Vincent, mari d'Eléonore de Médicis, mourut le 18 février; une de ses petites-filles, au mois d'octobre; Louis, son petit-fils et fils de François, mourut âgé de deux ans, le 2 décembre; et François, père de Louis et fils aîné de Vincent, mourut le 21 du même mois de décembre, âgé de vingt-six ans.

Ce dernier ne laissoit de son mariage avec Marguerite de Savoie, fille de Charles Emanuel, que Marie, princesse de Gonzague, née en 1609, et âgée de trois ans.

Alors s'éleva une de ces questions qui s'élèvent toujours en foule dans tous les Etats où l'ordre de la succession n'est pas réglé d'une manière certaine, soit par une constitution formelle, soit par un usage invariable et constamment observé, comme ce que nous appelons en France *la loi salique.* Etoit-ce la princesse Marie qui devoit succéder, sous la tutèle de la duchesse Marguerite sa mère, au duc François son père; ou étoit-ce le cardinal Ferdinand de Gonzague, l'aîné des frères de François, qui devoit monter sur le trône?

Cette question n'en fut pas longtemps une, au moins quant au duché de Mantoue. Les mâles excluoient les femmes sans aucun doute.

Le prince de Piémont, Victor Amédée, étoit à Mantoue auprès de la duchesse sa sœur, dans le temps de la mort du duc François son mari; il commença par lui conseiller de feindre une grossesse, ou du moins d'annoncer de l'incertitude sur ce point, ce qui produisit d'abord l'effet de retarder le couronnement du nouveau duc; mais il n'en prit pas moins l'administration de l'Etat sans en faire part à la duchesse, premier grief de Charles Emanuel, père de cette veuve.

Ensuite il convenoit bien que le duché de Mantoue devoit passer au frère du dernier mort, si la duchesse n'étoit pas grosse, ou si elle n'accouchoit pas d'un fils; mais renouvelant les anciennes prétentions de la Savoie sur le Montferrat, il le reclamoit pour sa petite-fille Marie, princesse de Gonzague, fille de la duchesse Marguerite et du dernier duc de Mantoue. Le Montfer-

rat, disoit-il, étoit un fief féminin, et pour preuve, c'étoit par une femme qu'il avoit passé de la maison Paléologue à la maison de Gonzague. Voilà ce qu'il disoit; mais il ne disoit pas que cette femme, qui avoit porté le Montferrat dans la maison de Gonzague, réunissoit tous les droits de sa maison par l'extinction entière de la ligne masculine des Paléologues; au lieu que la maison de Gonzague ne manquoit point de mâles, qui tous excluoient les femmes.

Ce duc de Savoie étoit le même que nous venons de voir figurer dans l'affaire de la Valteline, le même que nous avons vu, sous Henri IV, employer tant d'art pour éluder la restitution du marquisat de Saluces, qu'il avoit envahi en pleine paix, à la faveur des guerres civiles de France; c'est lui qui fut l'ame de la conspiration du maréchal de Biron contre Henri IV, et qui, quand il

sut qu'elle étoit découverte, se montra des plus empressés à féliciter ce prince sur le bonheur qu'il avoit eu de la découvrir : Henri, plus sincère, ne lui dissimula pas qu'il savoit à qui l'attribuer. C'est encore ce même Charles Emanuel qui, la nuit du 22 décembre 1602, fit, et toujours en pleine paix, sur la ville de Genève, cette tentative fameuse qui sembla lui réussir d'abord, mais qui finit par tourner à sa confusion, d'autant plus que, comptant sur un succès qui lui paroissoit certain, il s'étoit avancé jusqu'à une lieue de Genève, d'où il fut obligé de s'enfuir en poste à Turin, après avoir envoyé faire aux Suisses de fausses et inadmissibles excuses, dont ils ne furent point les dupes. Tel étoit l'ennemi que le nouveau duc de Mantoue alloit avoir à combattre.

On se mit à négocier, selon l'usage, pour gagner du temps, et le duc de Savoie négocia, selon son usage, pour

gagner des places; il essaya de corrompre le chevalier de Rivara, gouverneur de la citadelle de Casal, capitale du Montferrat, auquel il envoya le marquis de Rivara son frère, qui fut chargé de lui faire les offres les plus séduisantes; le chevalier eut horreur de l'idée d'une infidélité; il menaça son frère de lui faire trancher la tête s'il ne se retiroit au plutôt; le marquis reporta cette réponse au duc de Savoie, qui, suivant toujours de près l'exécution de ses desseins, s'étoit encore approché de la frontière pour recueillir les fruits de cette nouvelle entreprise.

Comme tous ces intérêts secondaires et subalternes venoient toujours se réunir aux grands intérêts généraux de la rivalité de la France et de l'Espagne, ces deux puissances, malgré les mariages récens qui les unissoient, se divisèrent sur cet objet comme sur tous les autres; l'Espagne, sans prendre

parti ouvertement pour le duc de Savoie, fomentoit les troubles et vouloit gouverner le duc de Mantoue; la France étoit la protectrice naturelle de la maison de Gonzague.

Tantôt le duc de Savoie proposoit au duc de Mantoue d'épouser la princesse Marguerite sa belle-sœur, duchesse douairière de Mantoue, et fille du duc de Savoie; tantôt il redemandoit sa fille et sa petite-fille, insinuant que si sa fille étoit grosse, sa vie n'étoit pas en sûreté à Mantoue: le duc de Mantoue les retenoit, insinuant, de son côté, que hors de Mantoue et dans les états de son père, la duchesse pourroit feindre une grossesse et supposer un fils. Ainsi l'on craignoit ou l'on feignoit de craindre d'un côté le poison, de l'autre une supposition de part.

Cependant on traitoit à l'amiable, tout paroissoit calme et assuré, le duc de Mantoue étoit possesseur paisible;

tout-à-coup l'orage éclate ; le duc de Savoie fond à main armée sur le Montferrat, s'empare de Trin, d'Albe, de Montcalvo, de toutes les places de cet Etat, à la réserve de Casal, où le duc de Nevers Gonzague, cousin du duc de Mantoue, alla se jeter avec ce qu'il avoit par hasard de monde à sa suite, ne s'étant nullement préparé à la guerre, et voyageant alors en Italie pour un tout autre objet. Arrivé à Savone, il y reçoit des lettres par lesquelles le cardinal-duc de Mantoue et la noblesse du Montferrat l'appeloient à leur secours ; il y vole : le pape Borghèse (Paul V) se plaignit de l'irruption du duc de Savoie, mais il ne fit que s'en plaindre ; le roi de France promettoit des secours, mais ils n'étoient pas prêts ; le roi d'Espagne refusoit les siens, à moins que le duc de Mantoue ne se remît lui-même entre ses mains et ne renonçât à toute autre protection, c'est-à-dire, à celle

celle de la France; les Vénitiens donnoient de fort bons conseils; le duc de Nevers seul donna des secours et sauva Casal. En même temps il écrivoit que si la France ne se hâtoit de défendre le duc de Mantoue, ce prince étoit perdu, et que tout ce qu'il pouvoit espérer de plus heureux, si l'Espagne ne s'accordoit pas avec le duc de Savoie pour partager les Etats de Mantoue, et s'il pouvoit conserver le Montferrat, c'étoit de le conserver à condition de recevoir garnison espagnole dans Casal. Ces remontrances du duc de Nevers produisirent leur effet; la France fit un armement considérable, et le seul bruit de cet armement accéléra la pacification; mais les Espagnols voulurent et parurent pour lors en avoir le principal honneur : ils obligèrent le duc de Savoie à restituer toutes les places qu'il avoit prises dans le Montferrat, et ils les remirent au duc de Mantoue; mais

la hauteur avec laquelle ils imposèrent des lois, révolta la fierté du duc de Savoie, qui, après avoir épuisé tous les artifices que la politique pouvoit fournir, pour éluder des conditions qu'il ne pouvoit ni rejeter ni vouloir exécuter; après avoir présenté tous les projets possibles d'alliance, soit avec la France, soit avec l'Espagne, passa enfin de sa petite querelle avec le duc de Mantoue à une querelle plus importante, et qui lui fit plus d'honneur, avec le roi d'Espagne. Sur quelques menaces que l'ambassadeur d'Espagne à Turin fit de la part de son maître à Charles Emanuel, celui-ci détachant le collier de la Toison d'Or qu'il portoit depuis longtemps, le remit à l'ambassadeur, en lui disant: *Je ne porterai jamais l'ordre d'un prince qui prétend me traiter en sujet*, et il osa se déclarer son ennemi. Dans ce combat de la foiblesse contre la puissance, il montra un courage qui alloit jusqu'à

la témérité et une habileté qui sembla rapprocher des forces si disproportionnées. Toute l'Europe, la France surtout, s'empressa d'éteindre cet incendie qui menaçoit d'embraser l'Italie. Tant d'efforts réunis produisirent enfin le traité d'Ast, qui fut signé le 21 juin 1615. Comme c'étoit l'ordre de la part du roi d'Espagne et le refus de la part du duc de Savoie de désarmer dans l'affaire de Mantoue, qui avoit donné lieu à la guerre entre l'Espagne et la Savoie, on statua, du moins provisoirement, dans le traité d'Ast, sur l'affaire de Mantoue, c'est-à-dire, que le duc de Savoie promit de désarmer et d'attendre en paix le jugement de l'empereur sur ses différends avec le cardinal-duc de Mantoue. Une singularité de ce traité d'Ast, qui est d'ailleurs dans l'affaire de Mantoue ce que le traité de Madrid fut dans l'affaire de la Valteline, c'est que le roi d'Espagne, con-

servant tout son orgueil, quoique ses armes n'eussent eu ni éclat ni succès dans cette guerre, ne voulut ni intervenir ni souscrire au traité, parce qu'il n'étoit pas de la dignité d'un si puissant monarque de traiter d'égal à égal avec un petit prince tel que le duc de Savoie. La France lui prêta son nom, et stipula seule avec le duc par le ministère du marquis de Rambouillet son ambassadeur. Le duc de Savoie n'en parut que plus à son avantage; il eut l'air de céder aux instances de l'Europe en accordant la paix à l'Italie. La France, l'Angleterre et la république de Venise garantirent le traité, auquel l'Espagne donna d'ailleurs, quoiqu'indirectement, tous les consentemens nécessaires. Ce traité d'Ast ne fit que suspendre la querelle, et ne la termina point. Les Espagnols étoient en général mécontens de ce traité, qu'ils regardoient avec raison comme peu hono-

rable pour eux, et ils n'étoient nullement disposés à l'exécuter fidellement. Le gouverneur du Milanez, qui, par une guerre mal conduite et malheureuse, avoit réduit l'Espagne à recevoir cette paix plutôt qu'à la donner, fut rappelé et disgracié.

Le cardinal-duc de Mantoue, quoique le traité lui procurât de grands avantages, trouva mauvais qu'on eût disposé de lui sans le consulter, qu'on eût fait grace en son nom à ses sujets rebelles qui avoient pris le parti du duc de Savoie son ennemi, et pour montrer qu'il ne se croyoit point lié par un traité qu'il n'avoit point souscrit, il punit du dernier supplice un de ces rebelles et confisqua les biens de quelques autres. Le duc de Savoie, attentif à tout, recueilloit précieusement ces infractions et ces mauvaises dispositions, et s'en autorisoit pour se soustraire de son côté à l'exécution du traité

d'Ast. Un nouveau traité, ébauché à Madrid, et conclu à Paris en 1617, confirma le traité d'Ast, et ne fut guère mieux exécuté.

Le cardinal-duc mourut en 1626, et Vincent son frère et son successeur, en 1627. Alors le duché de Mantoue passa au duc de Nevers, leur plus proche parent dans la ligne masculine des Gonzagues, et dont le fils, le duc de Réthelois, pour réunir tous les droits, avoit épousé Marie de Gonzague, fille du duc François IV, frère aîné des deux derniers ducs de Mantoue.

Ici commence une nouvelle querelle pour la succession de Mantoue, et ici le duc de Savoie, toujours changeant d'amis et d'ennemis, se ligue avec le roi d'Espagne pour dépouiller le nouveau duc de Mantoue, aux droits duquel il n'avoit rien à opposer, et qui étoit appuyé par la France; mais Charles Emanuel n'avoit pas abandonné de

bonne foi ses prétentions sur le Montferrat ; il avoit d'ailleurs contre les Gonzagues - Nevers un violent grief, résultant du mariage de sa petite-fille, Marie, avec le duc de Réthelois. Ce mariage n'avoit eu l'agrément ni du duc de Savoie, aïeul de la princesse, ni de la duchesse douairière de Mantoue, sa mère, fille du duc de Savoie; c'étoit le dernier duc de Mantoue, Vincent, oncle paternel de Marie, qui, à l'article de la mort, avoit seul disposé d'elle; il l'avoit fait sortir le 24 décembre 1627 du couvent où il la faisoit élever; la cérémonie du mariage s'étoit faite sur-le-champ en sa présence; il avoit déclaré le duc de Nevers son héritier, et étoit mort la nuit suivante. Le duc de Savoie avoit d'autant plus lieu de se plaindre de cette précipitation, qu'il avoit voulu la prévenir en prenant la précaution d'avertir solemnellement, et par une somma-

tion expresse, le duc Vincent de ne pas disposer de Marie sans son agrément (de lui duc de Savoie) et sans celui du roi d'Espagne, à qui elle appartenoit de fort près, étant arrière-petite-fille de Philippe II et petite-nièce de Philippe III. L'intention de Charles Emanuel avoit été de la marier au cardinal Maurice de Savoie, un de ses fils et oncle de la princesse, et de se servir du nom de Marie pour appuyer ses prétentions sur le Montferrat; et c'étoit ce que le duc de Vincent avoit voulu prévenir. Cependant, comme il étoit irrégulier de marier une fille, non seulement sans le consentement, mais malgré l'opposition de ses parens ascendans, les plaintes du duc de Savoie étoient légitimes; mais d'après ce qui a été dit plus haut, ses prétentions sur le Montferrat ne l'étoient point et ne l'auroient guère été davantage sous le nom de Marie; et ces droits de Marie,

quels qu'ils fussent, passoient à la maison des Gonzagues-Nevers. Il ne restoit donc plus au duc de Savoie ni droit ni prétexte ; mais qu'importe des droits à des machiavélistes ambitieux ? Le roi d'Espagne et le duc de Savoie firent entr'eux le partage du Montferrat à conquérir ; le duc prit ce qui étoit à sa bienséance du côté du Piémont ; le roi d'Espagne, ce qui étoit à la sienne du côté du Milanez. Le roi d'Espagne, outre l'intérêt de s'agrandir, avoit encore celui de n'avoir pas pour voisin à Mantoue et dans le Montferrat, un prince né François, que les grands biens qu'il possédoit en France rendroient nécessairement dépendant des rois de France, et qui pourroit toujours attirer en Italie les armes des François. L'empereur, pour seconder le duc de Savoie, et surtout le roi d'Espagne, feignoit de regarder les droits du duc de Nevers comme litigieux, puisqu'ils

étoient attaqués ; et, comme il s'agissoit de fiefs impériaux, il réservoit, disoit-il, son investiture à celui qui auroit le meilleur droit, et comme juge suprême, il ordonnoit que les contendans attendissent sa décision en paix et en silence, et s'y soumissent avec respect. En attendant, il prétendoit que le duché de Mantoue et le marquisat de Montferrat fussent mis en sequestre entre ses mains ; il envoya un commissaire impérial se mettre en possession de ces deux Etats. Toutes ces procédures n'avoient pour but que de mettre au ban de l'empire le nouveau duc de Mantoue, dont il étoit aisé de prévoir la désobéissance à des ordres si injustes ; et cependant le roi d'Espagne et le duc de Savoie fondoient sur le Montferrat, et cherchoient à réaliser leur partage, sans que l'empereur se mît en devoir de les arrêter, comme il auroit dû le faire, s'il avoit été juge impartial entre les

contendans. Le duc de Savoie fut le plus prompt et le plus heureux ; il eut bientôt soumis les places qui composoient son lot, et quelques-unes même du lot du roi d'Espagne, qui furent entr'eux des semences de division ; le gouverneur de Milan, don Gonzalès de Cordoue, mauvais général, alla s'engager pour le roi d'Espagne au siége de Casal, qu'il commença mal-à-propos et dirigea mal, et pour lequel il réclama l'assistance du duc de Savoie. Le nouveau duc de Mantoue, en attendant les secours de la France, se défendoit du mieux qu'il pouvoit contre tant d'ennemis. Avec l'argent tiré de ses possessions françoises, il avoit levé une petite armée et mis une bonne garnison dans Casal ; la rivalité continuelle de la France et de l'Espagne lui assuroit la protection de la première de ces puissances, mais les conjonctures n'étoient pas favorables ; un prompt

secours pouvoit seul prévenir la ruine totale du duc de Mantoue, et la France, trop occupée par la guerre des huguenots, et par ce fameux siége de la Rochelle, étoit hors d'état de le secourir. De plus, on étoit partagé en France sur ces intérêts d'Italie; la reine-mère, qui avoit repris sa place au conseil, où elle étoit parvenue à introduire le cardinal de Richelieu, n'étoit pas favorable au duc de Nevers, dont elle n'avoit pas eu lieu d'être contente au temps de sa régence. Naturellement portée pour l'Espagne, elle aimoit mieux que Mantoue et le Montferrat passassent à ses deux gendres, le roi d'Espagne et le prince de Piémont, fils du duc de Savoie, qu'au duc de Nevers qu'elle n'aimoit pas. Mais les principes politiques du cardinal de Richelieu commençoient à s'écarter de ceux de sa bienfaitrice; il fit décider qu'on iroit au secours du duc de Mantoue aussitôt qu'on seroit

débarrassé de la guerre civile contre les huguenots. Heureusement la ferme résistance de Casal et la mal-habileté du gouverneur de Milan qui l'assiégeoit donnèrent le temps de réduire la Rochelle et de soumettre les hugenots; alors le cardinal de Richelieu voyant le roi prendre goût à la guerre, et voulant l'éloigner de sa famille et de sa cour, et des cabales qui pouvoient s'y former contre l'excès de la puissance ministérielle, essaya de lui persuader d'aller en personne avec lui secourir Casal et protéger le duc de Mantoue. Alors il s'élève à la cour un cri terrible contre le cardinal; les deux reines, l'une mère et l'autre femme, pleurent et disent qu'on veut faire périr le roi; que, sans égard pour sa foible et chancelante santé, abusant de son courage et de son amour pour la gloire, on l'accable de fatigues, on l'expose à tous les dangers; qu'après l'avoir tenu plu-

sieurs mois sous la tente, dans un camp infecté de maladies, dans le séjour le plus mal-sain de la France, dans les marais du pays d'Aunis, sans lui laisser prendre aucun repos, sans lui permettre de respirer, on le transporte tout-à-coup, dans la plus grande rigueur de l'hiver, au milieu des neiges et des glaces des Alpes. Il est difficile de résister à des femmes qui pleurent (1), et qui paroissent ne pleurer que par intérêt pour vous ; le roi se rendit, et il fut décidé que Gaston son frère, duc d'Orléans, iroit à sa place commander l'armée qu'on envoyoit en Italie ; mais depuis ce temps, le roi ne dormoit plus ; tourmenté, moins par le regret de la gloire qu'il auroit acquise que par la jalousie de celle que son

(1) *Neve puellarum lacrimis moveare. . . .*
Ut flerent, oculos erudière suos.
Ovid. *De remedio amoris.*

frère pourroit acquérir (1), enfin n'y pouvant plus tenir, il va trouver le cardinal : *Aidez-moi*, lui dit-il, *à retirer la parole qu'on m'a fait donner à mon frère pour le commandement de cette armée d'Italie.* « *Je ne connois qu'un moyen* » répond le cardinal, *c'est d'aller la* » *commander vous-même et de partir dans* » *huit jours.* » Ce qui fut exécuté. Le roi va tenir son lit de justice le 15 janvier 1629, pour donner la régence à sa mère, et part aussitôt après; il arrive le 14 février à Grenoble, s'avance jusqu'à Oux au pied du mont Genèvre, et envoie demander le passage au duc de Savoie, qui, promettant toujours tout à tout le monde, le

(1) Tu vois pour m'arracher du cœur de ses soldats,
Qu'il va chercher sans moi les siéges, les combats;
Il commande l'armée, et moi dans une ville,
Il me laisse exercer un pouvoir inutile.

Acomat, dans Bajazet.

lui avoit plusieurs fois promis. Il le promet encore, mais il y met une condition ; c'est que la partie du Montferrat qu'il avoit conquise lui resteroit. Le cardinal de Richelieu répond que le roi est venu pour faire rendre justice au duc de Mantoue, son allié, né son sujet, et non pour traiter de ses dépouilles avec ceux qui les lui ont enlevées. D'après cette conférence, le roi part à dix heures du soir, par la nuit la plus obscure ; la neige étoit si haute et si épaisse, qu'il fut obligé de faire plus de quatre lieues à pied, pendant qu'on tenoit son cheval par la bride, pour l'empêcher de glisser : il arrive devant Suze, et, sans prendre aucun repos, donne ses ordres et prend ses mesures pour attaquer, à la pointe du jour, les barricades de ce pas difficile et dangereux. L'idée qu'en donnent les mémoires de Bassompierre, ceux de Pontis et tous les historiens, est vraiment effrayante.

Il n'y avoit de passage que par un sentier étroit et glissant entre *le crêt de Montmoron et le crêt de Montabon*, deux montagnes énormes, hérissées de redoutes et au sommet et sur la pente; ce sentier, déjà si étroit, étoit encore resserré et embarrassé par de grosses roches, au point qu'on y pouvoit à peine passer deux de front; mais ce n'étoit là que la moindre difficulté, car, pour pouvoir s'engager dans ce sentier, il falloit avoir renversé une barricade très-forte et fortement défendue, par laquelle le duc de Savoie avoit fermé le chemin et uni les deux crêts ou montagnes.

L'entreprise paroissoit au-dessus des forces humaines; cependant on avance. Guitaut, de la maison de Cominges, capitaine aux gardes, vient avec des maréchaux des logis et un trompette, sommer, suivant les usages militaires, le duc de Savoie d'ouvrir la barrière.

Le comte de Verrue, chargé de la défendre, se présente, escorté de deux cents mousquetaires, et salue civilement les François. « Monsieur, lui dit » Cominges, le roi mon maître m'a commandé d'aller aujourd'hui à Suze, et » de lui preparer un logis, parce qu'il » a dessein d'y être demain. — Monsieur, répond Verrue, le duc mon » maître tiendroit à grand honneur de » loger sa majesté, mais puisqu'elle » vient si bien accompagnée, vous trouverez bon que j'en avertisse auparavant son altesse. — Quoi donc, monsieur, reprit Cominges, est-ce que » vous ne voulez pas nous laisser passer ? — Monsieur, répliqua froidement le comte, je vous ai déjà répondu » que vous trouviez bon que je sache » premièrement l'intention de son altesse. — Je m'en vas donc, dit Cominges, faire mon rapport au roi. — Vous » pouvez faire ce qu'il vous plaira. »

Des courtisans crurent montrer du zèle en s'indignant des réponses du comte de Verrue, comme d'un manque de respect pour le roi. *Vous avez tort*, dit le roi plus juste, *il a dit ce qu'il devoit dire et fait ce qu'il devoit faire.* Il fallut se disposer à cette sanglante journée, qui le fut encore moins qu'on ne devoit s'y attendre. Le maréchal de Bassompierre qui s'y disposoit toujours gaiement, n'en parle, suivant le style des paladins de son temps, que sous l'emblême de bal, de fête, de masques, de violons, etc. « Mais savez-vous, lui dit le roi, que » nous n'avons pas cinq cents livres de » plomb dans le parc de l'artillerie? » *Eh! bien*, répondit Bassompierre, toujours du même style, *faut-il que le ballet ne se danse pas, à cause qu'un masque n'est pas encore prêt?* On pouvoit lui répondre: *Oui, quand ce masque est aussi nécessaire au ballet, qu'une artillerie bien servie l'est pour renverser des fortifications.*

Mais Bassompierre fit une autre réponse qui renfermoit un juste reproche d'imprévoyance. *Il est bien temps*, dit-il, *de penser à cela maintenant*. Il est certain qu'il falloit y avoir pensé auparavant. Mais Bassompierre ajouta, comme avoit fait Montluc autrefois, pour obtenir de François Ier. la permission de combattre à Cerisoles : *Laissez-nous faire, sire, tout ira bien. A la mine de M. le maréchal*, dit le cardinal de Richelieu, *j'ai bonne opinion du succès*. Il y avoit avec Bassompierre deux autres maréchaux de France, le maréchal de Créqui et le maréchal de Schomberg ; ce dernier à qui la goutte permettoit à peine de monter à cheval, recut en cette occasion un coup de mousquet dans les reins, le commandeur de Valençai en reçut un au genou et n'en chassa pas moins le comte de Verrue et sa troupe du poste qu'ils occupoient. Les maréchaux de Bassompierre et de Créqui, des princes

et les plus grands seigneurs du royaume combattirent à la tête des enfans perdus ; on donna tête baissée dans la barricade, qui fut forcée. Valançai, par le haut, avec les gardes suisses ; les deux maréchaux, par le bas, avec les gardes françoises, achevèrent la victoire, à laquelle le comte de Sault, fils du maréchal de Créquy, contribua beaucoup. Le duc de Savoie et le prince de Piémont son fils pensèrent être pris. Le duc monta sur un mulet et se sauva, non sans peine, à travers les montagnes. Il eut l'obligation de son salut à la résistance de Serbelloni, officier des troupes espagnoles, qui l'arracha, pour ainsi dire, des mains du comte de Troisville ou Tréville, lieutenant des mousquetaires; Serbelloni se jeta entre le duc et Tréville, et se battit vigoureusement contre ce dernier : Tréville fut blessé au bras, mais il blessa Serbelloni au visage et au corps, le renversa, et se

remit à poursuivre le duc; il n'étoit plus temps : les montagnes le lui dérobèrent. Désespéré d'avoir manqué un si beau coup, il revient à Serbelloni, le relève et l'emmène prisonnier. Le jour de cette brillante expédition étoit le 6 mars 1629; la terre, dans tout ce pays, étoit couverte de deux pieds de neige.

La ville de Suze eût pu être forcée dès l'instant même, mais comme le roi devoit y loger, on voulut la préserver du pillage, et on fit retirer les troupes, dont une partie fut logée dans les faubourgs. On somma dès le jour même la ville et le château, qui, dès le lendemain apportèrent leurs clefs. Le duc de Savoie se hâta de faire la paix et d'abandonner, au moins en apparence, le parti de l'Espagne. Casal, mal assiégé depuis dix mois, mais qui n'en étoit pas moins réduit aux extrémités de la famine, se vit enfin déli-

vré. Don Gonzales, forcé de lever le siége, prit pour prétexte honnête: que le roi d'Espagne n'ayant jamais voulu dépouiller le duc de Mantoue, mais seulement assurer la paix de l'Italie, à présent que cette paix étoit assurée par le traité signé à Suze, le 11 mars, entre le roi de France et le duc de Savoie, toute hostilité devoit cesser, Gonzales se hâta d'accéder au traité, au nom du roi d'Espagne, dont il promit d'apporter la ratification dans six semaines.

Cette journée de Suze, ce siége de Casal levé, cette paix donnée à l'Italie aussitôt que Louis paroît dans cette contrée, tout l'annonçoit comme un vainqueur rapide, surtout comme un protecteur utile de ses alliés. Toutes les puissances d'Italie vinrent lui rendre hommage par elles-mêmes ou par leurs ambassadeurs. Après la signature

du traité, le roi renvoie à la princesse de Piémont sa sœur (qu'il appeloit *sa bonne sœur*, par préférence aux reines d'Espagne et d'Angleterre) tous les drapeaux pris sur les troupes de Savoie à la journée de Suze; elle accourut avec son mari pour voir son frère, le roi alla au-devant d'elle jusqu'à une lieue : le duc de Savoie vint en personne faire sa cour à ce roi vainqueur qu'il avoit trompé tant de fois, et qu'il trompoit encore en ce moment; car il n'avoit nullement dessein, non plus que le roi d'Espagne, d'exécuter le traité de Suze; il fut accueilli avec toute sorte de graces et prodigua au roi des respects ingénieusement flatteurs.

Le roi lui rendit visite, et voulant le dispenser du cérémonial, tâcha de le surprendre dans sa chambre; mais le duc averti que le roi étoit en bas, descendit

descendit promptement. *Mon oncle* (1), dit Louis, *j'avois dessein d'aller jusqu'à votre chambre, sans que vous le sussiez.* *Un grand roi*, répondit Charles Emanuel, *ne se cache pas si facilement.* On passa par une vieille galerie assez peu solide, et comme ils avoient à leur suite une foule de courtisans et d'officiers, le plancher parut plier sous le poids. *Hâtons-nous*, dit le roi, *je ne sais si nous sommes ici en sûreté.* *Votre majesté*, dit le duc, *voit ici ce qu'elle a vu et qu'elle verra partout. Tout tremble devant elle et tout plie sous elle.* Enfin on reconnut, quoique dans sa vieillesse, ce même prince, qui s'étoit montré si aimable et si dangereux par son esprit et ses graces, lorsqu'il étoit venu,

(1) Le duc de Savoie avoit épousé une sœur de Philippe III, et par conséquent il étoit oncle par sa femme, de la reine de France, Anne d'Autriche, fille de Philippe III.

trente ans auparavant, à la cour de Henri IV, négocier sur la restitution du marquisat de Saluces.

Les Vénitiens, qui, suivant leur prudence accoutumée, avoient toujours différé d'agir pour le duc de Mantoue, jusqu'à ce que l'armée françoise eût pénétré en Italie, la voyant arrivée et déjà victorieuse, se hâtèrent de faire une ligue avec la France et le duc de Mantoue. On y laissa au pape, Urbain VIII (Barberin), une place qu'il n'osa pas prendre. Pendant la guerre, il s'étoit borné à des vœux timides en faveur du duc de Mantoue; depuis la paix, il alléguoit son titre de *père commun* pour se dispenser d'entrer dans la ligue; en effet, tant que des rois puissans, tels que ceux de France ou d'Espagne étoient rois de Naples, il y avoit trop de danger pour le pape à se déclarer contr'eux.

Pendant que tous les petits souve-

rains d'Italie, contens ou non de la victoire de Louis XIII, venoient l'en féliciter à Suze, celui qui recueilloit le principal fruit de cette victoire, le duc de Mantoue fut le seul qui ne put y paroître. Il avoit à traverser le Milanez et le Piémont, pays ennemis malgré la paix ; il lui falloit un passe-port du gouverneur du Milanez; celui-ci eut soin de ne l'appeler que Charles de Gonzague, duc de Nevers, et de lui refuser le titre de duc de Mantoue, qu'il avoit travaillé à lui ôter ; il eut soin aussi de mettre dans les termes du passe-port assez d'équivoque et d'ambiguité pour qu'il ne fût pas prudent de s'en servir ; il y avoit lieu de craindre que Gonzalès, piqué de l'affront qu'il avoit reçu devant Casal, ne voulût s'en venger lâchement en faisant arrêter le duc sur la route. Au reste, le duc ne tarda pas à s'apercevoir qu'il pouvoit mettre des bornes à sa

reconnoissance, et que les secours de la France n'avoient pas été tout à fait désintéressés. Le père Joseph, confident et agent du cardinal de Richelieu, et qui faisoit profession d'attachement pour le duc de Mantoue, vint trouver ce prince, et lui dit comme par intérêt pour lui : « Ce Montferrat vous » donnera des querelles sans fin avec » le duc de Savoie et le roi d'Espagne, » que ne vous ôtez-vous cette épine du » pied? cédez au roi cette souveraineté » si litigieuse. On vous donnera en » échange quelque chose de meilleur » dans le voisinage de vos possessions » en France. » Le prudent Gonzague répondit avec circonspection, mais il prit pour principe politique de chercher tous les moyens, s'il y en avoit pour lui, de se passer des secours de la France

Louis XIII partit le 28 avril pour retourner en France, et le cardinal,

contre lequel s'élevoient alors à la cour les plus grands orages, le suivit dix ou douze jours après, pour aller soutenir, contre la famille royale et les courtisans, cette autre guerre sans gloire, où la victoire même n'avoit rien d'honorable (1).

Cependant les intrigues du conseil d'Espagne et du duc de Savoie parvinrent à renouveler la guerre de Mantoue sous une autre forme, et en suscitant à la France un nouvel ennemi; ce fut l'empereur Ferdinand II, qui prétendit avoir à se plaindre et à se venger de ce que le roi de France, sans aucun droit ni titre, s'étoit immiscé dans une querelle concernant des fiefs impériaux (le duché de Mantoue et le marquisat de Montferrat), fiefs dont il n'appartenoit qu'à l'empereur de connoître,

(1) *Bella geri placuit nullos habiturâ triumphos.*
LUCAIN, Phars.

et qu'il pouvoit seul conférer. C'étoit pour lui une occasion d'exercer en Italie une autorité, qui depuis longtemps y étoit assez généralement méconnue. Il avoit d'ailleurs une sorte d'intérêt dans cette affaire; mari d'une Gonzague, sœur des trois derniers ducs de Mantoue, il pouvoit être tenté de déclarer ces fiefs féminins et de se les adjuger, du chef de sa femme; mais outre que l'injustice et l'avidité eussent été trop criantes, l'empereur n'agissoit qu'à l'instigation du roi d'Espagne et du duc de Savoie, dont l'intérêt ne pouvoit admettre cet arrangement. L'empereur demande passage aux Grisons, et sans attendre la réponse, il s'empare de ce passage à main armée et le garde; en même temps don Gonzalès de Cordoue qui avoit échoué au siége de Casal, est rappelé de Milan et le roi d'Espagne donne son gouvernement à Ambroise

Spinola. Les Impériaux entrent dans le Mantouan, sous la conduite du comte Collalte, tandis que Spinola pénètre avec les Espagnols dans le Montferrat. Ils assiègent presque en même temps Mantoue et Casal, et cependant on négocie, Richelieu, pour se donner le temps d'approvisionner et de secourir ces deux places; les Impériaux et les Espagnols, pour montrer de la modération; le duc de Savoie, pour se dispenser de prendre parti ouvertement entre la France et l'Espagne; le pape, pour rétablir la paix et détourner les maux qui menaçent l'Italie. Pancirole, nonce du pape à Turin, chargé, avec des talens médiocres, de travailler à ce difficile ouvrage de la paix, avoit avec lui Jules Mazarin, depuis cardinal, et premier ministre en France, alors jeune gentilhomme, actif et souple, employé à-la-fois et comme courier pour porter des

propositions aux différentes puissances, et comme négociateur, pour les faire agréer; il eut une longue conférence avec le cardinal de Richelieu, qui le goûta beaucoup, et ce fut le commencement de sa fortune.

Le duc de Savoie s'étoit engagé, par le traité de Suze à en procurer l'exécution envers et contre tous, et à joindre ses armes à celles de la France contre ceux qui, au mépris de ce traité, attaqueroient les Etats de Mantoue et troubleroient la paix de l'Italie. On le somma de remplir ses engagemens; il parut étonné, il demanda du temps pour se mettre au fait de l'état de la question et savoir quels étoient les motifs et l'objet des armemens de l'empereur (qu'il avoit lui-même appelé en Italie). Au bout d'un long temps, le résultat de ses informations fut qu'il ne s'agissoit pas de l'exécution du traité de Suze, mais d'un grief par-

ticulier de l'empereur concernant sa juridiction exclusive sur les fiefs impériaux, et de la révolte d'un vassal, qui, au mépris des droits du suzerain, avoit mis ses fiefs sous la protection d'une autre puissance, tous objets étrangers au duc de Savoie, et dans lesquels le traité de Suze ne l'autorisoit pas à entrer, bien loin de l'y obliger. Quant au roi d'Espagne, s'il reporte ses armes dans le Montferrat, c'est uniquement pour secourir l'empereur, son parent et son allié, comme le roi de France a secouru et se dispose encore à secourir le duc de Mantoue. Ainsi c'étoit à titre d'auxiliaires seulement, que la France et l'Espagne étoient continuellement en guerre. L'Espagne n'avoit été qu'auxiliaire dans l'expédition du Montferrat, car quoiqu'elle se fût fait donner sa part de cet Etat, ce n'étoit que comme récompense du secours qu'elle fournis-

soit au duc de Savoie, qui seul avoit des prétentions, quoique mal fondées, sur le Montferrat. De même, dans la guerre qu'elle renouveloit, elle n'étoit qu'auxiliaire de l'empereur. De son côté la France n'avoit été et n'alloit être encore qu'auxiliaire du duc de Mantoue ; en un mot il n'y avoit point de guerre déclarée entre la France et l'Espagne, et le traité de Vervins étoit censé respecté. Mais combien on se fait de mal sans se déclarer la guerre !

Le cardinal laissa le duc de Savoie, tant qu'il lui plut, alonger, embarrasser, compliquer les négociations, parce qu'à travers les suspensions d'armes qu'elles entraînoient, on gagnoit toujours du temps pour l'approvisionnement et le secours des places attaquées. C'étoit un spectacle intéressant en politique que Richelieu aux prises avec Charles Emanuel, et tous deux ayant Mazarin pour médiateur. Qui

l'emporteroit, ou de la haine personnelle qui, plus encore que l'opposition des intérêts, animoit l'un contre l'autre le duc de Savoie et le ministre françois; ou de la souplesse pacifique et de l'esprit de ressource de Mazarin ?

Les sophismes du duc de Savoie bien réfutés, l'identité de la nouvelle guerre de Mantoue avec la précédente et l'infraction au traité de Suze bien établie, le duc parut se rendre, il promit de fournir dix mille hommes d'infanterie et mille de cavalerie, comme il s'y étoit engagé par le traité de Suze, mais il y mettoit tous les jours quelque condition nouvelle, injuste ou impraticable et qu'il espéroit toujours qu'on refuseroit; le cardinal, toujours pour gagner du temps, pour mettre le duc de plus en plus dans son tort et par un reste d'égard pour la reine-mère, qui desiroit qu'on ménageât ce prince, accordoit tout, sachant bien qu'il ne risquoit rien

et que, dans les termes où le duc en étoit avec l'empereur et le roi d'Espagne, on ne l'amèneroit jamais à l'exécution du traité de Suze. Lorsqu'il en fut temps enfin, il pressa si vivement le duc de s'expliquer et d'agir, que ce prince ne pouvant plus trouver de subterfuges, fut forcé de déclarer que, relevant de l'Empire et honorant sa majesté impériale, il ne falloit pas s'attendre qu'il lui fît jamais la guerre. « Eh! bien, ce » sera donc à nous que vous la ferez, » dit le cardinal, c'est par vous que » nous allons commencer à la faire, » et il disposa tout pour la prise de Pignerol; la ville ne tint qu'un jour et la citadelle fort peu davantage, ce fut par ce succès que s'ouvrit la campagne de 1630.

Le cardinal de Richelieu, nommé généralissime des armées du roi et ayant sous lui plusieurs maréchaux de France, poursuit ses conquêtes, le roi arrive à l'armée, le cardinal le mène à une fe-

naître : « *Venez sire*, lui dit-il, *jouir d'un spectacle que jamais autre vainqueur n'a pu voir à-la-fois tout entier, la fumée de vos canons partant du siége de trois villes différentes : Charbonnières, Levillé et Montmélian.* Toute la Savoie fut conquise, excepté la citadelle de cette dernière place. Le roi se rend maître de la Tarentaise, et s'avance en conquérant jusqu'à Saint-Jean de Maurienne ; il y tombe malade et retourne à Lyon à travers des lieux infectés de la peste. Dans ce voyage il fut souvent obligé de camper et de coucher dans des prés, pour éviter le mauvais air des villes et des villages. Dans un lieu, nommé Argentine, on avoit choisi pour le roi la maison en apparence la plus saine, le roi étoit au lit, où il s'étoit fait apporter à souper. Le contrôleur de la santé demande à parler à Saint-Simon, premier écuyer et l'un des favoris du roi ; il lui apprend que la maîtresse de la maison

vient d'être attaquée à l'instant de la peste : que faire ? avertira-t-on le roi de son danger ? ou lui laissera-t-on le repos de la nuit dont il a besoin ? L'incertitude, l'agitation des esprits est telle que le roi s'en aperçoit et veut en savoir la cause ; on lui dit l'avis qu'on venoit de recevoir ; *Eh! bien*, dit Louis avec la plus grande tranquillité, *retirez-vous tous dans les maisons qui vous sont destinées ; qu'on tire les rideaux de mon lit, je tâcherai de reposer, nous partirons demain de grand matin.*

Les plus grands efforts de l'armée royale s'étant portés du côté de la Savoie, l'armée qui devoit agir en Piémont et pénétrer dans le Montferrat, avoit été fort négligée et étoit tombée dans un grand délabrement. Le roi engagea le duc de Montmorenci, qu'il avoit proclamé solemnellement en présence de toute sa cour, et de l'aveu de tous les militaires, *le plus vaillant homme de tout*

son royaume à se charger du commandement de cette armée, et au lieu de cet ordre si souvent donné aux généraux par les rois et les ministres, de ne rien hasarder, et d'attendre les ordres de la cour, le roi, qui savoit combien Montmorenci aimoit les coups de main et les occasions périlleuses, lui dit qu'on ne pouvoit pas approcher de trop près les Espagnols, que c'étoient des gens *qui ne vouloient pas être marchandés* et auxquels il falloit marcher fièrement, c'est-à-dire *à la Montmorenci.* Le cardinal fit les mêmes instances, et dit à Montmorenci en l'embrassant : *Monsieur, un combat, au nom de Dieu !* Les méchans de la cour qui croyoient savoir que Richelieu n'aimoit pas Montmorenci, et qu'il en étoit jaloux, disoient qu'il l'embrassoit pour l'étouffer, et que ces mots : *un combat, au nom de Dieu*, signifioient : *de grace, faites-vous tuer*, ce dont il savoit que Montmorenci n'étoit

que trop capable. En effet il avoit conservé cette valeur impétueuse des paladins et des héros de la fable, valeur devenue témérité depuis l'usage des armes à feu; il se précipitoit au milieu des ennemis, comme s'il eût pu à lui seul renverser une armée, ce que le désordre et l'effroi qu'il y causoit, sembloit rendre possible et croyable; c'est ce qu'il exécuta en grande partie au combat de Veillane, livré le 13 juillet de cette même année 1630.

Il avoit à faire sa jonction avec le maréchal de la Force; son armée n'étoit que de sept à huit mille hommes de pied et de sept à huit cent chevaux; le duc de Savoie l'arrêtoit avec une armée de quinze mille hommes de pied et de quatre mille de cavalerie espagnole, ces derniers commandés par un seigneur de la maison Doria. Laissons parler ici un des historiens du maréchal duc de Montmorenci.

« Il part, et sautant le fossé, entre le
» premier au combat ; il essuya une fu-
» rieuse salve de mousquetades en pas-
» sant devant le gros bataillon des enne-
» mis. Les carabiniers qui couvroient,
» firent leur décharge presqu'en même
» temps sur lui : malgré tous ces obsta-
» cles, le duc pousse jusqu'au premier es-
» cadron des ennemis, rencontre Doria ;
» le blesse de deux coups d'épée qui le
» mettent hors de combat... Le duc perce
» jusqu'au cinquième rang, avant que
» les gentilshommes et les gendarmes du
» roi l'eussent pu joindre.... Ce que je
» dois ajouter est si extraordinaire que
» je ne sais si on ne le prendra point
» pour une aventure feinte et roma-
» nesque ; après avoir mis le premier
» escadron en désordre, le duc le laisse
» tailler en pièces aux gendarmes du
» roi ; et voyant venir la compagnie de
» Monsieur, il se met à la tête et va
» charger le gros de la cavalerie enne-

» mie. Montmorenci fit cette charge
» avec le même courage et avec le même
» succès que la première. Il rompit les
» ennemis et les laissa poursuivre à
» ceux qui étoient avec lui. Au lieu de
» prendre haleine après de si grands
» efforts, il va droit au gros bataillon
» des Allemands, et l'enfonce par une
» adresse accompagnée d'un bonheur
» inconcevable. Les ennemis croyoient
» l'avoir tué; mais le voyant tout cou-
» vert du feu de leurs mousquetades,
» rompre leurs rangs et jeter leurs sol-
» dats par terre, ils sont tellement ef-
» frayés, qu'ils prennent la fuite, sans
» regarder si le duc est suivi ou non...
» Plus de trois cents se jettent dans un
» grand fossé plein d'eau où ils se noient
» misérablement...... On vit, avec le
» dernier étonnement, quatorze ou
» quinze compagnies des vieilles bandes
» de l'empereur, défaites par un seul
» homme...... Leur épouvante fut si

» grande qu'ils ne pensèrent jamais à se
» rallier, ni à regarder ce qui leur fai-
» soit peur ».

« C'est une merveille, qu'aucun des
» coups que le duc de Montmorency
» reçut en si grand nombre, ne fut san-
» glant, excepté une égratignure à la
» lèvre; son cheval étoit blessé en trois
» endroits, la garde de son épée et les
» tassettes de sa cuirasse emportées par
» des mousquetades, son habillement
» de tête tout enfoncé, la branche de
» fer qui lui défendoit le visage demi-
» coupée, et ses bras tellement meur-
» tris, que la noirceur y parut plus de
» trois semaines ».

Ses soldats, en le voyant revenir vainqueur, dans cet état, s'écrioient que jamais leur général n'avoit eu si bonne mine, et que l'or dont ses armes brilloient avant le combat, ne valoit pas ces taches glorieuses que le fer et le plomb y avoient imprimées. Sa vue ex-

citoit un enthousiasme général. Le marquis de Praslin, fils du maréchal de Choiseul, jeune homme plein d'enthousiasme, et dont Montmorenci estimoit la valeur, Praslin dit au duc de Montmorenci : « Si mon général a daigné agréer » les efforts que j'ai faits pour le suivre, » quoique de si loin, j'oserai lui en » demander le prix le plus encourageant (1), c'est que je puisse me vanter à jamais qu'au sortir de Veillane, » le plus grand des Montmorenci a re- » mis en mes mains son épée victorieuse (2), et honoré ma jeunesse d'un » don si glorieux (3). »

---

(1) . . . . . *Audentior ibo*
In casus omnes . . . . .
VIRG.

(2) *Et dixit : te nunc habet ista secundum.*
VIRG.

(3) Il semble que M. de Belloy fasse allusion à ce fait, lorsque Gaston dit à Bayard :

Je garde ton épée et la mienne est à toi :
Tremblez plus que jamais, ennemis de mon roi!
Du g'aive de Bayard ma valeur est armée.

Louis XIII écrivit au duc de Montmorenci après le combat de Veillane: *Je me sens obligé par cette dernière action, autant qu'un roi le peut être envers son sujet.* L'objet du combat fut rempli; la jonction avec le maréchal de la Force se fit, la conquête de la ville et du marquisat de Saluces fut le fruit de la victoire. Charles Emanuel, loin d'être abattu par sa défaite, brûloit de prendre sa revanche; il s'avance dans cette vue jusqu'à Savillan, lorsqu'une attaque d'apoplexie vint y terminer sa carrière, dans le même mois où il avoit perdu le combat de Veillane, et dans sa soixante-dixième année.

Il avoit de l'élévation dans les sentimens, des graces dans l'esprit, des ressources dans l'ame, mais trop d'inquiétude et d'ambition, de facilité à s'égarer dans ses vues d'agrandissement, à saisir des chimères.

Des vœux outrés, des projets vastes,

auroit pu être sa devise, il lui manqua surtout d'avoir le sentiment de sa foiblesse (1); il troubla l'Europe, attira de grands maux sur l'Italie, et mourut dépouillé de la plus grande partie de ses Etats. Il est vrai qu'il faut non seulement de la prudence et de l'adresse, mais encore beaucoup de bonheur à de petits princes pour se maintenir entre deux grandes puissances, toujours prêtes à s'entrechoquer.

Charles Emanuel eut pour successeur Victor-Amédée, prince de Piémont, l'aîné de ses trois fils. Ce prince, quoique beau-frère du roi de France, continua d'abord de tenir les engage-

(1) C'est un malheur, c'est peut-être un grand tort,
D'avoir une ame au-dessus de son sort.
VOLTAIRE. *Nanine.*
Tout homme à son état doit plier son courage.
Idem. Mort de César.

mens de son père avec l'Espagne, et la France continua de lui faire la guerre. Il s'agissoit toujours de pénétrer dans le Montferrat et d'aller secourir Casal. Montmorenci, joint avec le maréchal de la Force et le marquis (depuis maréchal) d'Effiat, s'avance vers le Pô, le nouveau duc de Savoie vient lui en disputer le passage à Carignan, il se poste si avantageusement, et ses retranchemens paroissoient tellement inexpugnables, que le maréchal de la Force, le marquis d'Effiat et les principaux officiers de l'armée étoient d'avis de se retirer. Parler de retraite au duc de Montmorenci, c'étoit proposer l'impossible; il entreprit de forcer les retranchemens, se rendit garant du succès et réussit. Une trève ménagée par Mazarin, vint suspendre les hostilités. La cour, pour prix des victoires du duc de Montmorenci, lui donna des dégoûts, et Montmorenci cessa d'être utile. Forcé par les conjonc-

tures, il devint même redoutable un instant, il s'arma contre Richelieu, reçut Monsieur dans son gouvernement de Languedoc, et l'excès de sa valeur plus brillante encore à Castelnaudary qu'à Veillane et à Carignan, mais plus téméraire et moins heureuse, l'ayant laissé tomber entre les mains de ses ennemis, Richelieu saisit ce prétexte de signaler sa haine et sa vengeance, en privant la France de son héros, et en détruisant dans sa personne la branche la plus illustre de la plus illustre maison, laquelle revit avec gloire dans une multitude d'autres branches.

Mais les affaires de la France et de ses alliés n'alloient pas si bien où Montmorenci n'étoit pas : cette guerre de Savoie et de Piémont faisoit grand tort à la guerre du Mantouan et du Montferrat. Les François s'étoient chargés de faire lever le siége de Casal, et avoient remis aux Vénitiens le soin de faire

faire lever celui de Mantoue ; mais la circonspection vénitienne n'étoit guère propre qu'au conseil ; ils se portoient mollement et avec foiblesse aux opérations militaires. Il y eut deux combats, deux jours consécutifs, entre les Impériaux et les Vénitiens, près de Valezzo, dans les environs de Mantoue ; la cavalerie vénitienne prit la fuite dans l'un et dans l'autre, avec tant de précipitation, que les Impériaux dédaignant de tirer l'épée contre des gens si lâches, les poursuivirent à coups de bâton et de fouet. Cette fuite aussi fatale qu'ignominieuse, laissoit Mantoue sans défense. La famine et la peste s'unissoient à la guerre pour ravager cette ville infortunée. Le duc de Mantoue ne s'accordoit d'ailleurs ni avec le ministre de Venise, qui résidoit auprès de lui, ni avec le maréchal d'Etrées, que la France lui avoit envoyé, ni avec divers seigneurs françois

qui s'étoient enfermés dans Mantoue. Il balançoit même quelquefois entre les puissances rivales, et étoit tenté de faire sa paix avec la maison d'Autriche, pour se soustraire à la protection tyrannique de la France. Au milieu de ces perplexités, la nuit du 17 au 18 juillet, la ville, où la garde se faisoit négligemment, est surprise par les Impériaux, qui, arrivant sans bruit éclatant, cependant aperçus par la garde, qui se disposoit à donner l'alarme, lui dirent que c'étoit le secours que Venise envoyoit à Mantoue, et furent crus sans autre examen; ils s'avancent, massacrent la garde, font sauter la porte avec un pétard : le duc de Mantoue et le maréchal d'Etrées n'eurent que le temps de se sauver dans la citadelle du Porto, mal fortifiée, mal approvisionnée, d'où ils se hâtèrent de traiter avec Galas, général des Autrichiens et vainqueur à Valezzo. Le duc, chassé de ses Etats,

eut la liberté de se retirer dans l'Etat ecclésiastique avec sa famille; la ville fut pillée, et ce sac de Mantoue est célèbre parmi les pillages des grandes et opulentes cités; on y prodigua les cruautés et les profanations; on ne se souvint point (une soldatesque effrénée ne se souvient de rien) que Mantoue étoit la patrie de l'impératrice, sœur des trois derniers ducs; elle pleura, dit-on, amèrement la ruine de son pays et du riche palais où elle étoit née. Quoique le duc Charles, pour soutenir une guerre si malheureuse pour lui, eût vendu pour plus de six cent mille écus de meubles, de tableaux, d'antiques, de curiosités de toute espèce, il en restoit encore une grande quantité qui fut la proie des barbares; ils trouvèrent surtout une multitude de vases de cristal de roche, enrichis de feuillages d'argent. Ne pouvant les emporter, ils les jetoient par terre et les cassoient

pour en tirer l'argent. On marchoit dans toutes les salles sur le cristal de roche, qui dans quelques endroits étoit épais d'un pied. Un seul soldat, eut pour sa part du butin quatre-vingt mille ducats d'or ; il les joua et les perdit en un jour. Des mémoires du temps disent *qu'on lui fit son procès comme à un prodigue, et qu'il fut condamné à être pendu pour avoir abusé de sa bonne fortune.* On ne fait le procès à personne pour prodigalité, ce n'est qu'une folie qui porte sa peine avec elle; si ce soldat fut pendu pour avoir pillé sans la permission de ses chefs, son supplice fut juste; si, comme on le dit, son crime fut de n'avoir pas su conserver le fruit de ses brigandages, ses juges méritoient mieux que lui le supplice pour avoir prononcé ce jugement absurde et cruel.

Pendant que les Impériaux prenoient et saccageoient Mantoue, Spinola et ses Espagnols assiégeoient Casal. Ce

général, auquel tant de succès sembloient donner le droit de se flatter, avoit promis d'emporter cette place dans l'espace de quarante jours; mais il ne s'attendoit pas à y trouver un défenseur tel que Toiras, dont le duc de Guise disoit que, malgré Richelieu, il deviendroit maréchal de France, comme St. Roch étoit devenu saint, à force de faire des miracles; il fit celui de faire mentir Spinola, et il lui fournit une excuse par sa magnifique défense. « On me blâme avec quelque » apparence de raison, dit Spinola lui-» même à Toiras, de n'avoir pas su » prendre Casal dans le temps que j'a-» vois marqué; pour moi, je m'en » console en songeant qu'il n'y a qu'une » défense dont vous étiez seul capable, » qui ait pu m'en empêcher. » Il n'étoit pas moins admirateur de la valeur des soldats françois : *qu'on me donne*, disoit-il, *cinquante mille hommes aussi*

vaillans et aussi bien disciplinés, je conquerrai toute l'Europe.

Cette belle défense de Toiras qui lui valut enfin le bâton de maréchal de France, n'auroit cependant que retardé la perte de Casal, Toiras manquoit d'argent et d'hommes, et même de vivres pour le peu d'hommes qu'il avoit. Mazarin destiné aux grandes pacifications et qui en faisoit alors l'apprentissage, ayant sondé les dispositions de toutes les puissances belligérantes, vit qu'il les serviroit toutes en obtenant d'elles une suspension d'armes. Spinola fut le seul qui refusa d'y consentir, on lui arrachoit sa conquête. C'étoit pour l'éloigner de la cour et pour affoiblir son crédit, qu'on lui avoit procuré l'honorable exil du gouvernement de Milan; mais c'étoit lui fournir des occasions de gloire; il étoit content: quand la trève vint les lui enlever, il en fut inconsolable, il en tomba ma-

lade de chagrin, et en mourut. Dans le cours de sa maladie, on l'entendit souvent s'écrier : *ils m'ont ôté l'honneur, ils m'ont perdu de réputation.*

Il est rare qu'un ministre tout puissant soit favorable aux généraux qui se font un grand nom. Le comte d'Olivarès fit disgracier le marquis Spinola; Richelieu opprima Montmorenci, Toiras et le duc de Rohan; Louvois persécuta Turenne et Luxembourg. Mazarin avoit cependant ménagé l'honneur de Spinola, dans les conditions de la trève; c'étoit entre les mains de ce général qu'il remettoit, comme en dépôt, la ville et le château de Casal; on ne pouvoit honnêtement, disoit-il, refuser ce dépôt à un général de cette réputation; mais ce n'étoit pas ainsi que Spinola vouloit entrer dans Casal, surtout quand Collalte, général d'une bien moindre réputation, étoit entré en vainqueur dans Mantoue.

La trève fut conclue le 4 septembre, et devoit durer jusqu'au 15 octobre. Le 13 octobre, Léon Brulart, conseiller-d'Etat, ambassadeur de France à la diète de Ratisbonne, et le P. Joseph, envoyé à sa suite, mais ayant seul le secret de la négociation, signèrent un traité de paix entre l'empereur et le roi de France. Par ce traité, Charles, nouveau duc de Mantoue, recevoit l'investiture du Mantouan et du Montferrat, mais avec des démembremens dont il n'étoit pas content. Les Espagnols, auxquels, sans les avoir consultés, on imposoit la loi de sortir du Montferrat et du Piémont; les Vénitiens, sans la participation desquels cet arrangement s'étoit fait, étoient tous mécontens, et le cardinal de Richelieu, plus que tous, quoiqu'il eût pressé vivement ses deux négociateurs de conclure : c'étoit l'effet des circonstances. Louis XIII étoit mourant alors à Lyon, et la reine-mère, en pos-

session de l'autorité, vouloit à quelque prix que ce fût, assurer la paix de l'Italie. Quand le roi fut revenu en santé, le cardinal cria plus haut que personne contre le traité, déclara que le roi ne le ratifieroit jamais dans l'état où il étoit, fit de fortes réprimandes à Brulart qui n'avoit aucun tort, fit semblant de disgracier son capucin Joseph, qui fit semblant d'être disgracié; il fut exilé dans son couvent à Paris, où il avoit quatre secrétaires, tous capucins, sans cesse occupés d'affaires d'Etat et de négociations entre les puissances. Son exil ne fut pas long, le cardinal le ramena bientôt à la cour, lui fit donner des appartemens au Louvre, à St.-Germain, à Fontainebleau, lui en donna un chez lui à Ruel, lui entretint un carrosse, lui assigna des pensions pour lui et pour ses quatres secrétaires.

Cependant la trève expiroit; l'armée, que le duc de Montmorenci avoit

commandée avec les maréchaux de la Force et de Schomberg, étoit alors conduite par ces deux derniers, auxquels on avoit joint le maréchal de Marillac, suivant un mauvais usage de ce temps, de partager le commandement entre plusieurs généraux, qui avoient tour à tour leur jour ou leur semaine pour commander, et dont l'un étoit à l'avant-garde, un autre au corps de bataille, et le troisième à l'arrière-garde. Ce plan vicieux, qui tenoit aux défiances ordinaires de la tyrannie, et qui rendoit ces divers généraux rivaux et espions les uns des autres, empêchoit tout concert et toute unité de vues. Chacun de ces commandans détruisoit l'ouvrage des autres. Souvent un seul avoit le secret, comme il se pratique entre plénipotentiaires; les autres ignoroient et ce secret, et auquel d'entr'eux il étoit confié, ou même s'il l'étoit à quelqu'un; et on ne l'apprenoit assez souvent qu'à

l'occasion de quelque débat, de quelque partage d'opinions, où l'un des généraux tiroit de sa poche un ordre de la cour, qui enjoignoit d'obéir au porteur, et qui terminoit l'affaire par voie d'autorité. C'étoit par une pareille manœuvre qu'on avoit dégoûté Montmorenci du commandement. Cette armée, au reste, avoit toujours la même destination, de tâcher de pénétrer dans le Montferrat, et de faire lever le siége de Casal, qui alloit continuer de la part des Espagnols, sous le marquis de Sainte-Croix, successeur de Spinola. Cependant Mazarin alloit et venoit sans cesse de cour en cour, de capitale en capitale, d'armée en armée, faisant des propositions, les modifiant, les rectifiant, levant des difficultés, rapprochant les esprits, ne se rebutant de rien, et mettant sa gloire à conclure la paix, comme Spinola, jusqu'à sa mort, avoit mis la sienne à réduire Casal. Quelque-

fois ce grand négociateur, dans ses démarches pacifiques, montra autant de courage, et brava autant de dangers que le guerrier le plus intrépide. Un jour, passant du camp françois dans le camp espagnol, enveloppé dans son manteau, il fut pris pour un François; on tira sur lui; on le manqua; il se découvrit, et on lui fit des excuses : mais si l'on eût eu plus d'adresse, ou qu'il eût eu moins de bonheur, il étoit tué. Enfin, on étoit las de toutes ses courses; on avoit rejeté toutes ses propositions : l'armée des trois maréchaux françois étoit arrivée depuis longtemps devant Casal, et alloit attaquer les retranchemens des Espagnols. Mazarin avoit en vain exagéré, dans le camp françois, la force de ces retranchemens, et dans le camp espagnol, la force de l'armée françoise. L'ordre étoit donné pour l'attaque; Toiras, de son côté, avoit donné de la ville le signal convenu pour avertir

qu'il alloit seconder, par une sortie, l'attaque des retranchemens. L'armée françoise, rangée en bataille, se met en marche le 26 octobre ; le maréchal de la Force étoit à l'aîle droite; le maréchal de Marillac à la gauche; le maréchal de Schomberg, qui commandoit en chef ce jour-là, étoit au corps de bataille : le maréchal de Marillac attaquoit déjà; les autres alloient donner. Tout-à-coup on voit paroître Mazarin, faisant voltiger en l'air un mouchoir ou une feuille de papier blanc, comme s'il eût déployé l'étendard de la paix, attirant sur lui seul l'attention des deux camps, et criant de toute sa force: *Arrête, arrête ! la paix, la paix !* La marche continue; les soldats, qui ne respiroient que le carnage, s'écrient : *Point de paix, point de Mazarin !* cri qui, dans la suite, devint si général et si terrible pendant la fronde. Quelques-uns même poussent la violence jusqu'à tirer sur ce ministre de paix, qui, en deux jours,

essuya tour-à-tour le feu et des Espagnols et des François, pour les empêcher de s'entr'égorger. Mazarin avance à travers ces feux, et dès qu'il put se faire entendre des chefs : « J'ai trouvé, » dit-il, dans les Espagnols, des gens » aussi raisonnables que vous le desirez; on vous accorde ce que vous demandez : que vous faut-il de plus, et » pourquoi le sang couleroit - il encore? » Le nouveau traité contenoit en effet des modifications, additions et restrictions au traité de Ratisbonne. Un seul homme enfin sépara deux armées qui étoient aux mains. On dira tant qu'on voudra que Mazarin cherchoit à faire fortune par le pape ou par la France, et qu'il y parvint; son action n'en est pas moins une des plus hardies, des plus belles et des plus heureuses qu'un particulier ait jamais faites.

Le traité fut conclu à la tête des armées de France et d'Espagne, mais les Espagnols n'étoient toujours pas

contens, et don Martin d'Aragon, général de la cavalerie espagnole, dit à Mazarin avec colère que sa négociation faisoit autant de mal au roi d'Espagne, que la descente des Maures en avoit fait aux rois ses prédécesseurs. Mazarin piqué du reproche et du ton dont il étoit fait, mit l'épée à la main, on les sépara et on obligea don Martin de lui faire réparation.

Les généraux de l'empereur eurent avec les François des manières plus courtoises. Le maréchal de Schomberg ayant à dîner les deux maréchaux ses collègues, avec Toiras et une multitude d'officiers, attirés par la curiosité de voir surtout ce brave défenseur de Casal contre Spinola, on vit tout d'un coup entrer dans la salle Galas et Picolomini, deux des meilleurs généraux de l'empereur : « Nous venons dit Picolomini, vous surprendre dans la » paix, n'ayant pu vous surprendre

» à la guerre. Mais expliquez-nous de » grace ce que nous venons de voir. » Hier, rien de plus beau, de mieux » rangé, de plus animé au combat que » votre armée, lorsqu'elle s'avançoit » pour attaquer nos retranchemens; » aujourd'hui en passant par votre » camp, nous le trouvons désert, » nous ne voyons partout que des ar- » mes abandonnées et comme jetées » au hasard (1). Hier tant d'ordre, » aujourd'hui tant de confusion ! » « Oui, répondit tranquillement Schom- » berg, ces gens-ci se livrent volon- » tiers au repos dès qu'ils n'ont plus » rien à faire. Lorsque je vins d'Alle- » magne pour entrer au service de » France, j'en fus étonné comme vous,

---

(1) . . . . *Passim somno vinoque per herbam*
Corpora fusa vident, arrectos littore currus
Inter lora rotasque viros, simul arma jacere,
Vina simul . . . .
Enéid. lib. 9.

» mais je m'y suis accoutumé.» Cependant il fit signe à un officier qui l'entendit et qui fut à l'instant suivi de plusieurs autres, et lorsque Schomberg reconduisit les deux généraux étrangers par le même chemin qu'ils avoient pris en venant, c'est-à-dire à travers le camp, ils trouvèrent tout ce camp sous les armes et dans le meilleur ordre possible. Ce prompt retour à la discipline, fut ce qui les étonna le plus : Picolomini surtout étoit dans l'enchantement; *Non*, s'écria-t-il transporté d'admiration, *il n'y a que le camp françois, où l'on puisse voir de pareils prodiges. En vérité il y a de l'honneur, même à être vaincu par de tels soldats conduits par de tels généraux.*

Le traité fut mal exécuté, les François et les Espagnols s'accusèrent réciproquement de cette inexécution; il paroît cependant que la première transgression doit être attribuée aux Fran-

çois et qu'ils se permirent d'employer des stratagêmes coupables. On étoit convenu que les François sortiroient de Casal et seroient remplacés par des soldats du Montferrat. Pour éluder cette clause, on fit faire en un jour et une nuit jusqu'à huit cents habits à la Montferrine, on en revêtit autant de François auxquels on apprit quelques mots de la langue du pays, et qu'on fit entrer dans la place comme soldats Montferrins, et il y en avoit en effet quelques-uns de mêlés parmi eux, ce qui aidoit encore à la fraude; mais il falloit tromper la vigilance du gouverneur, que Toiras avoit laissé dans Casal depuis la trève et qui n'étoit pas dans la confidence du stratagème; Schomberg l'invite à dîner; pendant son absence, on change le mot de l'ordre, et lorsqu'il veut rentrer, en disant le mot de l'ordre, tel qui l'a donné lui-même, on lui ferme les portes, on af-

fecte de le méconnoître, on le menace de tirer sur lui, comme sur un espion et un traître qui veut surprendre la ville avec un vieux mot d'ordre qu'il a déjà surpris. Le gouverneur ainsi chassé de sa place, avertit les généraux espagnols, et les François alloient être punis de leur fourberie; il faut être vigilant quand on est infidèle. L'armée françoise dans sa retraite, jugea nécessaire de se diviser; la plus forte partie passa le Pô avec le canon, l'autre resta en-deçà, du côté des ennemis. Celle-ci alloit tomber entre leurs mains et être taillée en pièces; ce fut encore Mazazin qui la sauva, il monte à cheval pendant la nuit et court à toute bride au camp françois qu'il avertit de son danger : Schomberg profita de l'avis sans perdre un moment; on traversa le plus à la hâte qu'on put, une plaine de deux grandes lieues, on arriva enfin à une petite rivière, qu'on eut le temps

de passer sur un pont avant l'arrivée de l'armée espagnole. Il ne restoit qu'un goujat assez embarrassé d'un mouton qu'il avoit pris, *tout passera jusqu'au mouton*, dit le maréchal, qui fit aussitôt rompre le pont, les Espagnols arrivoient, et furieux de voir leur vengeance arrêtée par cette barrière, ils firent, sur cette troupe qui leur échappoit, et sur cette rive opposée où ils ne pouvoient parvenir, une décharge de mousqueterie, dont il n'y eut que vingt-cinq hommes du détachement françois tués ou blessés : le maréchal avoit laissé une forte garde pour empêcher les ennemis de passer la rivière; ils tentèrent cependant le passage pendant la nuit, mais ils furent repoussés.

Le marquis de Sainte-Croix se remit à bloquer Casal, mais Mazarin ne voulut pas laisser son ouvrage imparfait; il se remit à négocier, et amena les géné-

raux des deux armées à confirmer, par un accord du 27 novembre, le traité du 26 octobre précédent. Ces deux traités statuoient sur les évacuations et les restitutions à faire de part et d'autre, sur le temps et la manière de les faire; mais il restoit à régler plus précisément ce qui concernoit la succession de Mantoue, relativement aux prétentions du duc de Savoie sur le Montferrat. Cet article avoit bien été réglé par le traité de Ratisbonne; mais il restoit des difficultés, et le roi de France refusoit de ratifier certains articles; il y fut suppléé par le traité de Quiéras ou Quiérasque, conclu le 6 avril 1631, et toujours par l'entremise de Mazarin. Le traité de Ratisbonne avoit adjugé au duc de Savoie dix-huit mille écus de revenu sur le Montferrat, et lui avoit assigné pour paiement la ville de Trin, et quelques autres domaines dans cet Etat. Le traité de Quiérasque réduisoit les dix-huit

mille écus à quinze mille ; et par une compensation assez singulière, pour le paiement de cette rente ainsi réduite, on donnoit au duc de Savoie, outre la ville de Trin, celle d'Albe, et quatre-vingt des meilleurs domaines de la province; ainsi, le montant de la rente étoit diminué, et le paiement en étoit considérablement augmenté. Un tel changement auroit dû être suspect aux ministres de l'empereur et du roi d'Espagne; mais comme le duc de Savoie avoit été leur allié dans la dernière guerre, et paroissoit être leur protégé dans le traité, ils s'applaudissoient des avantages qu'ils croyoient lui procurer, et insultoient à la mal-habile facilité de la cour de France, qui laissoit dépouiller le duc de Mantoue son protégé; ils ne savoient pas que l'adroit Mazarin, qui s'étoit rendu à la France, avoit ménagé secrètement, et de concert avec la duchesse de Savoie, Christine de France,

la réconciliation du duc son mari avec Louis XIII son frère ; qu'il y avoit collusion entre ces deux princes ; que la cession de Pignerol à la France étoit le sceau de la réconciliation, et que le duc de Savoie en étoit dédommagé aux dépens du duc de Mantoue. Il fallut encore user de beaucoup de ruses pour dérober aux yeux cette collusion. Pignerol étoit de fait dans les mains de la France, mais il étoit censé devoir être restitué. Le marquis de Villeroi, qui commandoit dans la citadelle, fit une feinte évacuation ; il y laissa, sans qu'on s'en aperçût, trois cents François, qui restèrent pendant un mois, cachés dans un vaste grenier; on trompa, ou l'on gagna les commissaires chargés de l'exécution du traité ; ils dressèrent un procès-verbal, bien attesté, bien signé, de la parfaite évacuation de Pignerol par les François. Cependant on fit courir le bruit qu'ils avoient laissé

la peste dans la citadelle, et sous ce prétexte, le duc de Savoie se garda bien de remplacer la garnison françoise, ne voulant pas, disoit-il, exposer ses soldats à la contagion. Ainsi, les trois cents François restèrent maîtres de la place; mais comme il falloit que cela eût un terme, on chercha de tous côtés des reproches d'infraction à faire aux Espagnols pour s'autoriser à ne pas quitter entièrement l'Italie; et, dans les sujets de plainte qu'on trouva, puisqu'on les cherchoit, on eut grand soin de joindre le duc de Savoie aux Espagnols, pour cacher de plus en plus la collusion; enfin, on déclare au duc que les mauvaises intentions des Espagnols ses alliés, étant manifestes, on ne peut pas se dispenser de lui demander Pignerol, Veillane, Suze ou Savillan, pour être à portée de prévenir leurs entreprises. Le duc fait l'étonné, répond par un refus, avertit le duc de Féria, gouverneur

neur du Milanez, de la proposition qu'on lui fait, demande un prompt et puissant secours, qu'il sait bien que Féria n'est pas en état de lui fournir; alors, paroissant céder à la nécessité, il signe, le 19 octobre 1631, à Mille-fleurs, un traité par lequel il consent à recevoir garnison françoise dans Pignerol, pour six mois seulement; car il ne falloit pas encore détruire l'illusion; mais le 5 mai 1632, par un nouveau traité conclu à Saint-Germain, le duc de Savoie vendit publiquement Pignerol à la France. L'Europe comprit alors le motif des cessions faites à Victor Amédée par le traité de Quiérasque, et les rieurs furent pour le cardinal de Richelieu contre le duc d'Olivarès, qui croyoit l'avoir fait sa dupe.

Le duc de Mantoue sentit que ses protecteurs intéressés se procuroient à ses dépens une clef de l'Italie; il fut mécontent, et les Espagnols voulurent pro-

fiter de cette disposition pour l'attirer à leur parti, en offrant de lui rendre tout ce qu'on le forçoit de céder au duc de Savoie; mais Gonzague fit son calcul en homme sage, et conclut qu'il ne gagneroit rien à quitter un ancien protecteur pour un ennemi réconcilié; il s'unit donc avec les François par de nouveaux liens, qui le mirent encore plus dans leur dépendance. Son pays, ruiné par la guerre, le laissoit dans une si grande pauvreté, que, n'ayant pas de quoi entretenir des garnisons dans les places qui lui restoient, il se laissa persuader, par le maréchal de Toiras, de recevoir dans Casal quelques régimens françois.

Ainsi, le résultat de la guerre de Mantoue et des traités qui la terminèrent, fut que la France acquit Pignerol dans les Etats du duc de Savoie, et Casal dans les Etats du duc de Mantoue. Voilà ce que vaut aux petits princes la pro-

tection des grandes puissances, dont ils ne peuvent cependant pas se passer. C'étoient, au reste, deux grands avantages que la France obtenoit sur l'Espagne ; elle avoit deux portes ouvertes pour venir balancer la puissance, et arrêter l'ambition espagnole en Italie.

Depuis l'accession du duc de Nevers au duché de Mantoue, Marguerite de Savoie, fille du duc de Savoie, Charles Emanuel, sœur du duc Victor Amédée, veuve de François IV, l'aîné des trois frères, derniers ducs de Mantoue, étoit toujours restée à Mantoue, auprès de la princesse Marie sa fille, qui, comme nous l'avons dit, avoit épousé le duc de Réthel ou Réthelois, fils du duc de Nevers. Marguerite de Savoie étoit dévouée à l'Espagne, et ne perdoit pas une occasion d'inspirer ses sentimens au nouveau duc de Mantoue, qui, dans l'incertitude où le mettoient les procédés des François à son égard,

prêtoit quelquefois l'oreille à ses insinuations. Il finit cependant par y résister; alors Marguerite forme une intrigue pour le dépouiller, et donner à la princesse Marie la succession de Mantoue, sous la protection des Espagnols. Marie étoit veuve du duc de Réthelois; un second fils du duc de Mantoue étoit mort aussi, et sans laisser de postérité. Le duc de Mantoue avoit pour héritier un petit-fils au berceau, fils du duc de Réthelois et de la princesse Marie, enfant qui, réunissant tous les droits, devoit aussi unir d'intérêts le duc de Mantoue et sa bru et la mère de celle-ci, l'un aïeul paternel, l'autre aïeule maternelle, et l'autre mère; mais cet enfant paroissoit délicat, et pouvoit mourir; Marguerite vouloit, qu'en ce cas, la succession de Mantoue fût réputée féminine, et appartînt à la princesse Marie sa fille, au préjudice de Charles de Gonzague, duc actuel. Par-là, Ma-

rie, devenue un parti riche et puissant, auroit pu se remarier avantageusement. Le dessein de Marguerite étoit de la marier avec le cardinal Infant; elle approchoit de sa majorité; elle auroit réclamé contre tous les actes contraires qu'on lui avoit fait souscrire dans sa minorité. Si l'enfant vivoit, Marguerite n'en dépouilloit pas moins Charles de Gonzague; elle enlevoit l'enfant, et le mettoit entre les mains des Espagnols; elle fit entrer le duc de Savoie son frère dans le complot, qui fut d'ailleurs concerté avec les Espagnols et le gouverneur du Milanez : Gonzague en fut instruit, et se lia plus étroitement avec les François et les Vénitiens, par le conseil desquels il chassa Marguerite du Montuan, et la sépara de sa fille et de son petit-fils; elle se retira auprès du cardinal Infant, qui étoit alors à Milan; elle passa ensuite à Madrid, où elle se mit ouvertement sous la protection des

Espagnols, qui, pour la récompenser des services qu'elle avoit voulu leur rendre, la nommèrent dans la suite vice-reine du Portugal.

C'est ainsi que la France et l'Espagne, toujours rivales, toujours ennemies, toujours en guerre entr'elles, prétendoient entretenir toujours la paix de Vervins, parce qu'elles observoient de ne pas attaquer directement les possessions l'une de l'autre.

Guerres d'Allemagne.

Il en étoit des guerres d'Allemagne comme des guerres d'Italie; elles n'étoient qu'indirectes, elles ne rompoient point la paix.

La maison d'Autriche, qui soutint longtemps sa puissance par l'union qui régnoit entre ses différentes branches, avoit eu d'abord dans son sein quelques divisions. Le refus que Ferdinand Ier. avoit fait de céder l'Empire à Philippe II

son neveu, pour le conserver à ses enfans, avoit établi une sorte de rivalité entre les deux branches d'Autriche, espagnole et allemande, ou du moins avoit mis quelque froideur entr'elles; d'ailleurs, Ferdinand Ier. et Maximilien II son fils avoient de l'éloignement pour les maximes tyranniques et les inclinations inquisitoriales de Philippe II. La division se mit même entre les diverses branches de l'Autriche allemande. L'archiduc Matthias, fils de Maximilien II, plein d'une ambition soutenue de peu de talens, arracha successivement à la foiblesse de l'empereur Rodolphe son frère aîné, les royaumes de Hongrie et de Bohême, et la Silésie : ce même Matthias, ennemi de toute sa maison par ambition, s'étoit mis aussi pendant quelque temps à la tête des Provinces-Unies des Pays-Bas, pour la défense de leur liberté contre Philippe II. Rodolphe mourut en 1612, et Matthias, élu empe-

reur à sa place, régna comme lui, sans force et sans gloire. Les archiducs Albert et Maximilien, leurs autres frères, avoient peu d'ambition : Albert se contentoit des Pays-Bas espagnols, que sa femme, l'Infante Isabelle-Claire Eugénie, fille de Philippe II, lui avoit apportés en dot, et qu'il gouvernoit bien avec elle. Maximilien avoit disputé la couronne de Pologne, et, déchu de ses espérances, il vivoit tranquille à la cour de Matthias.

Les archiducs de Gratz, branche cadette issue de Ferdinand I.er, étoient plus remuans et plus ambitieux. On verra dans la suite à quel point l'étoit Ferdinand II, l'aîné de cette branche. Nous avons vu Léopold son frère, ennuyé de ses évêchés de Strasbourg et de Passau, vouloir envahir la succession de Clèves et de Juliers; il disputa aussi, et même les armes à la main, le royaume de Bohême à l'empereur

Rodolphe et à Matthias; mais tous ses projets échouèrent.

L'empereur Matthias et ses deux frères n'ayant point d'enfans, et ces deux derniers n'ayant point ou n'ayant plus d'ambition, Ferdinand, l'aîné des archiducs de Gratz, s'avançoit à grands pas vers le trône impérial, et devenoit l'espoir de sa maison; il s'étoit mis sous la protection de la branche d'Espagne, qu'il croyoit nécessaire, ou du moins utile, à ses desseins; il resserra les liens des deux branches espagnole et allemande, et donna lieu à une espèce de pacte de famille, par lequel les archiducs Albert et Maximilien, renonçant à toute prétention en faveur de Ferdinand, archiduc de Gratz, l'empereur Matthias adoptoit ce prince, lui destinoit la succession des Etats héréditaires d'Autriche, et le faisoit dès-lors élire et couronner roi de Bohême; l'année suivante, 1618, il le fit couronner en-

core roi de Hongrie. Ces deux royaumes, moitié héréditaires, moitié électifs, avoient été portés dans la maison d'Autriche par Anne Jagellon, femme de l'empereur Ferdinand Ier. Philippe III, roi d'Espagne, y avoit, ainsi qu'aux Etats héréditaires d'Autriche, quelque prétention par Anne d'Autriche sa mère, fille de l'empereur Maximilien II, et petite-fille de Ferdinand Ier. et d'Anne Jagellon; mais ces droits féminins ne pouvoient venir qu'après ceux des archiducs de Gratz, qui descendoient aussi, et de mâle en mâle, de Ferdinand Ier. et d'Anne Jagellon. On voulut bien cependant compter pour quelque chose à Philippe III le sacrifice de ces droits, qui ne méritoient aucune considération, et on leur donna du poids, en faisant l'accord suivant: que si la ligne masculine d'Allemagne venoit à s'éteindre, la ligne masculine d'Espagne lui succéderoit; et que, dans le cas où

ces deux lignes masculines viendroient à s'éteindre, les princesses espagnoles, comme étant de la branche aînée, seroient préférées aux princesses allemandes. Cette dernière clause faisoit tort éventuellement à la branche d'Allemagne; mais il faut avouer aussi que si, par les conjonctures, Charles-Quint s'étoit trouvé le maître de faire pour son fils ce que ses deux aïeux, Ferdinand le Catholique et l'empereur Maximilien I.er, avoient fait pour lui-même, Philippe II auroit réuni toute la succession d'Autriche. Quant aux royaumes de Hongrie et de Bohême, ils étoient propres à la ligne issue de Ferdinand Ier. et d'Anne Jagellon. Au moyen de ces divers sacrifices, toutes les branches de la maison d'Autriche s'unissoient par tous les nœuds de l'intérêt commun, se promettoient secours et assistance les unes aux autres en toute occasion, avec liberté réciproque de lever des

troupes au besoin dans les Etats respectifs ; en un mot, la maison d'Autriche toute entière ne faisoit plus qu'une seule et même puissance, comme du temps de Charles-Quint, où elle étoit réunie dans une seule main. La ligue catholique en devint plus redoutable ; mais aussi la ligue protestante, alarmée de ce traité, redoubla d'efforts contr'elle.

Il avoit été expressément stipulé que le nouveau roi de Bohême et de Hongrie n'exerceroit aucune autorité et ne jouiroit d'aucun des droits de la royauté, pendant la vie de l'empereur Matthias : la couronne étoit assurée à Ferdinand, mais elle ne lui étoit pas cédée ; cette clause ne servit qu'à lui faire attendre plus impatiemment la mort de Matthias. Cette même année, 1618, il s'éleva des troubles dans la Bohême, au sujet de la religion. L'empereur Rodolphe avoit accordé aux protestans ou évangéliques de ce pays, un édit pour le libre

exercice de leur culte; ils éprouvèrent des contradictions dans l'exécution de cet édit; ils se révoltèrent, et trouvèrent de l'appui dans la noblesse : leurs députés eurent, avec les ministres et les officiers de l'empereur Matthias, des conférences dans lesquelles on s'échauffa tellement, que les députés, qui se trouvoient les plus forts, jetèrent trois de ces officiers par la fenêtre du château de Prague; ce qu'il y eut de singulier, c'est qu'aucun des trois ne se fit aucun mal : c'étoit pour les catholiques une belle occasion de crier au miracle; mais le miracle s'explique par un fait fort simple, c'est qu'ils eurent le bonheur de tomber sur un tas de fumier. On fut partagé dans le conseil de l'empereur : Matthias, foible d'esprit et de corps, et clément par paresse, inclinoit pour les voies de douceur, et il y étoit porté par le cardinal du Clésel, son principal ministre, homme naturelle-

ment modéré; Ferdinand vouloit, au contraire, qu'on armât puissamment contre les rebelles, afin de commander l'armée qu'on leur opposeroit : cet avis l'emporta, quoique contraire à celui de l'empereur et de son ministre. On ne put se dispenser de nommer Ferdinand pour général, puisqu'il vouloit l'être; mais on lui donna un conseil de guerre composé d'anciens officiers, tous attachés à l'empereur, et sans l'avis duquel il ne pourroit rien faire : Ferdinand sentit le coup, et sut à qui l'attribuer. De concert avec Maximilien, archiduc d'Inspruck, frère de Matthias, il fait arrêter, dans le palais même de l'empereur, et presque sous ses yeux, le cardinal du Clésel, et le fait conduire au château d'Inspruck. L'empereur irrité, menace d'aller se mettre lui-même à la tête des évangéliques rebelles; ç'eût été un coup de désespoir qui n'auroit remédié à rien : on l'appaise, on met le

cardinal en liberté. Ferdinand et Maximilien demandent pardon à l'empereur, et promettent de ne plus se mêler du gouvernement. Cependant, Matthias ne se sentit pas assez fort pour rétablir du Clésel dans sa place, malgré les princes, et le crédit prépondérant passa au roi de Bohême, Ferdinand, malgré ses promesses de ne prendre part à rien. Matthias finit ainsi ses jours, gouverné par un prince qu'il n'aimoit pas et auquel il ne pouvoit rien refuser, et réellement dépouillé par lui, de son vivant, comme il avoit lui-même dépouillé Rodolphe. Il mourut le 20 mars 1619.

Cette époque pouvoit être celle d'un grand changement dans l'Europe. En général, dans les Etats, même électifs, on a beaucoup d'égard au droit héréditaire en ligne directe descendante; l'élection se fait toujours pour la conservation du droit, mais elle tombe ordinairement sur le fils ou le petit-fils.

D'ailleurs, les choses s'arrangent presque toujours dès le vivant du père ou de l'aïeul en possession. Il n'en est pas de même en collatérale, surtout quand la parenté s'éloigne. L'élection reprend alors tous ses droits et toute sa liberté; c'est le cas de donner au droit électif toute son étendue, et d'ôter au droit héréditaire l'avantage qu'il pourroit tirer d'une élection imprudemment faite en faveur de l'héritier apparent. A la mort de Matthias, dont Ferdinand n'étoit que cousin-germain, la ligue protestante disoit hautement que le temps étoit venu de montrer à cette ambitieuse maison d'Autriche, que l'Empire n'est pas un bien héréditaire.

Mais les princes autrichiens avoient pris leurs mesures, du vivant même de Matthias, pour que l'Empire ne sortît pas de leur maison. Ils étoient assurés des trois électeurs ecclésiastiques, et ils gagnèrent l'électeur de Saxe, protestant

à la vérité, mais qui avoit refusé d'entrer dans l'union protestante, par mécontentement de ce qu'étant le plus ancien prince proetstant d'Allemagne, on ne lui avoit point offert d'être le chef de cette union, et par jalousie de ce que l'électeur palatin lui avoit été préféré, sans doute parce qu'étant gendre du roi d'Angleterre, on croyoit qu'il assureroit à l'union protestante les secours de son beau-père. Cet électeur palatin (Frédéric) se flatta quelque temps de pouvoir, quoique protestant, parvenir à l'Empire, et le maréchal de Bouillon son oncle, qui devoit se connoître en intrigues, croyoit que celle-là pouvoit réussir. Le Palatin, promptement désabusé, imagina un moyen plus sûr de nuire à la maison d'Autriche; c'étoit de mettre sur les rangs Maximilien, duc de Bavière, prince adroit et ambitieux, qui, sans avoir l'obstacle de la religion, auroit eu pour lui les électeurs protes-

tans, en haine de la maison d'Autriche; et qui auroit enlevé à cette maison un des électeurs ecclésiastiques, l'archevêque de Cologne son frère. On ne sait par quel travers d'esprit ou par quelle prédilection pour le duc de Savoie, Charles Emanuel, le roi d'Angleterre, Jacques I.er, croyoit que l'Allemagne s'avoueroit assez dépourvue de princes dignes de l'Empire, pour aller choisir un Italien; mais il avoit du moins le bon esprit de ne pas vouloir que le Palatin son gendre courût les risques de cette concurrence.

C'étoit sur Louis XIII que l'Europe avoit les yeux dans cette affaire. La ligue protestante le pressoit de s'opposer à l'élection de Ferdinand, et d'ôter à la maison d'Autriche cette source de puissance : on vouloit qu'il se déclarât pour le duc de Bavière; mais, soit zèle pour la religion catholique, dont la maison d'Autriche lui sembloit être un

appui nécessaire; soit que, malgré la disgrace où étoit alors sa mère, sous l'empire de Luynes, Louis fût encore imbu des principes politiques qu'elle lui avoit inspirés; soit enfin que la reine Anne d'Autriche sa femme eût alors assez de crédit pour le rendre favorable à la maison d'Autriche, Louis déclara qu'il n'entreroit dans aucune ligue contre cette maison, qu'il n'y avoit que les princes autrichiens qui pussent porter avec dignité la couronne impériale et défendre l'Allemagne contre les infidèles. François Ier. et Henri IV ne lui avoient pas fourni le modèle de cette déclaration. Louis s'applaudissoit de se montrer si bon parent, si bon allié du roi d'Espagne : *J'espère*, disoit-il avec satisfaction, *que les princes autrichiens reconnoîtront dans l'occasion ma candeur et ma franchise.*

Ferdinand II fut élu empereur le 28 août 1619; mais il ne lui fut pas facile

d'appaiser les troubles de la Bohême : l'électeur palatin et l'union protestante appuyoient les Bohémiens; les hostilités avoient commencé dès l'année précédente, pour ne pas finir si tôt : c'est la fameuse *guerre de trente ans*, à laquelle se joignirent les restes de la guerre de Clèves et le renouvellement de la guerre des Pays-Bas. La Silésie, la Moravie, l'Autriche, se joignent à la Bohême et refusent de reconnoître Ferdinand II. C'est dans cette guerre, qui va toujours aller en croissant, que l'on voit paroître le comte de Buquoy, le comte de Tilly, Valstein, le célèbre Valstein, pour l'empereur; le comte de Mansfeld, aventurier plus singulier encore, aussi artificieux que vaillant, qu'on appeloit *l'Ulysse de l'Allemagne*, et Christian de Brunswick, administrateur d'Halberstat, homme vaillant, mais cruel, qu'on appeloit *le duc enragé*, pour les Bohémiens. Les Etats de Bohême offrirent

leur couronne à l'électeur palatin, qui balança et consulta. La sage Julianne de Nassau sa mère, sœur des princes d'Orange, Maurice et Frédéric Henri, lui conseilla de refuser un titre dangereux qui compromettroit les beaux Etats qu'il tenoit de ses pères, en lui faisant de la maison d'Autriche une ennemie irréconciliable. Le roi d'Angleterre ne vouloit pas non plus, disoit-il, que son gendre *s'allât brûler la main pour prendre une couronne que le feu environnoit de tous côtés;* et comme il abondoit toujours en allusions proverbiales, il ajoutoit que les Etats de Bohême vouloient se *servir de l'électeur palatin, comme le singe de la patte du chat, pour tirer les marrons du feu.*

Au contraire, le prince d'Orange, le maréchal de Bouillon et tous les princes de l'union protestante d'Allemagne, pressoient Frédéric d'accepter : *demander si l'on acceptera une couronne offerte,*

répondit d'un ton sévère le maréchal de Bouillon, irrité de ce que son neveu sembloit balancer, *c'est se déclarer indigne de la porter et incapable de la défendre.* Voilà ce que l'électeur desiroit d'entendre, car son parti étoit pris, et il auroit accepté, même contre l'avis de tout le monde. Le maréchal de Bouillon étoit si flatté de devenir l'oncle d'un roi, que ses amis lui ayant mandé les mouvemens qu'on se donnoit à la cour de France, pour être compris dans une promotion de cordons bleus, il répondit : *Pendant que vous pensez à faire des chevaliers, je travaille à faire des rois.* Il fit un roi qui ne le fut pas, et un malheureux qui ne cessa pas de l'être.

L'électrice palatine, Elisabeth d'Angleterre, fille de Jacques I.er, n'avoit pas moins d'empressement d'être reine; elle appeloit les motifs de religion à l'appui de l'ambition : « Je sacrifierai, » disoit-elle, jusqu'à la dernière de mes

» pierreries, pour une cause aussi juste » et aussi chrétienne que celle des Etats » de Bohême ». On voit qu'il étoit presqu'impossible que Frédéric refusât.

Le comte de Thurn, général de l'armée des Etats, et Ernest de Mansfeld, avec une petite armée qui étoit à lui, qu'il louoit au plus offrant, et avec laquelle il s'étoit mis au service des Etats, avoient chassé les Impériaux de la Bohême, les avoient repoussés jusqu'au fond de l'Autriche, et avoient porté la terreur jusqu'aux portes de Vienne; ainsi, Frédéric et sa femme ne trouvèrent aucune difficulté à se faire couronner à Prague roi et reine de Bohême, le 4 novembre 1619. Ils furent reconnus de même en Moravie et en Silésie. Mais le roi d'Angleterre refusa de reconnoître, sous ce titre, son gendre et sa fille, parce qu'ils avoient négligé ses avis, ou parce que l'or d'Espagne prévaloit, dit-on, dans son conseil.

On prétend que le conseil de France n'étoit pas non plus inaccessible à cet or. Quoi qu'il en soit, les ambassadeurs de l'empereur et du roi d'Espagne, joints avec le Nonce, se donnèrent de grands mouvemens pour attirer la France au parti de l'empereur, ou pour l'empêcher du moins de secourir Frédéric. Ils réussirent en partie; Louis XIII refusa de reconnoître Frédéric pour roi de Bohême, et déclara qu'il vouloit donner du secours à l'empereur: mais comme les meilleures têtes de son conseil n'étoient pas de cet avis, lorsque le comte de Furstemberg, ambassadeur de l'empereur, pressa les ministres de déterminer quel seroit ce secours que Louis faisoit espérer à Ferdinand, il ne put tirer d'autre réponse, sinon que ce secours seroit proportionné à la grandeur du roi qui l'enverroit, et aux besoins de l'empereur qui le recevroit. Il n'en reçut point, mais Louis

Louis XIII, par l'avis du président Jeannin, offrit sa médiation, et envoya en Allemagne une ambassade solemnelle, à la tête de laquelle étoit le duc d'Angoulême, Charles de Valois, ci-devant comte d'Auvergne, fils naturel de Charles IX, auquel on donna pour adjoints le comte de Béthune, conseiller d'Etat d'épée, et l'Aubespine de Château-Neuf, abbé de Préaux, conseiller d'Etat ordinaire. Ils avoient ordre de tout voir et de tout entendre, de conférer avec les chefs de l'une et l'autre union, et de tâcher de les rapprocher, surtout de proposer à l'empereur une suspension d'armes et une diète pour travailler à la paix de l'Allemagne. Ils parvinrent à faire conclure, cette année 1620, la pacification d'Ulm, mais qui ne fut point une pacification, du moins générale. Seulement les catholiques et les protestans convinrent de ne point attaquer les Etats les uns des

autres, et la guerre fut resserrée et concentrée dans la Bohême et les provinces incorporées, c'est-à-dire, la Silésie, la Moravie, etc.; mais l'électeur palatin ayant demandé que ses Etats héréditaires fussent, comme ceux des autres puissances germaniques, sous la sauve-garde générale du traité d'Ulm, une demande si juste souffrit de grandes difficultés. Maximilien, duc de Bavière, un des princes de son temps les plus artificieux, celui-là même qui avoit paru vouloir disputer l'Empire à Ferdinand II, ayant reconnu de bonne heure que la partie étoit liée pour la maison d'Autriche, et qu'il n'avoit rien à espérer, avoit fait son accord avec Ferdinand II, et étoit devenu sous lui le chef de l'union catholique; ils avoient traité aux dépens de l'électeur palatin, dont l'empereur avoit promis les Etats à Maximilien, lorsqu'il en auroit dépouillé Frédéric. Maximilien s'oppo-

soit donc à la demande de celui-ci, demande qui lui auroit enlevé le prix qu'il attendoit des services qu'il alloit rendre à l'empereur; et telle étoit la partialité des ambassadeurs françois, arbitres prétendus, qu'ils appuyèrent l'opposition du duc de Bavière, et qu'il leur échappa de dire naïvement qu'il seroit trop préjudiciable aux affaires de l'empereur, d'excepter de la guerre le Palatinat, parce que le moyen le plus prompt et le plus sûr de faire céder l'électeur palatin, étoit de l'attaquer dans ses Etats héréditaires; des arbitres qui commencent par poser en principe, qu'il faut qu'une des deux parties soit écrasée par l'autre, sont d'étranges ministres de paix. On ne put cependant trouver de prétexte plausible pour laisser le Palatinat exposé aux ravages de la guerre, tandis qu'on en garantissoit tous les Etats germaniques; l'empereur et l'union catholique promirent donc

de respecter les Etats héréditaires de Frédéric, ainsi que les autres ; mais, par une réticence perfide, ils ne répondirent ni pour le roi d'Espagne ni pour l'archiduc Albert, et il est étonnant que les princes de l'union protestante aient souffert cette omission ; peut-être la grossièreté même de cette fraude aida-t-elle à la faire passer par son invraisemblance. En conséquence le marquis Spinola ne tarda pas à faire une irruption dans le Palatinat, tandis que le duc de Bavière, ayant sous lui les comtes de Buquoy et de Tilly, écrase Frédéric et son parti en Bohême, à la bataille de Prague, le 9 novembre 1620. Frédéric réfugié à Prague, envoie, par l'avis de ses généraux, demander au vainqueur une surséance de vingt-quatre heures ; Maximilien n'accorde que huit heures, et encore à condition que l'électeur palatin sortira de la Bohême et des provinces incorporées, et se met-

tra lui-même à la discrétion de l'empereur. Frédéric, se voyant pressé avec cette rigueur par un cadet de sa maison, avide de ses dépouilles, et craignant que les Bohémiens qui l'abandonnoient dans son malheur, ne le livrassent à ses ennemis, sortit de Prague pendant la nuit, avec sa femme et son fils, et se retira, d'abord à Breslau, puis à Berlin, auprès de l'électeur de Brandebourg, enfin en Hollande, où les princes d'Orange ses oncles le firent traiter en roi. Prague et la Bohême entière, la Silésie, la Moravie, la partie de l'Autriche qui s'étoit révoltée, tout est soumis au joug de Ferdinand.

Les ambassadeurs françois, auteurs du traité d'Ulm, s'applaudissoient de ces avantages de la maison d'Autriche, qu'ils étoient chargés de favoriser, ils félicitoient dans leurs lettres Louis XIII, sur la victoire de Prague qu'ils regardoient avec raison comme un effet de

ce traité d'Ulm. « *L'ambassadeur d'An-*
» *gleterre*, disoient-ils, *nous l'a bien su*
» *dire ; le Palatin et ses adhérens le re-*
» *connoissent fort bien.... L'empereur tient*
» *cette victoire des mains de votre ma-*
» *jesté*. » Reste à savoir s'il y avoit dans ces grands succès de l'Autriche de quoi féliciter si fort le roi de France. Ce n'étoit pas du moins ce qu'on avoit pensé en France depuis Louis XI jusqu'à Louis XIII.

Si Jacques I.er, par des raisons ou de politique, ou de conscience ou d'orgueil, blessé de ce que son gendre n'avoit point déféré à ses avis, ne le reconnoissoit pas pour roi de Bohême, il vouloit qu'au moins ce prince conservât ses Etats héréditaires, pour les transmettre à ses enfans, petits-enfans de Jacques. Tout son zèle paternel se réchauffoit, quand il voyoit le Palatinat menacé. Plein d'inquiétude dès les premiers mouvemens de Spinola, il

s'adressa aux archiducs pour en savoir le motif et l'objet; ceux-ci le renvoyèrent à Spinola lui-même, comme à l'homme le plus capable de l'instruire de ses desseins: Spinola répondit qu'il n'en savoit rien, qu'il avoit des ordres cachetés, qu'il ne devoit ouvrir qu'au rendez-vous général de l'armée; ce rendez-vous étoit à Coblentz; Quand Spinola y fut arrivé, forcé de s'expliquer, il dit que ses ordres étoient de n'attaquer que ceux qui se trouveroient avoir pris des engagemens avec les Bohémiens rebelles. Ce mot obscur n'avoit rien qui dût rassurer sur le sort du Palatinat. En effet, le marquis Spinola, l'homme le plus propre à seconder, par des ruses militaires les ruses politiques des princes autrichiens, sut par des marches habiles et savantes, admirées de tout le monde, tantôt endormir la vigilance, tantôt rendre impuissans les efforts, d'un côté, des princes de l'u-

nion protestante, armés pour défendre les Etats de leur chef; de l'autre, des princes d'Orange, armés pour défendre leur neveu. Le roi d'Angleterre, qui ne s'arma jamais pour défendre son gendre, se permettoit quelquefois de menacer, on rioit de ses menaces comme de ses sollicitations; l'empereur poussa la dérision jusqu'à faire des reproches à Jacques, d'avoir permis à un petit corps de trois mille Anglois de bonne volonté, d'aller au secours du Palatinat, si injustement attaqué, au mépris de la pacification d'Ulm. Ce fut tout ce que Jacques fit ou plutôt laissa faire pour Frédéric. Amusé par de vaines espérances et de fausses négociations d'un mariage d'une Infante d'Espagne avec le prince de Galles son fils, il s'obstine à croire, tantôt que cette irruption dans le Palatinat, n'est qu'une diversion pour rappeler Frédéric à la défense de ses Etats, et lui faire abandonner l'entreprise de

Bohême ; tantôt que cette conquête ne sera ni achevée ni suivie ; tantôt qu'elle sera du moins restituée en faveur du mariage projeté. On ne voit pas sans dégoût, sans impatience, sans une sorte d'indignation et de mépris, l'opiniâtre crédulité qu'il s'acharne à opposer à l'évidence des fourberies de l'Espagne, et en général des projets ambitieux de l'Autriche, dont tout le monde étoit frappé. Sa nation l'excita plus d'une fois par des offres de troupes et d'argent, à prendre en main la défense de sa famille ; il préféra toujours la voie des négociations, et l'on ne pourroit que l'en louer, s'il avoit vu jamais une seule de ces négociations suivie du moindre succès ; il vouloit être trompé, il le fut honteusement, et en perdit toute considération dans l'Europe.

Il reste à examiner quelle va être la conduite de la France après la bataille de Prague et les succès de Ferdinand II et

de Spinola; les trois ambassadeurs fran-çois, chargés de pacifier l'Allemagne, n'ayant que trop bien servi l'empereur par le traité d'Ulm, furent invités à venir le voir à Vienne, et y reçurent l'accueil de la reconnoissance et de l'a-mitié; mais ils n'y furent pas longtemps sans s'apercevoir que le comte d'O-gnate, ambassadeur d'Espagne, étoit le premier ministre, et formoit à lui seul tout le conseil de l'empereur; il tran-choit toutes les questions concernant les affaires de l'Allemagne ou de la Hon-grie, par ce mot absolu, *je le veux, je ne le veux pas*. Ils s'aperçurent aussi que le comte d'Ognate ne trouvoit pas bon que la France s'ingérât de pacifier l'Al-lemagne, qu'elle eût du crédit dans l'Empire, et de l'influence sur ses af-faires; ils virent encore très-distincte-ment que le ton de l'empereur se refroi-dissoit à leur égard, en proportion de ses succès et du moins de besoin qu'il

avoit de leur entremise. La politique de la maison d'Autriche leur fut dévoilée dans toute son étendue : ils virent qu'elle ne tendoit pas à moins qu'à subjuguer et asservir entièrement l'Allemagne; que l'électeur palatin seroit traité par Ferdinand II, comme l'électeur de Saxe l'avoit été par Charles-Quint; que son électorat seroit transféré au duc de Bavière, cadet de sa maison, comme celui de Saxe avoit été transféré au prince Maurice, cadet de la maison de Saxe; ils sentirent qu'il n'étoit pas de l'intérêt de la France de laisser la maison d'Autriche acquérir tant de puissance, et aux dépens d'un prince dont la maison avoit des alliances et anciennes et récentes avec la France, qu'elle avoit servie avec zèle sous les règnes précédens. A la vérité le point de vue étoit changé pour le gouvernement françois; tout catholique sous Louis XIII, il considéroit

moins les efforts des princes palatins contre la ligue, comme des services rendus à Henri IV, que comme des secours fournis au parti protestant; mais enfin ces secours avoient eu pour objet de conserver la couronne à la maison de Bourbon, au père de Louis XIII. D'ailleurs, l'intérêt politique de la France étoit toujours contraire à l'agrandissement de la maison d'Autriche. Les ambassadeurs pensoient donc que leur maître rempliroit toute justice, qu'il satisferoit à tout ce qu'exigeoient de lui et l'honneur et l'intérêt et les droits des diverses alliances, si, après avoir contribué à empêcher l'électeur palatin d'usurper la Bohême (car ils la jugeoient usurpée), il empêchoit l'empereur d'usurper à son tour le Palatinat, et contenoit chacune de ces puissances dans ses bornes légitimes. C'est l'objet d'un mémoire savant et bien raisonné, ouvrage du comte de Béthune.

l'un des trois ambassadeurs. Le roi parut faire quelqu'attention à des remontrances si sages et si modérées, et mécontent des procédés de l'empereur, il rappela ses trois ambassadeurs, ou plutôt ses trois négociateurs, car ils n'étoient envoyés dans aucune cour en particulier; mais il lui parut plus pressant d'exterminer les protestans de son royaume, que de secourir l'électeur palatin ; le cardinal de Richelieu même, qui en revint à l'ancien systême, de s'opposer à la maison d'Autriche, crut devoir commencer par prendre la Rochelle et détruire en France le parti protestant.

Ce fut après avoir fait ravager le Palatinat, que Ferdinand s'avisa (le 22 janvier 1621) de mettre l'électeur palatin et ses adhérens au ban de l'Empire, procédé dont l'irrégularité parut choquante, non seulement parce que la peine avoit précédé la condamnation, mais encore parce que l'empereur se

constituoit juge dans sa propre cause, dans une affaire qui n'intéressoit ni l'Empire ni la dignité impériale, et où il ne s'agissoit que d'une concurrence personnelle entre deux contendans à une couronne, que l'un prétendoit héréditaire et l'autre élective ; il est vrai qu'à cette couronne étoit attachée la dignité électorale, et qu'ainsi elle pouvoit être regardée comme un fief impérial, mais on pouvoit disputer à l'empereur la possession d'un fief impérial, sans enfreindre les lois de l'Empire et sans encourir la commise. Au reste cette procédure violente, en augmentant la haine, augmenta aussi la terreur, l'union protestante se relâcha, les princes s'empressèrent de faire leur paix particulière ; le malheureux Frédéric se vit abandonné de tout le monde, même de la France, trop occupée alors de la guerre contre les protestans françois.

L'empereur avoit encore un autre concurrent à une autre de ses couronnes, la Hongrie ; c'étoit Béthlem Gabor ou Gabriel Béthlem, prince de Transilvanie. Cet ennemi demandoit des ménagemens, car il avoit derrière lui toute la puissance ottomane, sous laquelle il pouvoit se mettre à couvert, en cas de disgrace, et qu'il pouvoit attirer dans la Hongrie. Le fameux Etienne Battori, successeur de notre Henri III à la couronne de Pologne, prince connu par son respect pour la liberté de conscience et par sa maxime favorite : *roi des hommes et non des ames*, fut le premier qui se fit déclarer prince de Transilvanie sous la protection des Ottomans, avant son élévation au trône de Pologne. Sa famille, en se mettant sous la protection, tantôt des Turcs, tantôt de la maison d'Autriche, se maintint à travers beaucoup d'orages dans la possession de cette principauté,

que Béthlem Gabor, avec le secours des Turcs, parvint à enlever à Gabriel Battori, héritier de cette maison. D'usurpation en usurpation, il enleva aussi à Ferdinand II une partie de la Hongrie et fit alliance avec l'électeur palatin, qui, vers le même temps disputoit la Bohême au même empereur; il se fait élire roi de Hongrie, comme Frédéric l'avoit été de Bohême. Les ambassadeurs françois, pacificateurs de l'Allemagne, furent employés par l'empereur en différentes négociations avec Béthlem Gabor, qui, tout en négociant, entretenoit toujours la guerre. Cette guerre emporta deux des meilleurs généraux de l'empereur; le comte de Dampierre, dont on disoit qu'*il valoit à lui seul une armée*, (il fut tué en 1620 dans une entreprise malheureuse sur Presbourg); et le comte de Buquoy, Charles de Longueval, tué en 1621 au siége de Newhausel, dans

une rencontre, où il reçut onze coups tant de pistolet que de lance et de sabre ; le fameux philosophe Descartes, qui servoit alors dans les armées de l'empereur, étoit à cette affaire et vit périr Buquoy. Ce général s'étoit comblé de gloire dans ces guerres de Bohême et de Hongrie. Enfin après bien des vicissitudes de succès et de revers, Gabor conclut, le 26 janvier 1622, son accommodement avec l'empereur ; il renonce au titre de roi de Hongrie, on promet de le faire prince de l'Empire, on lui donne des comtés en Hongrie, des duchés en Silésie et beaucoup d'argent. En 1623 il y eut encore en Hongrie, de la part de Béthlem Gabor quelques mouvemens, qui furent promptement appaisés par un nouveau traité.

Après la bataille de Prague, Mansfeld avoit recueilli les débris de l'armée palatine et du parti de Frédéric, avec lesquels il se maintint encore pendant

quelque temps dans la Bohême ; obligé ensuite de l'évacuer, il alla défendre le Palatinat ; l'électeur palatin vint l'y joindre, en 1622, à la faveur d'un déguisement ; il s'étoit embarqué en Hollande avec un gentilhomme bohémien de son parti, sous la conduite d'un marchand de Strasbourg, qui ramenoit, disoit-il, d'un long voyage ces deux gentilshommes allemands ; ils descendirent à Calais, traversèrent une partie de la France et de la Lorraine, pénétrèrent en Alsace, où ils passèrent, sans être reconnus, à travers l'armée de l'archiduc Léopold, frère de Ferdinand. Ils eurent à essuyer de la part des soldats impériaux beaucoup d'injures, d'imprécations et de railleries grossières sur l'électeur palatin, prétendu roi de Bohême, dont ils alloient ravager les terres. Frédéric, toujours inconnu, se prêta de bonne grace, à ce qu'exigeoit la conjoncture, renchérit

sur leurs menaces, et leurs injures, fit raison des santés qui furent bues contre lui, et en faveur de ses ennemis. Arrivé dans ses Etats, il eut sous lui Mansfeld, l'administrateur d'Halberstat, et le marquis de Bade-Dourlac, trois lieutenans capables de le faire respecter, si les forces particulières dont ils disposoient et qui appartenoient en propre à chacun d'eux, avoient été réunies en un seul corps d'armée, sous un seul général, ou sous des chefs agissant de concert. Au moment de l'arrivée de Frédéric, le comte de Tilly, général des troupes du duc de Bavière, Maximilien, chef de la ligue catholique, serroit de près Heidelberg. Frédéric et Mansfeld s'avancent pour le dégager, Mansfeld attire Tilly dans une embuscade, le défait, dégage Heidelberg; mais le marquis de Bade-Dourlac, jaloux de sa gloire, et voulant en acquérir sans lui, va se faire battre près de

Vimphen. Il est vrai que ce fut un coup de hasard qui lui enleva la victoire au moment où les Espagnols et les Bavarois plioient ; un boulet rouge, passant à travers les bataillons de Dourlac, va mettre le feu à l'endroit où étoient son bagage, ses munitions et ses poudres ; le fracas épouvantable et inopiné, causé par l'explosion de la poudre, effraya tellement les soldats de Dourlac, qu'ils s'enfuirent de tous côtés en désordre.

Pendant ce temps, l'archiduc Léopold, voulant mettre à profit l'absence de Mansfeld ou opérer une diversion utile, va mettre le siége devant Haguenau, où Mansfeld, qui paroissoit vouloir se faire un établissement fixe en Alsace, avoit déposé son butin et ses richesses. L'intérêt si pressant de les sauver, tire Mansfeld du Palatinat, il repasse promptement le Rhin, bat un détachement ennemi, qui va répandre l'alarme dans le camp de l'archiduc,

et le siége d'Haguenau est levé. Réuni avec l'électeur, Mansfeld fond sur les Etats du landgrave de Hesse-Darmstad, zélé partisan de l'empereur; Tilly vient au secours du landgrave et force à la retraite Frédéric et Mansfeld. Il défait ensuite l'armée de l'administrateur d'Halberstat, qui se retire en assez bon ordre et va rejoindre Mansfeld. Redoutables encore dans leur défaite, ils ravagent plusieurs villes d'Alsace, et mettent le siége devant Saverne, mais ils furent obligés de le lever.

Le chef-d'œuvre de la politique de l'empereur fut d'obliger l'électeur palatin à se priver lui-même des secours de Mansfeld et de l'administrateur d'Halberstat, après quoi il lui fut plus facile de l'accabler; ce fut l'apologue des brebis qui donnent leurs chiens en ôtage et qui sont étranglées par les loups. Il n'en coûta qu'un mot à Ferdinand: « Comment, disoit-il, aux

» rois d'Angleterre et de Danemarck,
» et à divers princes de l'Empire qui
« sollicitoient pour Frédéric, comment
» puis-je recevoir en grace un prince,
» qui ne sépare pas même sa cause de
» celle de deux brigands, de deux chefs
» de bandes, justement proscrits dans
» l'Empire, où ils ne cessent de porter
» le ravage et l'incendie? » Sur cela le crédule Jacques Ier. va se mettre en tête que la réconciliation de son gendre avec l'empereur ne tient plus qu'à ce seul point, et par son conseil, Frédéric congédie le plus honnêtement qu'il peut, ses deux défenseurs; ainsi la médiation du roi d'Angleterre fut non-seulement inutile, mais encore funeste à son gendre. L'électeur palatin n'eut plus d'autre ressource que de se retirer à Sédan auprès du maréchal de Bouillon son oncle. Ce fut en vain que ce maréchal et le connétable de Lesdiguières et les meilleures têtes du conseil de

France unirent de nouveau leurs efforts pour engager Louis XIII à empêcher l'entière oppression d'un ancien allié et l'accroissement excessif d'une puissance rivale ; on ne regarda leurs plus sages remontrances que comme des conseils de Huguenots, plus suspects alors que jamais. D'ailleurs l'adroit Maximilien, duc de Bavière, homme à deux visages, prenoit grand soin de se concilier la faveur de Louis XIII en même temps que celle de Ferdinand II. « Vous ne pouvez, disoit-il au pre-» mier, que gagner au changement » d'électeur ; au lieu d'un prince pro-» testant, intéressé à soutenir contre » vous les Huguenots de France et à » entretenir les troubles dans votre » royaume, vous aurez un voisin, un » allié, que non seulement les intérêts » de religion attacheront à vos inté-» rêts, mais qui est le seul prince ca-» tholique, capable de balancer en

» Allemagne la puissance autrichienne
» et peut-être de lui enlever la cou-
» ronne impériale. » On peut croire qu'il tenoit à l'empereur un langage différent, qu'il lui promettoit un dévouement et une reconnoissance sans bornes, lorsque pour récompense de ses services contre l'aîné de sa propre maison, il se verroit élevé, aux dépens de cet aîné, à la dignité électorale; il faisoit valoir à Ferdinand le refus qu'il avoit fait, disoit-il, de lui disputer l'Empire, malgré les plus vives sollicitations de la part des ennemis de l'Autriche. Chef de la ligue catholique, il auroit toujours les mêmes ennemis, les mêmes intérêts que cette illustre maison. Ferdinand crut en effet acquérir une voix de plus toujours assurée dans le collége électoral; il résolut de tenir parole à Maximilien, dans la diète de Ratisbonne, tenue au commencement de l'an 1623; il lui fit une con-

cession solemnelle du Palatinat et de la dignité électorale ; il ne demanda point, pour cette translation du premier électorat de l'Empire, le suffrage des électeurs, il se contenta de leur notifier la loi qu'il avoit portée, *de son autorité privée et de sa pleine puissance.* Il résulta de-là un schisme dans l'Empire. Les électeurs de Saxe et de Brandebourg et tous les princes protestans s'opposèrent formellement à cette nomination de Maximilien. L'empereur passa outre, malgré cette opposition, et donna l'investiture au duc de Bavière. L'année suivante, 1624, l'électeur de Saxe, gagné par le don de la Lusace, s'étant désisté de son opposition et livré à l'empereur, Ferdinand ne crut pas que la seule opposition de l'électeur de Brandebourg dût l'arrêter, il fit recevoir le duc de Bavière dans le collége électoral et l'admit à prêter serment. Deux ans après, l'électeur de

Brandebourg lui-même fut forcé par les armes de l'empereur à reconnoître le duc de Bavière pour le premier électeur de l'Empire.

Ce qu'il y avoit de singulier dans cette affaire, c'est que l'Espagne, d'accord avec la branche d'Autriche allemande sur l'agrandissement général de la maison, ne l'étoit pas sur cette translation de l'électorat, de Frédéric à Maximilien. Le point de vue du roi d'Espagne à cet égard n'étoit pas le même que celui de l'empereur. Ce dernier ne considéroit que l'impuissance où étoit Jacques I[er]. de nuire à l'Allemagne et ne craignoit rien de sa part; l'Espagne, au contraire, malgré son mépris pour Jacques et la dérision avec laquelle elle le traitoit, ne laissoit pas de craindre qu'il ne fournît d'assez puissans secours aux Pays-Bas, avec lesquels elle étoit rentrée en guerre; c'est pour l'en empêcher qu'elle pre-

noit la peine de le tromper par des négociations frauduleuses d'un mariage d'une Infante d'Espagne avec le prince de Galles; or ces négociations avoient entraîné, de la part de l'Espagne, des promesses si solemnelles de procurer à Frédéric la restitution du Palatinat, qu'elle ne pouvoit avec honneur manquer en entier à cet engagement : mais un intérêt plus pressant que celui de tenir sa parole faisoit agir l'Espagne ; elle s'étoit réservé mentalement le Bas-Palatinat, pour couper la communication des protestans d'Allemagne avec les Provinces-Unies, et elle vouloit que Frédéric rachetât le reste de ses Etats par le mariage de son fils aîné avec une fille de l'empereur, dont les enfans seroient élevés à Vienne dans la religion catholique. On voyoit donc, chose assez bizarre! le roi d'Espagne exiger que le Palatinat fût restitué, du moins en partie, à Frédéric; et le roi de

France consentir que Frédéric fût dépouillé en faveur du protégé de la maison d'Autriche.

Quant à cette difficulté, la plus grande de toutes, résultante du dessein qu'avoit l'Espagne de retenir le Bas-Palatinat, elle fut levée par le duc de Bavière, qui déclara qu'il se contentoit du Haut Palatinat, avec la dignité électorale : il fut aisé de s'arranger sur le reste, c'est-à-dire, sur les promesses faites par l'Espagne au roi d'Angleterre; on convint que l'Espagne désapprouveroit hautement l'investiture donnée au duc de Bavière, et continueroit d'amuser le roi d'Angleterre par des négociations de mariage.

Cependant l'administrateur d'Halberstat et le comte de Mansfeld, congédiés par l'imprudent Frédéric, se trouvoient à la tête d'une armée formidable, et en état de jeter à-la-fois l'épouvante dans Paris et dans Bruxelles. D'un côté, le

maréchal de Bouillon, de sa ville de Sedan, les invitoit à se jeter sur la Champagne, et à venir lui donner la main pour secourir les protestans de France; de l'autre, le prince Maurice les appeloit au secours des Provinces-Unies. Il y avoit une forte réaction de la part des puissances menacées; tout le monde traitoit avec ces deux célèbres aventuriers; il sembloit que la destinée de l'Europe ne dépendît que d'eux, et c'étoit à qui les attireroit à son service, surtout Mansfeld, par les offres les plus avantageuses. Mansfeld inclinoit pour Maurice et pour les Pays-Bas; Brunswick, qui étoit ivrogne, vouloit aller boire du vin de Champagne sur les lieux: ils vinrent se poster devant Mouzon, menaçant à-la-fois la Champagne et le Luxembourg. Louis XIII cependant étoit à deux cents lieues de-là, au fond du Languedoc, faisant la guerre aux huguenots. Gon-

zague, duc de Nevers, qui fut depuis duc de Mantoue, et qui étoit gouverneur de Champagne, employa toutes les ressources de la prévoyance, de la diligence, tout le grand art de gagner du temps pour sauver son gouvernement de l'avidité de ces guerriers; on se servit enfin, pour détourner l'orage, de celui même qui l'avoit excité : on engagea le maréchal de Bouillon à se joindre au prince Maurice son beau-frère, pour déterminer Mansfeld et l'administrateur d'Halberstat à donner la préférence aux Pays-Bas, et il y réussit. Mais leurs soldats, mal payés, leur manquèrent au besoin dans la première bataille qu'ils livrèrent en Brabant aux Espagnols commandés par don Gonzalès de Cordoue. Ils firent en-vain des efforts surnaturels avec le peu qui leur restoit de troupes fidelles; ils les ramenèrent jusqu'à six fois à la charge; ils balancèrent longtemps la

victoire, mais enfin il fallut céder au nombre. L'administrateur d'Halberstat eut le bras cassé d'un coup de mousquet, et il fallut le lui couper immédiatement après l'action. La retraite de Mansfeld fut jugée beaucoup plus glorieuse que la victoire de Gonzalès; il passa le lendemain à la vue de l'armée victorieuse, qui n'osa le poursuivre que de loin, et il remplit entièrement son objet, puisqu'il fit à Breda sa jonction avec le prince Maurice, et qu'unis ensemble, ils firent lever à Spinola le siége de Berg-op-Zoom (en 1622).

La conduite altière et despotique de l'empereur Ferdinand à la diète de Ratisbonne, cet électorat ôté à l'un, donné à l'autre sans l'aveu du corps électoral, cette autorité suprême déployée avec tant de faste et de rigueur, avoient achevé d'aigrir les esprits, et avoient rendu à l'union protestante les forces que la crainte lui avoit ôtées. L'électeur

de Brandebourg, les ducs de Brunswick, de Holstein, de Meckelbourg, les princes de la Basse-Saxe, etc. y entrèrent : le roi de Danemarck, Christian ou Christiern IV, prince d'un grand courage, se mit à la tête de cette nouvelle ligue, pour acquérir de la gloire, pour avoir celle de rétablir l'électeur palatin son parent, et pour se procurer en Allemagne plusieurs riches évêchés dont il vouloit pourvoir ses enfans.

Mansfeld, de concert avec tous ces princes, se jetoit sur la Westphalie, tandis que l'administrateur d'Halberstat, nommé général de l'union protestante, entre dans le cercle de la Basse-Saxe; il y fut défait à la bataille de Stadlo par le comte de Tilly (en 1623), pendant que les troupes de Mansfeld pilloient les évêchés de Munster et de Paderborn.

En 1624, le roi d'Angleterre se détermine enfin à faire un effort en fa-

veur de son gendre; il envoie une armée en Allemagne, et il en confie le commandement au comte de Mansfeld. L'Europe s'étonna et attendit; mais Jacques gâtant à son ordinaire ce trait de vigueur par des actes de foiblesse, lia les mains à Mansfeld par tant de restrictions et de réserves, qu'il lui fut impossible de rien entreprendre. Jacques lui permettoit bien d'attaquer l'empereur, le duc de Bavière, tous les détenteurs des domaines de l'électeur palatin, mais Mansfeld avoit ordre d'éviter avec un soin scrupuleux tout ce qui pourroit brouiller le roi d'Angleterre soit avec le roi d'Espagne, soit avec les archiducs des Pays-Bas. L'armée angloise demande passage par les terres de France; mais Louis XIII veut ménager l'empereur et toute la maison d'Autriche; il ne refuse pas, mais il diffère, il balance: les Anglois s'impatientent et vont pour débarquer en Zé-

lande. Les Hollandois les prient de les aider à délivrer Breda pressé alors par le marquis Spinola; mais ç'eût été blesser le roi d'Espagne et l'archiduc Albert; et la commission de Mansfeld le défendoit expressément. Sur son refus forcé, les Hollandois à leur tour lui refusent le passage, parce que ses troupes consumeroient une trop grande partie des vivres destinés à la subsistance des armées hollandoises; la flotte reste donc près des côtes de la Zélande; on écrit en Angleterre pour obtenir de nouveaux ordres, qui permissent d'acheter le passage par quelques services qu'on rendroit aux Hollandois; mais tout se décidoit en Angleterre avec lenteur et avec foiblesse; enfin, Mansfeld eut la douleur de voir périr par les maladies une très-belle armée, sans avoir pu l'employer à rien.

En 1625, le célèbre Valstein, gentilhomme bohémien, général des armées

de l'empereur, et le comte de Tilly, général de celles de Bavière, continuent de rendre l'empereur de plus en plus redoutable. Le roi de Danemarck, quoique fortifié par les troupes du comte Mansfeld et de l'administrateur d'Halberstat, est battu par Tilly.

En 1626, l'armée de l'union protestante se sépare en trois corps : l'administrateur d'Halberstat va lever des contributions dans les évêchés d'Osnabruck et d'Hildesheim; le comte de Mansfeld s'avance du côté de l'Elbe, pour chasser Valstein du pays de Magdebourg; le roi de Danemarck reste sur le Veser, ayant en tête le comte de Tilly. Celui-ci étant supérieur en forces, le roi de Danemarck rappelle l'administrateur d'Halberstat; Brunswick se met en route, et vient mourir d'une fiévre maligne (on n'a pas manqué de dire de poison) à Volfembutel, Etat dont il venoit d'être mis en pos-

session par le roi de Danemarck, qui en avoit chassé le duc régnant, parce qu'il refusoit d'adhérer à la ligue protestante. L'administrateur d'Halberstat, qui avoit inspiré tant de terreur à l'Allemagne, n'avoit que vingt-neuf ans lorsqu'il mourut. C'étoit, de tous les princes de l'union protestante, celui sur lequel l'électeur palatin devoit le plus compter pour son rétablissement. Il étoit amoureux de l'électrice, sa cousine germaine (1). Il se déclaroit hautement son chevalier, et portoit toujours à son chapeau un gant que cette princesse lui avoit donné, ou qu'il lui avoit dérobé par une galanterie chevaleresque. On lui reprochoit des traits de cruauté, dont la jeunesse et

(1) La mère de l'administrateur d'Halberstat, Christian de Brunswick, et celle de l'électrice palatine (Elisabeth d'Angleterre), étoient deux sœurs, princesses de Danemarck.

l'amour auroient dû le détourner ; on lui imputoit d'avoir enterré vivant, jusqu'au cou, l'évêque de Paderborn, et de lui avoir écrasé la tête, en faisant passer sur lui son cheval à plusieurs reprises. Il s'intituloit, l'*ami de Dieu* et l'*ennemi des prêtres ;* mais l'ami de Dieu ne haït que les méchans.

Le comte de Mansfeld, son ami, son compagnon d'armes et de brigandage, moins féroce que lui, non moins vaillant, plus fécond en expédiens, plus redoutable encore à l'Allemagne et à l'Europe, plus éloquent, plus aimable, ayant la taille, le port et la valeur d'un héros, et souvent les procédés d'un brigand, presque toujours battu, mais autant seulement qu'il le falloit pour intéresser par ses malheurs et pour étonner par ses ressources, et toujours plus puissant et plus à craindre après chaque défaite, Mansfeld ne survécut pas longtemps à l'administrateur d'Halberstat,

Battu par Valstein au pont de Dessau, et poursuivi par lui dans la Silésie, il vit son armée se débander et l'abandonner; il erra longtemps de pays en pays, cherchant fortune et méditant des projets; il vint mourir de phthisie, à quarante-six ans, dans un méchant village de la Bosnie, après s'être occupé toute sa vie des plus grands desseins, et s'être flatté des plus vastes espérances. Il mourut sans terres, sans argent, sans emploi, mais ayant rempli l'univers de son nom.

Dans cette même campagne de 1626, le comte de Tilly battit encore le roi de Danemarck à la bataille de Lutter, dans le duché de Brunswick : ce roi vaillant n'en acquit pas moins de gloire par sa conduite et son courage dans cette affaire; mais le parti protestant fut accablé, et la puissance autrichienne fut au comble. Ferdinand ne dissimuloit plus le dessein d'extirper le protestan-

tisme, de subjuguer l'Allemagne, de rendre l'Empire héréditaire dans sa maison; déjà Valstein disoit hautement que les électeurs seroient bientôt réduits à la condition des grands d'Espagne ou des pairs de France. Le cardinal de Richelieu qui se proposoit dès-lors d'abaisser un jour cette énorme puissance, étoit occupé du siége de la Rochelle, et en attendant qu'il fût libre d'agir au dehors, il suivoit malgré lui le systême de ménagement pour la maison d'Autriche, que Marie de Médicis avoit établi. Tilly et Valstein continuent en 1627 de faire triompher Ferdinand. Le premier soumet les duchés de Brunswick et de Lunebourg; le second met garnison impériale dans Francfort, sur l'Oder, et même dans Berlin. Les idées de l'empereur s'étendent avec les succès; il songe à devenir une puissance maritime et à dominer sur la mer Baltique; il nomme Valstein son amiral.

En 1628, Tilly achève de chasser le roi de Danemarck de tout le continent de l'Allemagne. Valstein vouloit même pénétrer jusques dans les îles du Danemarck; mais, quoiqu'amiral, il n'étoit encore que général de terre, et l'hiver n'ayant pas été aussi rigoureux qu'à l'ordinaire, son armée ne put, comme il l'espéroit, passer sur la glace; cependant, impatient d'avoir des ports où il puisse exercer sa nouvelle charge, Valstein prend Rostock et Vismar, passe dans l'île de Rugen, veut s'emparer de Stralsund; le roi de Danemark passe dans la Poméranie pour l'en empêcher; il est battu par Valstein; mais Stralsund, secouru par une nouvelle puissance qui alloit être bien fatale à la maison d'Autriche, fut la première place qui arrêta enfin le progrès des armes impériales. Cette puissance secourable fut Gustave Adolphe, roi de Suède. Valstein se croyant maître de

Stralsund, qui demandoit à capituler, lorsque Gustave vint le délivrer, avoit laissé au duc de Poméranie le soin de terminer cette affaire, et étoit allé prendre possession du duché de Meckelbourg. Là, devenu prince de l'empire, se faisant traiter d'*altesse*, poussant jusqu'au ridicule l'orgueil de l'étiquète, mangeant seul, faisant battre monnoie, faisant faire la garde au loin alentour de son palais, pour qu'aucun bruit ne vînt le troubler ou dans son sommeil, ou dans ses méditations; faisant le roi, et le roi d'Asie, inaccessible et invisible, il vouloit cependant tout faire et tout régler seul, il méprisoit les autres princes de l'Empire, qui ne l'étoient pas devenus comme lui, les armes à la main. Les ordres de la cour de Vienne n'étoient rien pour lui; il écrivoit à l'empereur qu'il ne pensât qu'à se divertir, et qu'il ne se

mît en peine de rien (1). Il prétendoit être l'ange gardien et tutélaire de l'Empire : c'étoit, en un mot, le visir de la cour de Vienne et le sultan du duché de Meckelbourg.

En 1629, il s'établit enfin une correspondance entre le roi de Suède, Gustave, et le cardinal de Richelieu. Le baron de Charnacé, gentilhomme françois, allié du cardinal, accablé de douleur de la perte d'une femme qu'il aimoit éperdûment, chercha quelque distraction dans les voyages : il visita surtout les Etats du nord.

A son retour, il parloit avec tant d'admiration du roi de Suède, de ses projets et de ses talens, que le cardinal

---

(1) . . . . *Hæc mea cura est,*
Ne quid tu perdas, neu sis jocus. Ire domum atque
Pelliculam curare jube : sis cognitor ipse.

HORAT. sat. 5. lib. 2.

jugea que c'étoit à Gustave qu'étoit réservé l'honneur d'abaisser la maison d'Autriche; il lui renvoya Charnacé, chargé de propositions secrètes; mais comme il n'offroit que des secours bornés, qui même devoient rester ignorés, et que Gustave vouloit que Louis XIII s'engageât à déclarer comme lui la guerre à l'empereur, on ne put convenir de rien pour cette fois; mais dans la suite, les princes protestans d'Allemagne s'étant mis sous la protection de Gustave, et les puissances étrangères, soit protestantes, soit seulement jalouses des prospérités de Ferdinand, exhortant Gustave à s'armer pour sa religion, et à procurer la liberté de l'Allemagne, de grandes idées de gloire et de conquête vinrent le saisir; il fit insinuer à Richelieu, que la négociation interrompue pouvoit se renouer, et il entra dans la ligue protestante, au moment où le roi de Danemarck en sortoit. Ce

dernier roi, dont la valeur n'avoit pu tenir contre l'ascendant de Tilly et la fortune de Valstein, las de tant de campagnes malheureuses, mécontent de la France, qui l'avoit à peine aidé de quelqu'argent, et du roi d'Angleterre, qui, plus intéressé que lui dans la cause de l'électeur palatin, avoit si peu fait pour cette cause, se détermina enfin à faire sa paix avec l'empereur, s'estima trop heureux de ne rien perdre de ses Etats, et de conserver même pour un de ses fils la jouissance de l'archevêché de Brémen. A ce prix, il rendoit les évêchés dont il s'étoit emparé dans la Basse-Saxe, et promettoit de ne se plus mêler des affaires de l'Empire. Mais Gustave alloit s'en mêler à sa place, et l'union protestante ne perdoit pas au change (1). La paix de l'empereur avec

---

(1) . . *Primo avulso non deficit alter Aureus*: Eneid. lib. 6.

le roi de Danemarck, malgré toutes les oppositions de Charnacé, se fit à Lubeck, vers la fin de mai 1629. La négociation du même Charnacé auprès du roi de Suède réussit mieux.

Il étoit chargé encore d'une autre négociation (et celle-ci étoit très-délicate). Il ne s'agissoit pas de moins que d'attirer, à l'union protestante, le duc de Bavière, Maximilien, catholique et chef de la ligue catholique, revêtu, par l'empereur, des dépouilles de l'électeur palatin, et dont la fortune sembloit désormais inséparable de celle de l'empereur; mais ce duc avoit eu des vues pour l'Empire; il en avoit plus que jamais depuis qu'il étoit devenu le premier membre du collége électoral. L'empereur devoit craindre que le prince son fils, qu'il vouloit faire nommer roi des Romains, ne trouvât un jour, dans Maximilien, un concurrent redoutable. La France offroit à Maximilien de le ser-

vir dans ce projet, et l'offre étoit séduisante. On savoit d'ailleurs que Maximilien étoit mécontent et alarmé des actes de despotisme que Ferdinand ne cessoit d'exercer aussi bien contre les catholiques, que contre les protestans; il étoit encore mécontent des contradictions qu'il éprouvoit de la part du roi d'Espagne, et surtout il étoit révolté de l'orgueil insolent et du faste royal de Valstein, qu'il ne pouvoit souffrir. Cependant le duc de Bavière arrêta d'abord le négociateur, par une objection à laquelle il n'y avoit pas de réponse: « *Quelle sûreté*, dit-il, *y aura-t-il pour* » *moi et pour les autres princes de la ligue* » *catholique, quand les protestans auront* » *ruiné l'empereur?* » Et comment en effet l'union protestante, dont l'objet principal étoit le rétablissement de l'électeur palatin, pouvoit-elle garantir à Maximilien la possession de son nouvel électorat? Mais ce prince habile sut

consulter et concilier tous ses intérêts divers; il accepta les bons offices de la France, pour le cas où il croiroit de voir penser à l'Empire, et conserva des liaisons secrètes avec elle; mais il resta inviolablement attaché à l'empereur, se réservant cependant de traverser sous main ses entreprises despotiques, et de lui susciter tous les embarras et tous les obstacles capables d'arrêter son ambition. L'empereur, ne doutant plus de sa toute-puissance, et ne mettant plus de bornes à son autorité, voulut pousser à bout les protestans. Il rendit, en 1629, un édit pour la restitution des biens ecclésiastiques, dont les protestans s'étoient mis en possession depuis la paix de Passau en 1552. C'étoit attaquer, dans l'endroit le plus sensible, ce qu'il y avoit de plus grand et de plus puissant parmi les réformés. L'édit bornoit encore la liberté de religion aux protestans de la confession d'Augs-

bourg; ce qui réduisit les calvinistes au désespoir. Cet édit, dont on ne pouvoit attendre que des troubles, n'eut pas l'approbation de tous les catholiques. Le duc de Bavière et le comte de Tilly s'y opposèrent; mais le chef-d'œuvre de la politique du duc de Bavière fut de faire ôter à Valstein le commandement des armées impériales. Ce sujet orgueilleux parut avec une suite de six cents cavaliers, plus superbement vêtus que tous les autres, et avec une magnificence supérieure en tout à celle de l'empereur, dans la diète de Ratisbonne, en 1630, où l'empereur avoit fort à cœur de faire nommer son fils roi des Romains. L'armée impériale, que commandoit Valstein, étoit répandue autour de Ratisbonne, pour influer sur les résolutions de la diète. Le roi de France y avoit envoyé Léon Brûlart, homme exercé aux affaires, et le P. Joseph, capucin, homme exercé aux intrigues, qui se concertèrent

rent avec le duc de Bavière, et auxquels les divers historiens attribuent plus ou moins de part à la déposition de Valstein. Le duc de Bavière et ses adhérens tâchent de persuader à tous les princes, et insinuent à l'empereur lui-même que le collége électoral ne peut avec honneur élire son fils roi des Romains, pendant que Valstein tient la diète comme bloquée par les troupes de l'empereur; qu'on accuseroit les électeurs de foiblesse, l'élu d'intrusion, et l'empereur de violence ; que d'ailleurs Valstein étoit devenu si odieux à tous les Etats de l'Empire, que les électeurs, même les plus attachés à l'empereur, lui refuseroient leurs suffrages pour son fils, s'ils n'obtenoient préalablement la déposition de Valstein. L'empereur les crut, renvoya une partie des troupes, et déposa Valstein, qui, sans se plaindre, mais profondément occupé de projets de vengeance, alla vivre en souve-

rain dans les magnifiques palais qu'il avoit bâtis en Bohême.

Le duc de Bavière demanda pour lui-même le généralat, qu'il avoit fait ôter à Valstein; mais ses intrigues à Ratisbonne et ailleurs pour se faire élire roi des Romains dans ce temps-là même, ou pour être nommé empereur à la mort de Ferdinand, sa connivence avec trois autres électeurs, et ses liaisons avec la France à ce sujet, n'avoient pu être assez secrètes pour échapper aux émissaires de la cour de Vienne; Ferdinand sentit combien le généralat des troupes impériales, joint à celui de la ligue catholique dans des mains si suspectes, deviendroit dangereux. Cependant, comme tout se régloit entre ces deux princes par voie de conciliation, et avec les apparences de l'amitié, l'empereur n'osa pas refuser cette grace à Maximilien, mais il osa y mettre des conditions impossibles, ou qu'il savoit

que Maximilien ne voudroit pas accepter. Enfin, par accommodement entre ces deux princes, ce fut le comte de Tilly, homme agréable à Maximilien, et commandant sous lui les troupes de la ligue catholique, qui eut le généralat des troupes impériales. Le jeune Ferdinand ne fut point élu pour lors roi des Romains, et ne le fut que le 22 décembre 1636, à une autre diète de Ratisbonne.

Lorsque Gustave, en prenant la défense de Stralsund, s'étoit déclaré l'ennemi de l'empereur, Valstein avoit dit, avec sa hauteur ordinaire, que si ce roitelet osoit mettre le pied dans l'Empire, il l'en chasseroit avec des verges. Cet enfant, qu'on menaçoit des verges, met garnison suédoise dans Stralsund, s'empare de l'île de Rugen, de l'île d'Usedom, de Stetin, de Rostock, de toute la Poméranie, du duché de Meckelbourg, usurpé par Valstein; s'avance

dans la Basse-Saxe, et répand la terreur dans tout l'Empire. L'empereur, après avoir longtemps résisté à toutes les remontrances des princes protestans, nommément des électeurs de Saxe et de Brandebourg, sur l'édit de restitution des biens ecclésiastiques, fut enfin forcé d'en suspendre l'exécution, pour ne pas réduire les princes protestans à se jeter entre les bras du roi de Suède. En effet, ils ne firent pas formellement alliance avec lui; mais à la diète protestante de Leipsick, tenue en 1631, sans la permission de l'empereur, et où Gustave eut des agens secrets, ils prirent, pour assurer leur liberté, des mesures vigoureuses qu'ils n'auroient pas osé prendre sans les succès de Gustave.

Au commencement de cette même année, 1631 (le 23 janvier), fut conclue et signée la ligue entre la France et la Suède, ménagée par le baron de

Charnacé, et préparée par les intrigues du P. Joseph : elle devoit durer jusqu'au 10 mars 1636. La France fournissoit l'argent(1,200,000 fr. par an); Gustave, ses troupes et son courage. Pour mettre à couvert les intérêts de la religion, le cardinal de Richelieu obtint du roi de Suède deux points : l'un, qu'il accorderoit la neutralité au duc de Bavière et à la ligue catholique ; l'autre, qu'il ne changeroit rien à l'état où se trouvoit alors la religion en Allemagne. Ces précautions n'empêchèrent pas les catholiques de crier contre une alliance faite par un cardinal, préparée par un capucin, entre un roi catholique et un roi protestant, pour la défense des protestans, contre un souverain catholique. Le cérémonial souffrit quelques difficultés ; Charnacé vouloit qu'on exprimât que Louis *accordoit sa protection* à Gustave. « Le roi notre maître, di-
» rent les commissaires suédois, ne de-

» mande la protection que du ciel ». Charnacé répondit avec une hauteur qui ne pouvoit pas réussir auprès de Gustave, *qu'il y avoit de la pourpre à divers prix*, et qu'il falloit mettre quelque différence entre un roi de France et un roi de Suède. Le principe de Gustave, au contraire, étoit que le mérite seul règle les rangs parmi les rois, et il pouvoit, sans se flatter, croire que ce principe ne le plaçoit pas dans les derniers rangs. Il sut gré à ses ministres d'avoir soutenu, dans cette occasion, la dignité de sa couronne et sa dignité personnelle. Il avoit pour lui un exemple domestique, auquel il ne devoit pas déroger. Lorsqu'en 1542, François Ier. avoit traité avec Gustave Vasa, aïeul de Gustave Aldophe, et grand personnellement comme lui, on avoit fait deux copies de traité : dans l'une, où les ministres françois parloient au nom du roi leur maître, il étoit nommé le

premier ; dans l'autre, où c'étoient les Suédois qui parloient au nom de Gustave, celui-ci étoit aussi nommé le premier, et tout fut égal entre les deux rois.

Gustave Adolphe, vainqueur rapide, continue la guerre pendant l'hiver; il prend Demin sur la Pène, le 15 février, Colberg et quelques autres places, il avance, et emporte d'assaut Francfort sur l'Oder; il rétablit les ducs de Meckelbourg dans une partie de leurs Etats, dont Valstein avoit eu la confiscation, et leur rend Rostock. Cependant le comte de Tilly, que l'empereur opposoit à Gustave, faisoit le siége de Magdebourg. Gustave, sentant que la prise d'une place si importante, si elle se faisoit presque sous ses yeux, feroit tort à la réputation de ses armes, vouloit marcher à son secours; mais il falloit le concours des électeurs de Brandebourg et de Saxe. Gustave demande au premier les villes de Custrin et de Span-

dau, pour avoir un passage libre jusqu'à Magdebourg, et une retraite en cas de mauvais succès; il presse le second de marcher avec lui vers Magdebourg, et de fournir à son armée des vivres, des canons et de la poudre. Les deux électeurs se trouvent alors fort embarrassés; il falloit choisir; il falloit se déclarer entre le roi de Suède et l'empereur, qui les pressent et les intimident chacun de son côté. « Si ceux qui » ont le plus d'intérêt à la conservation » de Magdebourg, disoit Gustave, ne » veulent rien faire pour le sauver, ils » ne trouveront pas étrange que, me » bornant à me cantonner et à me dé- » fendre dans la Poméranie, je les aban- » donne à l'oppression ».

Pendant qu'ils balancent encore, Tilly presse Magdebourg, et l'emporte d'assaut le 20 mai; le feu y prit par hasard ou autrement, et cette ville, l'une des plus considérables et des plus opu-

lentes de l'Allemagne, fut réduite en cendres, à la réserve de la cathédrale et de quelques cabanes de pêcheurs sur les bords de l'Elbe. Cet affreux exploit fit redouter et détester Tilly, qui se priva par-là de sa conquête, et ne fit que du mal sans profit pour lui-même. Gustave fait sommer l'électeur de Brandebourg de se déclarer dans trois jours; l'électeur balance encore. Gustave marche droit à Berlin : on négocie; l'électeur livre Spandau et le passage par Custrin, et on crut qu'il y avoit collusion entre l'électeur et le roi de Suède. Tilly, pour empêcher l'électeur de Saxe d'en faire autant, entre dans ses Etats, lui prend quelques places; il ne fait par-là que l'irriter et l'engager à se jeter entre les bras du roi de Suède. Gustave jugea que c'étoit un peu tard. « Si votre maî-
» tre, dit-il assez sévèrement à l'en-
» voyé de l'électeur, eût bien voulu
» m'aider à sauver Magdebourg, qui

» couvroit ses Etats, nous en serions
» mieux l'un et l'autre. Que puis-je pour
» lui à présent ? — Le sauver, dit l'en-
» voyé, acquérir de la gloire et des droits
» éternels à sa reconnoissance ». Gustave alors dicte des conditions encore un peu sévères; il exige surtout qu'on lui remette la ville de Wittemberg.
« Non seulement Wittemberg, dit l'é-
» lecteur, mais l'électorat tout entier,
» et j'irai moi-même à la tête de mes
» troupes combattre et apprendre à
» vaincre sous ce héros. — Et moi, dit
» Gustave attaqué ainsi par son endroit
» sensible, la générosité, je ne veux
» plus ni conditions, ni précautions,
» ni places de sûreté; l'amitié de ce gé-
» néreux prince me suffit, la mienne
» est à lui, ainsi que mes secours; tra-
» vaillons ensemble à sa délivrance et
» à l'affranchissement de l'Allemagne ».
Le roi de Suède, les électeurs de Saxe et de Brandebourg, et le landgrave de

Hesse réunis, gagnent, le 15 septembre (M. le président Hénault, dit le 7), la bataille de Leipsick contre Tilly et Papenheim. L'électeur de Saxe recouvre tout ce que les Impériaux lui avoient enlevé. On a prétendu qu'après la victoire de Leipsick, Gustave auroit dû marcher droit à Vienne, qu'il en auroit aisément chassé l'empereur, qui, dans la consternation où il étoit de la défaite du comte de Tilly, songeoit de lui-même à se retirer à Gratz en Stirie, son premier patrimoine. Le chancelier Oxenstiern étoit apparemment de ceux qui pensoient qu'on auroit dû aller à Vienne; car étant venu, sur la fin de cette année, saluer Gustave que ses conquêtes avoient conduit jusqu'à Mayence : *Sire*, lui dit-il, *j'aurois encore mieux aimé vous féliciter à Vienne qu'à Mayence.* Gustave voulut bien lui expliquer les raisons qui l'avoient déterminé à poursuivre plutôt Tilly à tra-

vers la Franconie et à s'avancer vers le Haut-Rhin. Sur sa route, il emporta tout, ou tout se soumit à lui. *Gustave marchoit*, dit un historien, *et ne combattoit pas. Une province étoit conquise avant qu'on eût reçu la nouvelle que l'armée suédoise y entroit.* Il prend Wirtsbourg, Francfort sur le Mein, Mayence; il pénètre enfin dans le Palatinat; le duc de Saxe-Veymar, devenu un de ses lieutenans, prend Manheim. Louis XIII étoit alors à Metz avec une bonne armée. Louis et Gustave, dit encore un historien, furent étonnés de se trouver si près l'un de l'autre. Il y eut alors quelque commencement d'ombrage et de jalousie entre les deux monarques. « On » n'avoit pas appelé Gustave en Alle- » magne, dit M. le président Hénault, » pour qu'il s'y fît craindre, mais afin » qu'il empêchât qu'on n'y craignît » l'empereur », c'est-à-dire, qu'on lui permettoit d'avoir quelques succès,

mais non pas d'en avoir tant : tout cela ne se règle pas à volonté. L'électeur de Saxe, portant chez l'empereur même la guerre que l'empereur avoit fait porter dans ses Etats, entre en Bohême, emporte d'assaut, le 28 novembre, la ville de Prague, que son arrière-petit-fils Maurice, comte de Saxe, comme le remarque le même président Hénault, emporta par escalade à pareil jour, en 1741, cent dix ans après. L'empereur ne trouva plus d'autre remède au désordre de ses affaires, que de rappeler Valstein ; celui-ci se fait beaucoup prier, alléguant tantôt le goût qu'il a pris pour la retraite et le repos, tantôt la difficulté de rétablir des affaires si délabrées, qu'il avoit mises et laissées dans un état si florissant ; tantôt la malice de ses ennemis, et la foiblesse qu'a l'empereur de les croire : mais à chaque instant, ses refus s'affoiblissent, et laissent l'espérance qu'on pourra les vain-

cre. Il lui étoit resté un ami à la cour et dans le ministère; cet ami fut employé auprès de lui, et parut l'avoir gagné; mais cet ami fut étonné lui-même des conditions que Valstein osa dicter, et qu'il obtint cependant. Ce n'étoit pas moins que la dictature perpétuelle sous d'autres noms. Il vouloit être généralissime des armées de l'empereur et du roi d'Espagne en Allemagne, arbitre souverain de la paix et de la guerre, absolument indépendant de toute autorité, seul dispensateur des graces et des récompenses; il vouloit dispòser seul des confiscations de ceux qu'il lui plairoit de déclarer rebelles: jamais il n'attendroit les ordres de la cour, et l'empereur lui-même ne pourroit rien ordonner à l'armée sans son consentement; en un mot, il réduisoit plus que jamais l'empereur aux seuls amusemens de la ville de Vienne, et prenoit pour lui tout le soin des affaires;

et comme ceux qui ne vouloient pas qu'on rappelât Valstein, proposoient, comme un moyen de ranimer l'ardeur des troupes, qu'on en donnât le commandement au roi de Hongrie, c'est-à-dire, au fils aîné de l'empereur, qui l'avoit fait couronner roi de Hongrie, Valstein stipula expressément que le prince ne viendroit point à l'armée; il n'y peut venir, disoit-il, que pour commander, et je ne veux servir sous personne; je réponds des événemens, ainsi je dois être seul maître de tout. Il le fut, et il commença par redonner une armée à l'empereur, qui n'en avoit plus, et il proposa encore qu'on donnât, si on le vouloit un autre général à cette armée; il savoit bien qu'on ne pouvoit pas vouloir lui en donner d'autre.

Pendant toutes ces négociations, Gustave, à la faveur du voisinage, proposoit à Louis XIII une entrevue pour conférer ensemble des affaires

d'Allemagne; mais on ne voulut pas compromettre la prééminence de couronne et de puissance contre la dignité du mérite personnel; on sentit, et Louis XIII sentit lui-même, que parlant difficilement, et parce qu'il étoit bégue, et parce qu'il manquoit d'instruction, il ne paroîtroit pas à son avantage devant un roi plein de génie, de talent et d'éloquence, qui parloit plusieurs langues avec grace, d'ailleurs profond dans la politique comme dans l'art de la guerre. On refusa donc l'entrevue, sous des prétextes de santé qui ne manquent jamais au besoin. Le cardinal de Richelieu et son capucin le P. Joseph avoient peine à se détacher de l'idée qu'un petit roi du nord, allié d'un roi de France, n'étoit qu'un guerrier à sa solde et à ses ordres, ils n'admettoient pas le principe de l'égalité entre les rois, ils connoissoient mal Gustave. On lui fit dire que s'il vou-

loit s'avancer un peu plus vers la Lorraine, M. le cardinal de Richelieu iroit conférer avec lui; il répondit froidement qu'en ce cas un de ses domestiques iroit de sa part écouter les propositions de M. le cardinal. Un autre ministre de France se plaignant, au nom de son roi, de ce que Gustave n'épargnoit pas autant qu'on l'auroit voulu, les catholiques d'Allemagne, ajouta que Louis seroit obligé d'employer ses armes pour la défense de sa religion; *ah!* répondit brusquement Gustave, *pour peu que votre maître ait envie de se battre contre moi, je puis lui épargner la moitié du chemin.* On comprit enfin qu'il falloit traiter avec le roi de Suède comme avec un allié précieux et un monarque plein de gloire, et Richelieu abaissa son orgueil devant la fierté de Gustave.

Le malheureux Frédéric vint implorer ce protecteur généreux des princes

détrônés, il en fut accueilli en roi, Gustave lui promit son assistance; mais sur ce point la France n'étoit pas d'accord avec la Suède. Gustave regardoit le rétablissement de Frédéric comme un des plus importans objets de sa mission, et le roi de France avoit promis d'assurer le Palatinat au duc de Bavière; mais Gustave qui voyoit les choses de plus près, et mieux, fit connoître à Louis XIII que le duc de Bavière et les autres princes catholiques de son parti n'exécutoient aucune des conditions sous lesquelles la neutralité de la Suède et la protection de la France leur étoient accordées, et qu'ils servoient l'empereur en toute occasion; en conséquence continuant de poursuivre le comte de Tilly, il entre de la Franconie dans la Bavière. Maximilien alors s'humilia jusqu'à implorer le secours de Valstein, qu'il avoit fait déposer et du rappel duquel

il s'étoit plaint comme d'un outrage; il reconnut humblement que Valstein étoit le seul homme qui pût arrêter ce torrent dans sa course, et la seule espérance du parti catholique. Le vindicatif Valstein ne fut point désarmé par cet hommage, et déjà occupé de son grand projet de se faire roi de Bohême, il prétendit qu'il étoit plus instant de chasser de ce royaume les Saxons qui s'en étoient emparés, que de sauver la Bavière et avec elle les Etats héréditaires d'Autriche, auxquels elle servoit de barrière. Gustave emporte Donavert et toutes les places du Danube jusqu'à Ulm, et va camper à Northeim entre ce fleuve et le Lech; le comte de Tilly se poste avantageusement pour lui disputer le passage de ces rivières, et là se fit, le 5 avril 1632, de la part de Gustave, à la vue Tilly, ce fameux passage du Lech, qu'on étoit en possession de comparer au passage du Gra-

nique, avant que la flatterie revendiquât cette comparaison pour le passage du Rhin (1). Dans la bataille livrée sur les bords du Lech, et gagnée par Gustave, Tilly fut atteint à la cuisse d'un boulet de canon et mourut peu de jours après de sa blessure à Ingolstat, âgé de soixante et dix ans, n'ayant rien perdu de sa gloire, puisqu'il n'avoit été vaincu que par Gustave. Le fils de Tilly défendit avec beaucoup de courage la ville d'Ingolstat que le vainqueur assiégeoit; Gustave y courut risque de la vie, il étoit allé reconnoître un endroit qu'il vouloit attaquer, un boulet de canon emporta la croupe de son cheval, il tomba dessous, enseveli dans la boue et tout couvert de sang; il se relève promptement, saute sur un autre cheval, et continue de donner ses ordres.

---

(1) *Granicum Macedo, Rhenum secat agmine Gallus,*
Quisquis facta voles conferre, et flumina confer.

Il avouoit alors avoir reçu treize blessures dans sa vie en diverses rencontres, et au lieu d'en conclure, conformément aux instances des principaux officiers de son armée, qu'il devoit s'exposer moins, il en concluoit presque qu'il ne risquoit rien et qu'il pouvoit s'abandonner à la providence; mais comme nous ignorons les desseins de la providence sur nous, on a eu raison de dire qu'il falloit s'abandonner à la providence, comme s'il n'y avoit point de prudence humaine, et prendre toutes les mesures de la prudence humaine comme s'il n'y avoit pas de providence. Gassion, qui fut depuis maréchal de France, et qui, servant alors dans l'armée suédoise s'étoit distingué à la suite de Gustave dans les batailles de Leipsick et du Lech, fut un des premiers qui, dans ce grand danger d'un grand roi, devant Ingolstat, accoururent à son secours et l'aidèrent à se relever.

Gustave trouvant qu'Ingolstàt, grace à la belle défense du jeune Tilly l'arrêtoit trop longtemps, s'avança dans la Bavière, prit Landshut, Freysinghen, Munich enfin. On l'exhortoit à se venger sur cette capitale, des violences commises à Magdebourg. « Loin » de nous, dit-il, ces vengeances in» justes qui punissent l'innocent pour » le coupable. » On vouloit du moins qu'il détruisît le palais des ducs de Bavière, le plus magnifique édifice de l'Allemagne, il aima mieux s'y loger. « N'imitons pas, dit-il, la barbarie de » nos pères, les anciens Goths, ils ont » rendu leur mémoire odieuse, en dé» truisant ce qu'il y avoit de plus beau » dans le monde. » Il n'y a en effet que des barbares et des lâches qui se vengent sur des monumens et des choses inanimées.

L'électeur palatin, toujours chassé de ses Etats, entroit en vainqueur à la

suite de Gustave dans les murs renversés de la capitale de son ennemi, c'étoit Marius assis sur les débris de Carthage; s'il n'étoit pas rétabli, il étoit vengé, la Bavière pouvoit être échangée contre le Palatinat, sous le bon plaisir du conquérant Gustave. En visitant l'arsenal de Munich, on y trouva plusieurs canons étrangers, monumens des victoires du comte de Tilly. Frédéric reconnut quelques-uns des siens; il y en avoit aux armes de Danemarck et à celles de Brunswick; ils avoient été pris par Tilly dans les batailles gagnées sur le roi de Danemarck, Christian IV et sur l'administrateur d'Halberstat.

Valstein triomphoit des désastres du duc de Bavière, et au lieu de le secourir, il s'attachoit à reprendre Prague et toute la Bohême sur les Saxons; mais enfin les sollicitations de Maximilien et des Espagnols à la cour de Vienne de-

vinrent si pressantes, que l'empereur ne put se dispenser d'employer, sinon l'autorité qu'il ne s'étoit pas réservée, du moins son crédit auprès de Valstein pour l'engager à se joindre au duc de Bavière contre le roi de Suède. Gustave affoibli par son expédition de Bavière, n'avoit plus avec lui que dix-huit ou vingt mille hommes, le reste de ses troupes étoit dispersé dans différentes provinces de l'Allemagne. Valstein et Maximilien avoient une armée de soixante mille hommes. Gustave va se retrancher sous les murs de Nuremberg, tant pour être protégé par le canon de cette place que pour défendre lui-même cette puissante et opulente cité contre les Impériaux et les Bavarois empressés à la piller. Valstein, ayant bien observé le camp de Gustave, dit avec un air de confiance qui promettoit beaucoup, qu'on verroit dans peu de jours, qui de Gustave ou

de

de Valstein seroit maître de l'Allemagne, Gustave comptoit sur ses troupes, sur son courage et sur la division inévitable parmi ses ennemis. Valstein se plaisoit à voir la fierté du duc de Bavière humiliée, à voir ce prince réduit à recevoir l'ordre d'un particulier, d'un ennemi auquel, deux ans auparavant il avoit fait ôter le commandement des armées. L'entrevue de ces deux chefs excita une attention maligne; on crut voir souffrir la fierté de l'un, parce que cela devoit être; on crut voir l'autre lui faire mille petites insultes secrètes et déguisées. Maximilien avoit le nom de Gustave en horreur, et ne pouvoit souffrir de l'entendre louer. Valstein, sous prétexte de justice et de générosité envers un noble ennemi, fatiguoit sans cesse Maximilien de l'éloge de Gustave, le proclamoit hautement le plus grand général de l'univers; en quoi il n'entendoit pas mal les intérêts de sa

gloire, soit qu'il dût vaincre ou être vaincu: sa conduite étoit conforme à ses discours, il avoit en toute occasion les procédés les plus nobles et les plus obligeans à l'égard de Gustave; en quoi il n'entendoit pas mal les intérêts de son ambition, car appliquant à la guerre, mais en sens contraire, la maxime qu'un ancien sage avoit si cruellement appliquée à l'amitié, il n'oublioit pas, en combattant ses ennemis, qu'*ils pouvoient un jour devenir ses amis;* et en effet, il eut recours à eux dans la suite pour l'exécution de ses vastes desseins, mais alors il les combattoit franchement, il eut même sur eux quelqu'avantage: les Suédois, impatiens d'agir, ayant voulu, quoiqu'inférieurs, sortir de leurs retranchemens près de Nuremberg et forcer ceux des Impériaux, furent repoussés, et Valstein put se vanter d'avoir vu le grand Gustave reculer devant lui. Enfin après plusieurs marches

savantes de part et d'autre, de la Bavière jusques dans la Saxe, Valstein séparé alors du duc de Bavière, mais réuni avec Papenheim et Picolomini, les meilleurs généraux de l'empereur, et un peu supérieur en forces aux Suédois, se trouva en leur présence le 15 novembre 1632; et le lendemain se livra cette bataille de Lutzen, à jamais mémorable par deux grands événemens : Gustave y fut tué, Valstein y fut vaincu. La mort du roi de Suède, connue dès le commencement de la bataille, au lieu d'abattre le courage des Suédois, les remplit de fureur; le duc de Saxe-Veymar, digne lieutenant de ce prince, mettant à profit cette disposition des esprits, remporta une pleine victoire, au nom de la vengeance de Gustave. C'est ainsi que Gustave, après avoir fait le destin de l'Europe pendant sa vie, le décida encore après sa mort. Cette mort fut attribuée à la trahison;

Puffendorf accuse formellement François Albert, duc de Saxe-Lawembourg; Gassion, qui, dans cette bataille, comme dans toutes les occasions, signala sa rare valeur, et qui combattit le plus près de ce roi qu'il lui fut possible, mais qui dans la mêlée en fut souvent séparé, croit aussi qu'il fut assassiné dans son armée par un traître. Le cardinal de Richelieu même, quoique son allié, a été soupçonné de sa mort; mais le machiavélisme eût été trop profond, et cette idée est à présent abandonnée. Valstein, de son côté, courut les plus grands dangers; une balle de mousquet lui passa entre les jambes, et la bride de son cheval lui étant échappée, le cheval effrayé l'emporta fort loin hors de la mêlée; il revint cependant et ramena les restes de l'armée impériale à Leipsick, qu'il avoit pris avant la bataille, mais qu'il fut bientôt forcé d'abandonner au vainqueur. Papenheim

reçut le coup mortel à la bataille de Lutzen. Ce général portoit sur le visage et sur son corps plus de cent cicatrices, glorieux témoignages d'une valeur peut-être excessive. Picolomini, non moins épris de la gloire, non moins ardent aux dangers, reçut dans cette même bataille cinq grandes blessures, et eut quatre chevaux tués sous lui.

Le corps de Gustave fut trouvé nud, tellement défiguré par ses blessures, par le sang dont il étoit couvert, par les traces des pieds des chevaux qui avoient passé sur lui, qu'on eut peine à le reconnoître. Bernard, duc de Saxe-Veymard, poursuivant sa victoire et sa vengeance, plaça les tristes restes de Gustave à la tête de son armée victorieuse, et ne se lassant pas de le faire triompher, chassa entièrement devant lui Valstein et les Impériaux hors de la Saxe et de la Misnie. Ce fut donc encore de victoire en victoire que Gus-

tave mort s'ouvrit une route à travers l'Allemagne, la Poméranie et la mer Baltique pour être inhumé en Suède au tombeau de ses pères.

L'électeur palatin que Gustave alloit rétablir dans ses Etats, et peut-être reporter sur le trône de Bohême, perdit toute espérance en perdant le roi de Suède, et mourut moitié de chagrin, moitié de maladie, le 29 novembre suivant à Mayence.

La mort de Gustave fut comptée pour une victoire à Vienne et à Madrid; mais l'empereur se respecta lui-même en respectant son ennemi, il prit le deuil et défendit toute réjouissance; le roi d'Espagne eut la bassesse de faire jouer publiquement cette mort sur le théâtre, et d'assister avec toute sa cour à cet indigne spectacle, grand hommage rendu, contre son intention, à son ennemi.

Christine, fille de Gustave, et pres-

que aussi célèbre par une administration vigoureuse, par son abdication et par son amour pour les arts, que son père l'avoit été par ses victoires, monta sur le trône de Suède, à sept ans. Son premier bonheur fut d'avoir des tuteurs, des régens, des ministres du plus grand mérite; le chancelier Oxenstiern se vit seul chargé de tout le poids des affaires de la Suède, en Allemagne, et il sut y soutenir la puissance et la gloire de sa nation, il fut le chef de l'union protestante sous le nom de cette Christine qui se fit depuis catholique: « sa
» commission le nommoit lieutenant-
» général et plénipotentiaire de la cou-
» ronne de Suède, auprès de tous les
» Etats de l'Empire, des rois, des prin-
» ces et des républiques hors de l'Alle-
» magne, avec un pouvoir absolu de
» commander à tous les officiers militai-
» res et autres de Suède en Allemagne;
» de régler les affaires de la guerre et de

» la paix; de conclure par lui-même ou » par ses délégués des traités d'alliance, » de trève et de paix; de faire enfin » tout ce qu'il jugeroit de plus conve- » nable au bien de la patrie et de la » cause commune des protestans »; en un mot, c'étoit la vice-royauté la plus étendue et la plus absolue. Il restoit que cette vaste autorité fût reconnue en Allemagne, et que Gustave, ayant été réellement le chef et le directeur général de l'union, Oxenstiern fût maintenu dans ce noble emploi que les électeurs de Saxe et de Brandebourg, ou quelqu'autre puissant prince d'Allemagne pouvoit lui disputer; Oxenstiern l'emporta sur ses concurrens dans l'assemblée des princes protestans, tenue à Heilbrun, en 1633. On mit cependant quelque restriction à son autorité, il fut astreint à suivre les décisions d'un conseil général de l'union; mais il sut se rendre l'ame de ce conseil, et

en faire l'exécuteur de ses desseins. Il rendit à la maison palatine ce que Gustave avoit déjà conquis dans le Palatinat, et fit décider que ce qu'on pourroit en conquérir encore, seroit restitué de même. Ce fut avec une grande satisfaction, que l'Allemagne protestante vit le fils de l'infortuné Frédéric rentrer à Heilbrun, dans les fonctions d'électeur palatin. On renouvela les alliances avec la Suède et avec la France contre la maison d'Autriche. Le duc Bernard de Saxe-Veymar, le maréchal Horn, le général Banier et les autres généraux suédois, eurent divers succès dans cette campagne; on croit que Valstein en eût aisément triomphé, mais que ce général, uniquement occupé de son projet de se faire roi de Bohême, et ne s'éloignant jamais volontairement de cet Etat qu'il brûloit d'envahir, continua de favoriser les Suédois qu'il avoit déjà ménagés du vivant de Gus-

tave : bien loin de vouloir rétablir les affaires de l'empereur, il avoit besoin que les Suédois suscitassent à ce prince de nouveaux embarras, pour le détourner de l'attention qu'il eût pu donner aux affaires de la Bohême; et il vouloit surtout laisser en proie à leurs armes les Etats de son ennemi, le duc de Bavière, Maximilien : il se mit à traiter, d'abord secrètement, puis assez ouvertement, avec les François et les Suédois. Oxenstiern et le duc de Saxe-Veymar prirent assez peu de confiance en lui ; mais le cardinal de Richelieu, plus favorable aux intrigues et aux trahisons, applaudit aux projets de Valstein, promit de les seconder et de les faire seconder par les Suédois, en faisant revenir Oxenstiern et Veymar de leurs préventions. Les défiances de ceux-ci n'étoient cependant que trop légitimes; Valstein ayant tenté de faire entrer dans son complot les électeurs de Saxe et de Brandebourg, et en ayant

été froidement accueilli, avoit envoyé à l'empereur les lettres qu'il avoit reçues d'eux, et avoit tâché de lui persuader que les propositions qu'il leur avoit faites, et dont sa correspondance faisoit foi, n'étoient qu'un piége qu'il leur tendoit pour les détacher de l'alliance des Suédois, en semant entre eux la défiance. Cette duplicité, dont il donna encore beaucoup d'autres preuves, nuisit à ses desseins. Si, par ses intrigues, les confédérés se défioient les uns des autres, ils se défioient encore plus de lui, et ceux même qui auroient pu avoir intérêt de le servir, n'osoient compter sur lui. Le duc de Bavière qui l'observoit d'un œil ennemi, le comte d'Ognate qui l'observoit d'un œil au moins soupçonneux, ne purent ignorer entièrement ses intelligences avec la France et la Suède; ils le rendirent aisément suspect à la cour impériale: on résolut de lui ôter

de nouveau le commandement; on essaya de l'y faire consentir, ce qui n'étoit pas aisé, mais ce qui paroissoit cependant plus facile que de le lui enlever de force, ou seulement d'autorité. On envoya des négociateurs lui insinuer doucement, que les Hongrois offroient un puissant renfort, mais qu'ils demandoient à ne servir que sous leur roi (le petit-fils aîné de l'empereur); que cette demande embarrassoit beaucoup Ferdinand qui ne pouvoit se passer du secours offert: en conséquence on sous-entendoit, sans l'exprimer formellement, que Valstein tireroit l'empereur d'un grand embarras, s'il consentoit à céder pour un temps son emploi au roi de Hongrie: *de tout mon cœur*, répondit Valstein, *je ne prétends point servir mon maître malgré lui;* mais en même-temps il fait pratiquer sous main l'armée par ses deux beaux-frères Tertski et Kinski, et deux de ses intimes confidens, Illo et

Neuman, qui travaillent de concert à la soulever contre l'empereur. Lorsque les esprits parurent disposés comme Valstein pouvoit le souhaiter, il assemble les principaux officiers, leur rappelle les victoires qu'il a remportées avec eux, les services qu'il a rendus à l'empereur, et pour prix desquels ses ennemis lui faisoient ôter de nouveau le généralat; il affecta de paroître peu sensible pour lui même à cette disgrace, et de n'en être touché que parce qu'il alloit cesser de commander à tant de braves gens, et perdre les occasions de gloire que leur valeur lui promettoit. Ce seul motif de regret excepté, dit-il, la rage de mes ennemis et de mes envieux me sert au lieu de me nuire comme elle le voudroit. Je rentre avec plaisir dans cette vie paisible que vous savez que j'ai quittée malgré moi. Alors il se retira pour les laisser délibérer sur ce qui le concernoit, et pour laisser ses amis

mettre la dernière main à leur ouvrage. Il résulta de tous ces mouvemens un acte signé le 12 janvier 1634, à Pilsen, en Bohême, de quarante-deux des principaux officiers de l'armée, par lequel ils se confédéroient pour la défense de Valstein contre ses délateurs et calomniateurs; déclaroient qu'il avoit voulu se retirer, mais qu'eux, ils l'en avoient empêché, parce que sa retraite auroit entraîné la ruine des affaires de l'empereur en Allemagne; ils avoient, disoient-ils, conjuré Valstein comme leur père, de leur continuer ses soins paternels, et il n'avoit pu les refuser; en conséquence ils lui avoient prêté serment de fidélité, et c'étoit sous lui et par lui qu'ils avoient juré de vaincre. La nouvelle d'une démarche si éclatante ne pouvoit manquer de parvenir promptement jusqu'à l'empereur, et elle y parvint; quelques-uns même de ceux qui avoient signé l'acte, tels que Galas

et Picolomini, alors soldats sous Valstein, et bientôt généraux célèbres après lui ; soit que, fidèles à l'empereur, ils n'eussent feint d'entrer dans le complot que pour en mieux connoître les détails et en instruire l'empereur ; soit que, jaloux de Valstein, ils fussent d'ailleurs rebutés de la sécheresse altière de son commandement plus insupportable à ceux que leur rang approchoit de lui ; soit enfin que la faveur de la cour leur parût une route plus sûre que les factions pour parvenir à la fortune, ils résolurent de perdre Valstein. Celui-ci avoit une confiance entière en Picolomini, et, quoiqu'averti de s'en défier, il repoussa les soupçons qu'on vouloit lui inspirer ; il plaça encore plus mal sa confiance, en la donnant à trois aventuriers étrangers, Butler, irlandois, qu'il avoit fait colonel de dragons ; Gordon, écossois, lieutenant-colonel du régiment de

Tertski, et auquel il avoit donné le gouvernement du château d'Egra; et Leslie, aussi écossois, devenu capitaine de ses gardes. La cour de Vienne met à prix la tête de Valstein; Gälas, au nom de l'empereur, défend à toute l'armée d'obéir à Valstein; l'armée, rentrant à l'instant dans son devoir, abandonne Valstein: Picolominis'avance pour l'enfermer dans Pilsen, Valstein se retire à Egra; Butler et Gordon y introduisent secrètement des soldats dont ils sont sûrs. Alors Gordon invite à souper, le 15 février, dans sa forteresse, Valstein et ses beaux-frères Tertski et Kinski, et ses amis Ilo et Neuman, pour se défaire de tous les cinq à-la-fois. Leslie et Butler, agens nécessaires, furent aussi de ce souper, Valstein n'en fut pas, s'étant excusé sur sa santé ou sur ses affaires; mais les mesures étoient prises, il ne pouvoit échapper; toute communication entre le château (où

demeuroient Valstein et Gordon) et la ville, où étoit une garnison placée de la main de Valstein, fut coupée avec soin. A une heure marquée, à un signal convenu, des soldats cachés dans les environs, entrent en armes dans la salle du festin, criant : *Vive l'empereur et la maison d'Autriche.* Les quatre amis de Valstein se lèvent pleins d'effroi pour s'enfuir. Tertski et Kinski sont poignardés avant d'avoir pu se mettre en défense, Illo se défend vaillamment, tue deux soldats, blesse mortellement un capitaine; brave et défie Gordon qui n'ose l'approcher, mais Illo tombe enfin percé de dix coups et accablé par le nombre. Neuman s'échappe, mais pour aller tomber sous les coups des soldats, postés dans la cour, qui le reconnurent et le massacrèrent. Il restoit à immoler la principale victime. Gordon et Leslie se firent encore quelque peine de tremper leurs mains dans

le sang de leur général, et ne contribuèrent à sa mort qu'en veillant au dehors à lui ôter tout moyen de s'enfuir. Butler, plus déterminé au crime, prend avec lui un capitaine et quelques soldats, et enfonce la porte de Valstein; ce général, qui étoit alors au lit, se lève précipitamment, court à une fenêtre, et la trouvant trop haute pour risquer de se sauver par cette voie, il veut arracher la hallebarde d'un soldat, celui-ci recule, Valstein s'enferre lui-même et tombe mort.

Il eut, par cette destinée surtout, de la conformité avec Sertorius, assassiné comme lui, à la suite d'un festin, par Perpenna, qu'il honoroit de sa confiance; mais Sertorius, citoyen utile, défendoit contre les tyrans de Rome les restes de la liberté expirante; Valstein, coupable et traître, périt justement, quoique par une trahison.

Le lendemain de sa mort, on vit ar-

river à Egra un exprès de ce même François Albert, duc de Saxe-Lawembourg, que Puffendorf accuse d'avoir aussi tué en trahison le grand Gustave dans l'armée duquel il servoit. Après la mort du roi de Suède, il continua de servir dans celle du duc de Saxe-Veymar, et c'étoit par l'ordre de ce général qu'il amenoit du secours à Valstein; il envoyoit demander d'être reçu dans Egra, et de se joindre à Valstein. On commença par tuer son exprès qu'on auroit pu se contenter d'arrêter, et on envoya au prince un homme revêtu de la livrée de Valstein, pour l'inviter à venir, et pour l'introduire dans la ville. Il arrive, et est arrêté sur-le-champ; on le force d'écrire au duc de Saxe-Veymar, son général et son parent, qu'il est impatiemment attendu dans Egra; que tout est disposé pour le recevoir, et qu'il ne sauroit faire trop de diligence; mais Veymar ne se hâtant qu'avec une

prudente lenteur, eut le temps d'apprendre en chemin la mort de Valstein et la révolution arrivée dans Egra, en faveur de l'empereur Ferdinand, dont l'ambition despotique savoit se couvrir à propos des voiles de la modération, parut affligé de la mort de Valstein, dont il savoit que les circonstances bassement frauduleuses, excitoient des murmures dans son armée; il affecta de se rappeler avec regret et avec reconnoissance le temps où ce général le faisoit triompher avec tant d'éclat de ses ennemis, et les services importans qu'il en avoit reçus; il ordonna des prières publiques pour le repos de son ame, mais il n'oublia ni de confisquer ses biens, ni de récompenser ses assassins.

La nouvelle de la mort de Valstein fut reçue diversement à la cour de France : le cardinal de Richelieu en fut plus consterné qu'il n'avoit même paru

l'être de la mort de Gustave; Louis XIII au contraire, quoique, selon le machiavélisme usité alors, il eût secondé la perfidie de Valstein, en détestant le perfide, s'écria : « *ainsi puissent périr » tous les traîtres et tous les rebelles à leurs » souverains!* » Ce propos ayant été rapporté au cardinal, il répondit avec beaucoup d'humeur : « *Le roi pourroit » bien se dispenser de déclarer si librement » ses pensées*, c'est-à-dire, *le roi pour» roit se dispenser d'avoir et d'énoncer une » opinion que je ne lui ai pas suggérée* (1) »?

Il y eut aussi vers ce même temps quelques troubles, quelques commencemens de conspiration dans les Pays-Bas espagnols et catholiques; on eut lieu de craindre que ces provinces demeurées fidèles à l'Espagne, mais ex-

(1) Votre cœur a-t-il pu, sans être épouvanté,
Avoir un sentiment que je n'ai pas dicté ?

VOLT. *Mahomet.*

trêmement mécontentes, ne suivissent l'exemple de sept Provinces-Unies; cette révolution cependant n'eut pas lieu, soit que la disposition des esprits n'allât point jusques-là, soit que le mal eût été prévenu dans sa naissance. Ces mouvemens animés sous main par la France, n'eurent d'autre effet que la disgrace de quelques grands seigneurs flamands. Le comte Henri de Bergues fut condamné à mort par contumace, au conseil souverain de Malines; le duc d'Arschot fut arrêté à Madrid et mis dans une citadelle; le prince de Barbançon fut arrêté en Flandre; les princes d'Epinoy et de Bournonville échappèrent.

La politique de la France étoit de tenir par ses négociations, ses secours, ses promesses, la ligue protestante toujours armée contre la maison d'Autriche, sans se déclarer ouvertement son ennemie, d'assister sous main et

diversement, selon le besoin, les Provinces-Unies contre le roi d'Espagne; les Suédois et les princes protestans d'Allemagne contre l'empereur: la politique, au contraire, et l'espérance secrète de ces alliés et de ces protégés de la France, étoit de l'engager plus loin qu'elle ne vouloit, et de l'amener à la nécessité d'entrer en guerre ouverte avec l'Autriche, parce qu'alors ils pourroient compter sur de plus puissans efforts de la part des François contre l'ennemi commun.

Le 15 avril de cette même année 1634, il y eut un nouveau traité signé entre la couronne de France et les Provinces-Unies des Pays-Bas. Par ce traité on s'engageoit de part et d'autre à n'entrer de huit mois dans aucune négociation pour un accommodement particulier avec l'Espagne et la maison d'Autriche, et à ne rien conclure d'un an à cet égard. La France fournissoit aux Etats-

généraux deux millions par an pour la continuation de la guerre; telles étoient les conditions, si la France persistoit à ne vouloir point entrer formellement en guerre avec l'Espagne ; mais, si elle vouloit se déclarer, elle se libéroit des deux millions : alors on unissoit plus étroitement les communs intérêts, et l'on s'engageoit de part et d'autre à ne faire ni paix, ni trève avec l'Espagne, que d'un commun consentement. Ces démarches tendoient visiblement à une guerre ouverte entre la France et l'Espagne ; et l'on commençoit à la desirer de part et d'autre. Richelieu croyoit ne pouvoir susciter trop d'affaires à son maître, pour lui être plus nécessaire et pouvoir seul le tirer du labyrinthe où il l'auroit égaré. Olivarès jugeoit que la France nuisoit autant à l'Espagne, pendant cette fausse paix, qu'elle pourroit le faire par une guerre ouverte, au lieu que l'Espagne ne pouvant

vant nuire à la France qu'en y portant directement la guerre, n'avoit aucun moyen de prendre sa revanche des hostilités indirectes que la France exerçoit contr'elle pendant la paix. Cependant Richelieu continua d'amuser par de feintes négociations les cours de Madrid et de Vienne. Quelques-unes de ses propositions d'accommodement ayant été communiquées à don Christoval de Bénavidès, ambassadeur d'Espagne à la cour de France, celui-ci déclara franchement qu'il n'y voyoit que de l'artifice et de la fourberie, propos qui lui fit interdire tout accès auprès du roi et de la reine. Réduit à traiter avec les ministres, il eut avec le chancelier Séguier, une explication très-vive, dans laquelle Séguier prétendit ensuite avoir été insulté par l'Espagnol. Pendant que Séguier en portoit ses plaintes au cardinal, on vint demander de la part de Bénavidès une audience à

Richelieu, qui répondit qu'il n'avoit pas d'audience à donner à un homme qui avoit manqué essentiellement au chancelier de France(1). Bénavidès répliqua qu'il alloit écrire au roi son maître, pour savoir si son intention étoit de laisser son ambassadeur dans une cour où l'on manquoit ainsi à tous les égards dûs au roi qu'il représentoit. Les deux puissances rivales négocièrent d'ailleurs dans toutes les cours de l'Europe, pour acquérir et pour s'enlever réciproquement des alliés.

Les Suédois, dans le cours de leurs victoires, avoient pris Philisbourg; mais ils ne pouvoient guère garder cette

---

(1) Séguier n'étoit encore proprement que garde-des-sceaux; il n'eut le titre de chancelier qu'à la mort du chancelier d'Aligre, arrivée le 11 décembre 1635 : mais il faisoit les fonctions de chancelier, d'Aligre étant exilé dans ses terres depuis 1626.

conquête trop éloignée de leurs États; elle étoit bien plus à la bienséance de la France, qui s'étoit emparée de la Lorraine et de plusieurs places considérables dans l'Alsace. Les François demandoient donc que leurs alliés suédois et allemands consentissent de remettre en dépôt, entre leurs mains, cette forteresse importante, jusqu'à la paix générale, et ils l'obtinrent à la diète de Francfort, tenue en cette année 1634; mais ce ne fut pas sans laisser des défiances fâcheuses dans l'esprit de leurs alliés, qui voyoient d'un œil inquiet cet accroissement de la puissance françoise du côté de l'Allemagne. Cependant la maison d'Autriche eut cette année des avantages qui contribuèrent à resserrer les nœuds de l'union protestante. Le roi de Hongrie, fils aîné de l'empereur, ayant pris le commandement des armées de son père depuis la mort de Valstein, prit Ratisbonne, assiégea

Nortlingue, et le cardinal Infant, frère du roi d'Espagne, beau-frère du roi de Hongrie, et qui n'étoit pas un des moindres généraux du temps, s'étant joint avec le roi de Hongrie, ils gagnèrent ensemble, le 5 septembre 1634, la bataille de Nortlingue contre les Suédois et les protestans d'Allemagne, commandés par le duc de Saxe-Weymar et le maréchal Horn. Charles IV, duc de Lorraine, Galas, Jean de Wert et Picolomini, contribuèrent beaucoup à la victoire; mais on ne sut pas en recueillir tous les fruits qu'on devoit naturellement en attendre; le cardinal Infant, mécontent du peu d'égards qu'on avoit pour ses Espagnols, auxquels on avoit refusé de faire part des vivres trouvés dans Nortlingue, et qui s'étoient vus réduits à vivre de la chair des chevaux tués dans la bataille, ce qui avoit causé parmi eux une mortalité, quitta le roi de Hongrie, et s'en

alla dans les Pays-Bas. Cependant les Impériaux prirent Philisbourg la nuit du 24 janvier 1635 ; Jean de Wert prit la ville de Spire : Ausbourg capitula. Ces succès répandirent la terreur parmi les confédérés. Le marquis de Feuquières, qui avoit longtemps négocié en Allemagne, y fut promptement renvoyé pour soutenir ou ranimer le courage des princes protestans ; le célèbre Grotius fut aussi envoyé en France, en qualité d'ambassadeur de Suède, pour se concerter sur les efforts que ces deux puissances pourroient faire contre l'Autriche ; peu de temps après, le chancelier Oxenstiern vint lui-même trouver Louis XIII à Fontainebleau pour le même objet. Tous ces mouvemens amenèrent enfin le traité de ligue offensive et défensive, qui fut signé à Paris, le 8 février 1635, entre le roi de France et les Etats-Généraux des Provinces-Unies, contre l'Espagne et l'Autriche.

Louis XIII s'obligeoit à faire entrer et à entretenir dans les Pays-Bas espagnols une armée de vingt-cinq mille hommes d'infanterie, et de cinq mille de cavalerie : les Etats-Généraux en devoient avoir une semblable. Alors commença cette guerre de 1635, qui finit, à l'égard de l'empereur et de l'Empire, par la paix de Westphalie en 1648, et qui ne finit, à l'égard de l'Espagne, que par la paix des Pyrénées en 1659.

Fin du tome sixième.

TABLE
DES CHAPITRES
CONTENUS DANS CE VOLUME.

SUITE DU LIVRE QUATRIÈME.

Fin de la Table.

E R R A T A.

Page 104, *ligne* 3, mais au premier degré, *lisez* même au premier degré.

Page 121, *ligne* 15, en définitif, *lisez* en définitive.

Page 282, *ligne pénultième*, tel qui l'a donné, *lisez* tel qu'il l'a donné.

Page 293, *ligne* 19, Montuan, *lisez* Mantouan.

Page 373, *ligne pénultième*, à chaque instant, *lisez* à chaque instance.

